



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009





République et Canton de Genève



## Rapport d'activité **2009**

**1<sup>er</sup> juin 2009 – 31 mai 2010**

**Présenté au Conseil municipal  
par le Conseil administratif**

**Mai 2010**



Genève



024

i. Services de la mairie  
et troupes communales

046

ii. Culture et sports

090

iii. Projets et infrastructures

122

iv. Ecoles et activités sociales

174

v. Finances

204

vi. Renseignements officiels



Photo ©: François de Limoges

M. Emile Biedermann

M. Francis Walpen

M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz

## **Conseil administratif**

### **M. Francis Walpen, Président et Maire**

Dicastères: Finances et Administration, Urbanisme

Conseiller municipal en 2007

Entré au Conseil administratif en 2007

Sa suppléante est M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz

### **M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, Vice-présidente**

Dicastères: Petite enfance et Jeunesse, Affaires sociales et Prévention, Culture

Conseillère municipale de 1991 à 1999

Entrée au Conseil administratif en 1999

Son suppléant est M. Emile Biedermann

### **M. Emile Biedermann, Membre**

Dicastères: Mobilités, Nature et Environnement, Bâtiments et Constructions, Sports et Secours

Conseiller municipal de 1967 à 2003

Entré au Conseil administratif en 2003

Son suppléant est M. Francis Walpen

## **Interview de Francis Walpen**

### **Maire de Chêne-Bougeries**

Comme l'illustre le dessin de Roger Guindon, la verte Chêne-Bougeries évolue et se transforme à la croisée de grands projets cantonaux et régionaux.

Ainsi, en termes d'aménagement, cette année d'activité a été marquée par la conception et la détermination du plan directeur communal et des chemins pour piétons, donnant une vision générale du développement voulu de notre territoire. Un travail accompli par un groupe du Conseil municipal, conduit par un mandataire et des experts. C'est un outil important qui va permettre à Chêne-Bougeries de mieux faire entendre sa voix, car outre les nouveaux plans localisés de quartiers étudiés et conduits cette année, dont certains sont arrivés à bout touchant en 2010, la ville est incluse dans des grands projets régionaux, tels que le CEVA, le PACA ou l'axe Frontenex-Rigaud. D'ailleurs, que l'on parle de voie verte ou de village, Chêne-Bougeries est au cœur du développement de la région et doit apprendre à se positionner et à définir ses politiques, car ces projets urbanistiques vont entraîner une augmentation significative de la population à moyen et long termes.

Du village aux parcs, de nombreux projets ont été réalisés cette année dans le quadrilatère de la mairie. Je citerai la rénovation de l'immeuble sis au 18, rue de Chêne-Bougeries, acquis en juin 2008 et qui abrite depuis le 2<sup>e</sup> semestre trois nouveaux locataires et un commerce en arcade. L'immeuble situé au numéro 16, acquis en 2009, a fait l'objet d'un concours et sera également restauré. La restauration de la bâtie située au 8 bis, route du Vallon et plus connue sous le nom de villa Charvoz, en raison de la notoriété de son ancien locataire, va devenir un nouveau pavillon de divers services de l'administration communale, actuellement éparpillés et à l'étroit.

Au cœur des parcs de la mairie, les espaces verts ont été repensés, laissant la part belle aux loisirs et à la détente. Ils vont s'enrichir d'un jardin du Vallon, modèle de biodiversité, de jeux, d'un parcours découvertes et même d'une place de spectacles open air.

Enfin, le projet de la Maison de la Gradelle, souvent controversé, a été étudié dans le détail et sa réalisation ou non est à présent dans les mains du Conseil municipal.

Par ailleurs, Chêne-Bougeries est associée à une nouvelle réflexion sur une politique inter-communale de la petite enfance. Les autorités ont toutefois d'ores et déjà décidé de sou-

tenir la création d'une nouvelle crèche dans le futur complexe du «Nouveau Prieuré». Convaincues par le concept intergénérationnel du BCAS, elles vont investir dans ce projet et pourront proposer à l'horizon 2015, 60 nouvelles places d'accueil pour des enfants âgés de 0 à 4 ans.

Sur le plan financier, Chêne-Bougeries demeure une commune bien lotie. Les recettes fiscales représentent plus de 85% des revenus enregistrés et sont essentiellement réalisées par les personnes physiques comme vous et moi. Les baisses d'impôts et la nouvelle péréquation intercommunale ont donc un grand impact sur nos comptes. Depuis ces six dernières années, la commune a présenté un résultat excédentaire, mais uniquement parce que les recettes fiscales ont été supérieures à celles planifiées. Il nous faut donc rester toujours vigilants lorsque nous établissons nos budgets.

Heureusement, nous pouvons compter sur un bon rendement de nos immeubles et pour l'instant, on ne finance pas nos investissements en recourant à l'emprunt. C'est une bonne chose, car comme je le répète souvent, nous devons gérer la commune comme on gère un ménage. Il n'est pas possible de dépenser plus qu'il n'y a dans le porte-monnaie.

La vie culturelle à Chêne-Bougeries a été riche en 2009-2010, particulièrement pour les enfants et familles, avec le festival de marionnettes, le festival BimBadaBoum, le cirque de Noël, mais également pour tous publics: théâtre, concerts, expositions, ateliers, conférences, fête cantonale des musiques, se sont succédés du début de l'été à la fin du printemps.

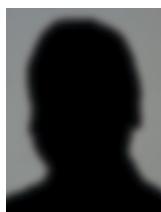
Je me suis rendu à chaque événement et j'ai remarqué que non seulement les habitants de la commune appréciaient cette offre de proximité, mais que les grands événements attiraient également le public de la ville de Genève. En fin de compte, Chêne-Bougeries participe significativement à l'effort culturel de la région.

## Conseil municipal

### Bureau du Conseil municipal



**Marion Sobanek**  
Présidente  
Socialiste, 2003



**Jean-Michel Karr**  
Vice-président  
Les Verts, 1999



**Marion Garcia**  
Secrétaire  
Radicale, 2006



**Mariette Bauduccio-Deluc**  
Membre  
Avenir Chênois, 2003



**Jean Locher**  
Membre  
Libéral, 1995

### Membres du Conseil municipal



**Concetta Tina Bisanti**  
Socialiste, 2008



**Laurent Chevallay**  
Libéral, 2008



**Anne Deruaz-Lombard**  
Libérale, 2007



**Marc Fassbind**  
Libéral, 2007



**Pierre-Yves Favarger**  
Socialiste, 2007



**François Florinetti**  
Libéral, 2003



**Robert Naggar**  
Libéral, 2007



**Brigitte Hunkeler Dyla**  
Les Verts, 2007



**Christine Othenin-Girard**  
Libérale, 2005



**Anne-Christine Bauer-Ribaux**  
Libérale, 2007



**François Perrin**  
Libéral, 1999



**Christophe Liberek**  
Libéral, 2007



**Frédéric Reverdin**  
Avenir chênois, 2007



**Joëlle Martin-Achard**  
Libérale, 2003



**Lionel Rivoire**  
Radical, 1971

## Membres du Conseil municipal



**Graziella Salerno**  
Libérale, 2004



**Colette Tiercy**  
Les Verts, 1999



**Monika Sommer**  
Radicale, 2007



**Hélène Wyss**  
Les Verts, 2007



**Fabian Spinelli**  
Les Verts, 2007

Le Conseil municipal s'est réuni à huit reprises et les différentes commissions ont été convoquées 79 fois.

## **Commissions permanentes 2007-2011**

### **Affaires sociales – Prévention (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> M. Sobanek, présidente; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, C. Bisanti, A. Deruaz-Lombard, A.-C. Bauer-Ribaux, J. Martin-Achard, M. Sommer, H. Wyss; MM. Ch. Liberek, F. Spinelli.

### **Bâtiments – Constructions (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> M. Garcia, présidente; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, B. Hunkeler Dyla, Ch. Othenin-Girard; MM. M. Fassbind, P.-Y. Favarger, J. Locher, F. Perrin, L. Rivoire, F. Spinelli.

### **Culture (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> Ch. Othenin-Girard, présidente; M<sup>mes</sup> C. Bisanti, B. Hunkeler Dyla, A.-C. Bauer-Ribaux, A. Deruaz-Lombard, M. Sommer; MM. P.-Y. Favarger, R. Naggar, F. Reverdin, F. Spinelli.

### **Finances (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> G. Salerno, présidente, M<sup>mes</sup> M. Garcia, M. Sobanek, C. Tiercy; MM. L. Chevallay, M. Fassbind, F. Florinetti, J.-M. Karr, Ch. Liberek, F. Reverdin.

### **Mobilités – Nature – Environnement (10 conseillers)**

M. J.-M. Karr, président, M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, B. Hunkeler Dyla, C. Tiercy; MM. P.-Y. Favarger, F. Florinetti, J. Locher, R. Naggar, F. Perrin, L. Rivoire.

### **Naturalisations (9 conseillers)**

M<sup>me</sup> M. Bauduccio-Deluc, présidente; M<sup>mes</sup> A. Deruaz-Lombard, A.-C. Bauer-Ribaux, M. Sobanek, M. Sommer, C. Tiercy; MM. L. Chevallay, F. Florinetti, F. Reverdin.

### **Petite Enfance – Jeunesse (9 conseillers)**

M<sup>me</sup> C. Tiercy, présidente; M<sup>mes</sup> C. Bisanti, A. Deruaz-Lombard, J. Martin-Achard, Ch. Othenin-Girard, M. Sommer, H. Wyss; MM. J. Locher, F. Reverdin.

### **Sports – Secours (8 conseillers)**

M. Ch. Liberek, président; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia, H. Wyss; MM. P.-Y. Favarger, F. Florinetti, R. Naggar, F. Perrin.

### **Urbanisme (12 conseillers)**

M. J. Locher, président; M<sup>mes</sup> M. Garcia, B. Hunkeler Dyla, J. Martin-Achard, M. Sobanek, M. Sommer, C. Tiercy; MM. M. Fassbind, P.-Y. Favarger, J.-M. Karr, F. Perrin, F. Reverdin.

## **Commission de réclamation de la taxe professionnelle**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> B. Hunkeler Dyla, G. Salerno, M. Sobanek;  
MM. F. Reverdin, L. Rivoire
- le Conseil administratif: M. F. Walpen, M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz
- le Conseil d'Etat: M. P. de Candolle, M. J. Koller

## **Délégués au Centre sportif Sous-Moulin**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia, H. Wyss;  
MM. P.-Y. Favarger, Ch. Liberek
- le Conseil administratif: M. E. Biedermann

## **Déléguées au Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries**

Désignées par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> C. Bisanti
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

## **Délégués au Chêne-Bougeries Natation**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> M. Bauduccio-Deluc
- le Conseil administratif: M. E. Biedermann

## **Délégués aux Editions Chênoises**

Désignés par

- le Conseil municipal: M. P.-Y. Favarger
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

## **Déléguées au CCCC (Comité de Coordination Culturel Chênois)**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> Ch. Othenin-Girard, M. P.-Y. Favarger
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

## **Délégués au CEVA (liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse)**

Désignés par

- le Conseil municipal: MM. J.-M. Karr, M. Fassbind
- le Conseil administratif: M. F. Walpen

## **Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, B. Hunkeler Dyla, G. Salerno
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> C. Delarue; MM. J. Doret, N. Rufener

Représentant du Conseil administratif: M. E. Biedermann

## **Bureau du Conseil de la Fondation communale**

M. E. Biedermann, président

M<sup>me</sup> Christine Delarue, vice-présidente

M<sup>me</sup> G. Salerno, membre

M. R. Gailland, secrétaire

## **Officiers d'état civil**

M<sup>me</sup> A. Bourgeois, officier d'état civil,

responsable de l'arrondissement d'état civil Chêne-Bougeries-Voiron

M<sup>me</sup> P. Clerc, officier d'état civil

M<sup>me</sup> Ch. Le Comte, officier d'état civil

M<sup>me</sup> J. Pittet, officier d'état civil

Officiers d'état civil suppléants:

MM. F. Walpen, M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz, E. Biedermann

## **Ordres du jour des Conseils municipaux 2009-2010**

### **Jeudi 17 septembre 2009 – séance ordinaire**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2009 –
- 2) Communications du Bureau –
- 3) Communications du Conseil administratif –
- 4) Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Compagnie des sapeurs-pompiers 21 – nomination d'un premier-lieutenant: préavis;
  - 4.2 Acquisition d'un tracteur John Deere 2520 HST pour le service des Parcs et Promenades: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 96'000.-);
  - 4.3 Remplacement de la haie bordant le Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 66'000.-) –
- 5) Budget 2010: présentation et remise du projet de budget –
- 6) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
- 7) Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles –
- 8) Naturalisations (*huis clos*).

### **Jeudi 15 octobre 2009 – séance ordinaire**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2009 –
- 2) Communications du Bureau –
- 3) Communications du Conseil administratif –
- 4) Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Rénovation/transformation du bâtiment sis 8bis route du Vallon: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 3'475'000.-);
  - 4.2 Centre sportif Sous-Moulin – parc relais P + R – modification du droit de superficie en faveur de la Fondation des parkings: préavis;
  - 4.3 Chêne-Bougeries/route Jean-Jacques Rigaud – Enquête publique N° 1651 – Projet de plan localisé de quartier N° 29701-511: préavis;
  - 4.4 PLQ route Jean-Jacques Rigaud – Acte relatif à une convention entre la ville de Chêne-Bougeries et la société Florissana SA: préavis –
- 5) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
- 6) Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles –
- 7) Naturalisations (*huis clos*).

## **Jeudi 12 novembre 2009 – séance ordinaire**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2009 –
- 2) Communications du Bureau –
- 3) Communications du Conseil administratif –
- 4) Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Budget 2010 – vote: des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs; de la taxe professionnelle: taux de dégrèvement; de la taxe professionnelle: montant minimum à percevoir; du budget administratif;
  - 4.2 Aménagement zone 30km/h. «Falquet»: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 790'000.-);
  - 4.3 Remplacement de la haie bordant le Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bouggeries: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 66'000.-) –
- 5) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
- 6) Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles –
- 7) Naturalisations (*huis clos*).

## **Jeudi 10 décembre 2009 – séance ordinaire**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2009 –
- 2) Communications du Bureau –
- 3) Communications du Conseil administratif –
- 4) Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Installation d'abribus: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 730'000.-);
  - 4.2 Construction de deux écopoints situés chemin de la Colombe et dans le secteur de la Gradelle: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 230'000.-);
  - 4.3 Centre sportif Sous-Moulin – désamiantage de locaux: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 50'900.-, soit 1/3 de CHF 152'700.-);
  - 4.4 Chêne-Bouggeries/chemin du Pré-du-Couvent – Enquête publique N° 1664 – Projet de plan localisé de quartier N° 29687-511: préavis;
  - 4.5 Constitution de servitudes de distance et vue droite ainsi que de pose, maintien et entretien de canalisations multiples par la Fondation Wilsdorf (Rolex SA) Genève, la commune de Chêne-Bouggeries et l'Ecole Moser SA –
- 5) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
- 6) Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

## **Jeudi 4 février 2010 – séance ordinaire**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2009 –
- 2) Communications du Bureau –
- 3) Communications du Conseil administratif –
- 4) Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Aménagement du Jardin du Vallon: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 275'600.– TTC);
  - 4.2 Réaménagement de la promenade Gautier: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 90'000.– TTC);
  - 4.3 Aménagement du bassin fontaine de la place Colonel-Audéoud: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 193'200.– TTC);
  - 4.4 Boulement d'anciens crédits et ouverture d'un crédit complémentaire (CHF 117'670.60)
- 5) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal:  
Commission Sports-secours:
  - nouvelle dénomination
  - attribution de la sécurité publique –
- 6) Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

## **Jeudi 11 mars 2010 – séance ordinaire**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 février 2010 –
- 2) Communications du Bureau –
- 3) Communications du Conseil administratif –
- 4) Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Rénovation/transformation de l'immeuble sis 16 rue de Chêne-Bougeries: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 720'000.– TTC);
  - 4.2 Piscine du Belvédère – réfection des locaux d'entreposage de produits chimiques: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 25'000.– TTC) –
- 5) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
- 6) Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

### **Jeudi 15 avril 2010 – séance ordinaire**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mars 2010 –
- 2) Communications du Bureau –
- 3) Communications du Conseil administratif –
- 4) Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1 Chemin de Grange-Falquet – création d'une déchetterie en terrier: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 126'000.– TTC);
  - 4.2 Réfection de diverses places de jeux: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 60'000.– TTC);
  - 4.3 Travaux de dépannage au stade des Trois-Chêne: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 35'350.– TTC, soit 1/3 de CHF 106'050.– TTC);
  - 4.4 Réfection de l'étanchéité des bâtiments sis 11-13-15 chemin du Pont-de-Ville: vote du crédit d'investissement et financement (CHF 710'000.– TTC) –
- 5) Présentation des comptes 2009 de la commune –
- 6) Présentation des comptes 2009 et du rapport d'activité 2009 de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries –
- 7) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
- 8) Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations –
- 9) Naturalisations (*huis clos*).

### **Jeudi 6 mai 2010 – séance ordinaire**

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2010 –
- 2) Communications du Bureau –
- 3) Election du Bureau du Conseil municipal –
- 4) Communications du Conseil administratif –
- 5) Propositions du Conseil administratif:
  - 5.1 Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2009 et moyens de les couvrir;
  - 5.2 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2009;
  - 5.3 Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries: approbation des comptes 2009 et du rapport de gestion 2009;

- 5.4 Acquisition d'une balayeuse RAVO Série 5 pour le service des Routes et Cimetière:  
vote du crédit d'investissement et financement (CHF 273'400.– TTC);
- 5.5 Plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons: vote d'un  
crédit complémentaire et financement (CHF 158'000.– TTC);
- 5.6 Centre sportif Sous-Moulin – bouclément d'anciens crédits et ouverture d'un crédit  
complémentaire (CHF 62'590.05) –
- 6) Présentation par le maire du rapport administratif pour l'année 2009 –
- 7) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
- 8) Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

## **Conseils administratifs des Trois-Chêne**

Les Conseils administratifs des Trois-Chêne se sont réunis à deux reprises, le 17 novembre 2009 et le 20 avril 2010, afin d'examiner des sujets communs, en particulier dans le domaine social, culturel, sportif et de l'aménagement.

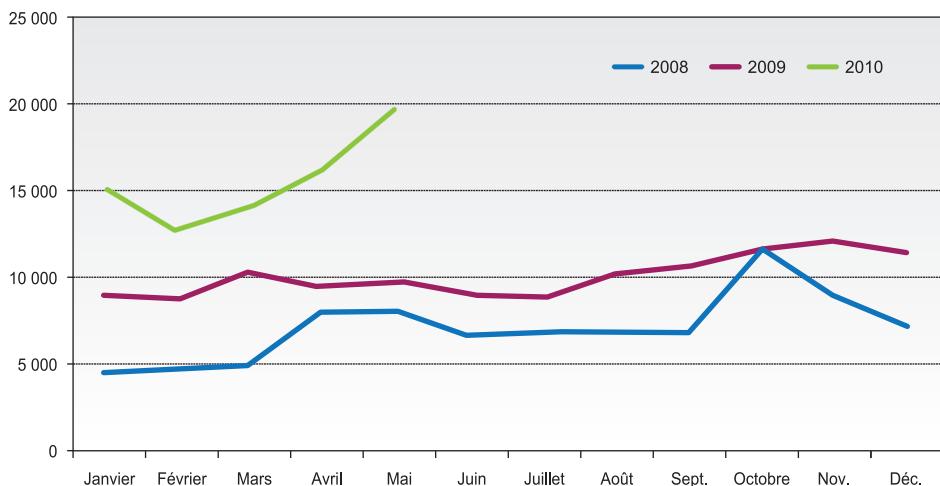
Au centre de cette collaboration se trouve toujours la gestion du Centre sportif Sous-Moulin, notamment la surélévation du parc relais (P+R) avec la modification du droit de superficie en faveur de la Fondation des Parkings et la réalisation d'une toiture photovoltaïque sur le toit dudit parking.

Néanmoins, d'autres sujets ont été traités, notamment la poursuite du développement d'une politique intercommunale de la petite enfance, ainsi que la problématique du stationnement sur le territoire des Trois-Chêne.

## [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)

### **Une fréquentation doublée en quelques mois**

La fréquentation du site Internet de la ville de Chêne-Bougeries est en nette progression. En mars 2009, les visites approchaient timidement les 10'000 par mois. Attaqué pendant 10 jours par un virus informatique en juin 2009, il était à craindre que les visiteurs diminuent leur confiance en notre site. Cela n'a pas été le cas puisque dès septembre 2009, les visites ont dépassé ce cap des 10'000 pour atteindre presque le double en mai 2010 (19'632). Une progression remarquable pour un site communal, qui montre une fois de plus qu'Internet devient l'outil d'information pratique et de communication privilégié des habitants.



*Nette progression des visites sur le site qui s'approchent des 20'000 en mai 2010*

Du mois de juin 2009 à mai 2010, 17 articles ou brèves ont été publiés sur la page d'accueil dans la rubrique «L'essentiel». L'actualité, toujours privilégiée, a affiché 188 événements qui ont rythmé la vie communale. Les principaux événements culturels ou manifestations ont été immortalisés dans la dizaine de galeries photos. C'est cette page d'accueil qui est le plus souvent visitée et appréciée. En juin 2010, elle sera complétée par des mini-sondages en ligne sur le sujet rédactionnel principal et de vidéos dans la rubrique «En images».

La cyberadministration a également fait son apparition sur le site avec la possibilité pour les jeunes de s'inscrire en ligne à un job d'été 2010. Plus de 50 jeunes de la commune ont ainsi postulé de janvier à mars 2010. Le formulaire sera remis sur le site à partir de janvier 2011.



# **Services de la mairie et troupes communales**

# SERVICES DE LA MAIRIE

## Administration municipale

Elle comprend un effectif de 67 personnes, dont 47 à plein temps et 20 à temps partiel

---

### Raphaël Gailland

Secrétaire général

Secrétaire du Conseil administratif

Secrétaire de la Fondation communale  
pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Chef de l'administration municipale



---

## Administration générale

Elle comprend 31 collaborateurs, y compris 7 auxiliaires

### Secrétariat

7 collaboratrices

Départ le 31 janvier 2010: M. Laurent Kalonji, archiviste

### Etat civil

---

5 collaboratrices

### Annie Bourgeois

Responsable de l'office

Engagement le 15 mars 2010:

M<sup>me</sup> Stéphanie Sigg, collaboratrice



## Ressources humaines

---

**Catherine Bergeron**



---

## Informatique

---

**Rachel Ferretti**



---

## Prévention – Sécurité

---

5 collaborateurs et 6 collaboratrices auxiliaires

**Viviane Musumeci**

Cheffe de service

Engagement le 1<sup>er</sup> mars 2010



## Police municipale

4 collaborateurs et 5 collaboratrices auxiliaires

### Jean-Marie Rizzi

Chef de poste APM

Engagement le 3 mai 2010:  
M<sup>me</sup> Mireille Genolin, patrouilleuse scolaire



## Culture, loisirs, manifestations

### Nadine Robert

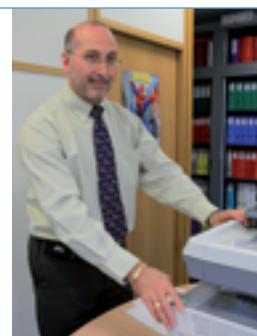


## Finances et comptabilité

3 collaborateurs, 1 auxiliaire et 1 apprenante

### Pedro Rico

Responsable du service



## Service technique

4 collaborateurs

---

### Pierre Robyr

Responsable du service  
Secrétaire général adjoint



Sont rattachés au service technique:

### Bâtiments – Travaux d'infrastructure

13 collaborateurs, y compris 3 concierges auxiliaires  
Ecoles, salle communale, piscine et autres bâtiments

Engagement le 1<sup>er</sup> août 2009: M. Donovan Schor, concierge à la salle communale

Engagement le 3 mai 2010: M. Virgile Corpataux, concierge à l'école de Conches

Engagement le 3 mai 2010: M. Salvatore De Matteis, concierge et agent d'entretien  
de la piscine de l'école du Belvédère

---

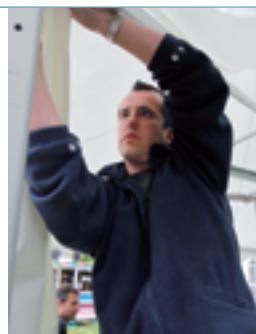
## Routes et Cimetière

11 collaborateurs

Entretien général des chaussées communales,  
matériel roulant des services communaux, cimetière

### Joao Gilberto

Responsable du service



## Parcs et Promenades

---

7 collaborateurs

Entretien des espaces verts et emplacements communaux

**John Pellaz**

Responsable du service



---

**Bernard Caseys**

Chef de projet «Végétaux ligneux, santé des plantes, biodiversité végétale»



## Promotions

Le Conseil administratif a décidé, le 26 janvier 2010, conformément aux dispositions contenues à l'article 4 du règlement d'application de la loi sur la police municipale, de nommer :

- M. Jean-Marie Rizzi, au rang de sergent-major
- M. Guy Jacot-Descombes, au rang de sergent
- M. Xavier Mottier, au rang d'appointé

## Carnet blanc

Mariages le:

- 12 décembre 2009 de M. Patrice Novel, concierge, avec Mme Karima Ghidaoui
- 22 mai 2010 de M<sup>me</sup> Sandrine Ballin, secrétaire, avec M. Lionel Darrel Seaton Saint-Léger
- 22 mai 2010 de M. Patrice Pradayrol, adjoint, service technique, avec M<sup>me</sup> Séverine Besselièvre

Tous nos vœux de bonheur et de félicité aux mariés.

## Départs à la retraite

M. Fritz Feller, concierge à la salle communale, le 30 août 2009

M. Christian Metraux, concierge à la piscine du Belvédère, le 14 mars 2010

M<sup>me</sup> Monique Bachmann, concierge à l'école de Conches, le 30 avril 2010

Le Conseil administratif les remercie chaleureusement pour le travail effectué et formule ses meilleurs vœux pour une excellente retraite.

## **Etat civil**

Office de l'arrondissement Chêne-Bougeries-Voirons

### **Un pool actif dans des locaux agrandis**

Entre le 1<sup>er</sup> juin 2009 et le 31 mai 2010, les officiers d'état civil de l'office ont célébré 77 mariages, un des actes qui leur revient parmi les 4000 autres réalisés cette année.

Le pool du service s'est agrandi avec l'engagement de M<sup>me</sup> Stéphanie Sigg, collaboratrice d'officier d'état civil. Après M<sup>me</sup> Pascale Clerc en 2008, M<sup>me</sup> Jannick Pittet a brillamment réussi la formation continue obligatoire en 2009 et obtenu son certificat.



Comme la police municipale va s'installer dans le pavillon administratif du 8bis, route du Vallon à la fin de l'année 2010, les locaux de l'office d'état civil ont été agrandis. Ils se

### **Naissances, mariages et décès à Chêne-Bougeries**

	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Naissances</b>	928	897
<b>Mariages</b>	70	77
<b>Décès</b>	110	140

composent à présent d'un grand espace ouvert au public offrant un service rapide et efficace à la clientèle et d'un bureau annexe plus intime pour recevoir les personnes dont la démarche demande plus de confidentialité.

### **Séjour et établissement des Confédérés**

Suite à la modification de la loi sur le séjour et l'établissement des Confédérés, les communes gèrent depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009 le registre de leurs habitants conjointement avec l'Office cantonal de la population.

Ainsi, les habitants genevois ou confédérés de la commune de Chêne-Bougeries doivent désormais annoncer leur changement d'adresse, leur arrivée ou leur départ, à l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons.

### **Introduction du passeport biométrique**

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2010, seul le service cantonal des passeports et de la nationalité, situé à Onex, 88, rte de Chancy, est habilité à recevoir les demandes de passeport. L'office d'état civil Chêne-Bougeries-Voirons ne délivre plus que des cartes d'identité aux personnes domiciliées sur la commune.

## **Naturalisations**

Le préavis municipal a été délivré par le Conseil administratif à huit étrangers de moins de 25 ans.

En ce qui le concerne, le Conseil municipal a préavisé favorablement 11 candidatures pour des étrangers âgés de plus de 25 ans.

## Prévention et Sécurité

En contact direct avec les citoyennes et citoyens, nos agents de police municipale, au nombre de trois, assument des tâches très diversifiées au service de la population.



La prévention des incivilités et de l'insécurité dans une dimension de proximité, les autorisations et les contrôles en matière d'occupation du domaine public, le contrôle du stationnement, la prévention et la répression en matière de propreté, la lutte contre le bruit, la sécurité dans le cadre de manifestations et aux abords des écoles, représentent les principales missions des agents de police municipale. En étroite collaboration avec la police cantonale, nos agents participent également aux opérations de prévention aux abords des écoles, «PréDire», à l'occasion de chaque rentrée scolaire.

Les patrouilleuses scolaires assument la délicate mission de veiller à la sécurité de nos élèves sur les passages pour piétons aux abords des écoles.

Afin de renforcer ultérieurement la sécurité de nos écoliers, le Conseil administratif a procédé à l'engagement d'une nouvelle patrouilleuse – elles sont désormais au nombre de six au service de nos jeunes citoyennes et citoyens.



La Loi cantonale sur les agents de la police municipale est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, elle consacre la volonté du canton et des communes de travailler en étroite coordination pour développer une véritable politique de sécurité de proximité.

Afin de souligner l'importance de cette réforme pour la politique de sécurité de nos communes et de notre canton, les 200 agents des 17 corps des différentes polices municipales ont été rassemblés au Centre sportif du Bout-du-Monde, le 1<sup>er</sup> mars de cette

année 2010, en présence de M<sup>me</sup> la conseillère d'Etat Isabel Rochat, du président de l'Association des communes genevoises, M. Jean-Marc Mermoud, et du président de la Commission consultative de sécurité municipale (CCSM), M. le conseiller administratif Pierre Maudet.

Assermentés par les autorités de la commune, les nouveaux agents de police municipaux disposent de véritables pouvoirs de police et sont désormais armés d'un bâton de défense dit tactique. Les agents ont suivi plusieurs cours de formation, en 2009 et durant le 1<sup>er</sup> semestre 2010, afin de se préparer à l'application de cette nouvelle législation.

Afin que cette réforme ait un sens et puisse générer de nouvelles prestations pour les citoyennes et citoyens, les autorités de Chêne-Bougeries se sont préoccupées, dès 2009, d'initier le développement d'une véritable politique de sécurité dite de proximité.

La «sécurité de proximité» prend en compte les attentes de la population et les problèmes de sécurité à une échelle locale, dans un esprit de prévention et de dissuasion, par la mise en œuvre de solutions durables, adaptées aux différentes situations de quartiers.

Afin d'accompagner de manière cohérente et rigoureuse cet objectif de réforme, le Conseil administratif a donné mandat à la société Team Consult, spécialisée en matière de politiques publiques, d'évaluer la situation de la sécurité à Chêne-Bougeries, au sens large du terme.

Après une évaluation détaillée des prestations et l'interview d'une large palette d'acteurs locaux, le rapport final met en exergue que Chêne-Bougeries reste parmi les plus sûres des communes urbaines du canton et qu'il conviendrait de le rester.

Les conclusions du rapport ont mis l'accent sur la nécessité d'augmenter la coordination entre prestations locales et cantonales en matière de prévention et sécurité, ainsi que d'accorder une attention particulière aux corps des agents de police municipaux.

Afin de concrétiser ces options et donner un sens au terme «proximité», le Conseil administratif a créé, au 1<sup>er</sup> semestre de cette année, un nouveau service Prévention et Sécurité et a engagé une cheffe de service, laquelle a comme mission de coordonner

les actions des différents acteurs et celle de développer, en étroite collaboration avec son équipe APM, tous les outils nécessaires au travail quotidien d'une police de proximité, dans le cadre d'un environnement et de quartiers qui se développent.

Par la coordination entre les différents acteurs de la prévention et de la sécurité, dans le cadre d'une démarche participative avec les habitants des quartiers concernés, cette réforme, initiée l'an passé et actuellement en cours, a pour but de contribuer à préserver et améliorer la qualité de vie à Chêne-Bougeries.

# TROUPES COMMUNALES

## Compagnie des sapeurs-pompiers 21

### Tous volontaires

Les sapeurs-pompiers de la ville de Chêne-Bougeries sont de garde durant la semaine de 19h à 7h et 24h/24 les jours fériés. Leur mission partagée est de protéger les habitants des sinistres avec les pompiers professionnels du Service d'incendie et de secours (SIS).

La Compagnie doit continuellement faire évoluer ses techniques d'interventions et avoir un matériel bien adapté afin de répondre à tous les cas de figure, que ce soit pour récupérer des insectes ou des animaux, en cas d'inondations, de chutes d'arbres ou de feux.



Au cours de l'année 2009, Chêne-Bougeries a bénéficié d'une certaine «accalmie» puisque la Compagnie est intervenue 51 fois, totalisant 457 heures d'engagement, contre 57 interventions et 520 heures en 2008.

A noter cependant le très important feu d'un bâtiment à la rue de Chêne-Bougeries le 13 octobre 2009, à 16h. Avec l'aide du SIS, les sapeurs-pompiers de la Compagnie ont dû circonscrire l'incendie dans des conditions difficiles (trams, circulation importante, piétons et badauds). De plus, situé dans le vieux village, le risque de propagation et d'extension du feu aux autres bâtiments était fort important et a heureusement été évité. Tous les acteurs de cette intervention ont été vivement remerciés.

Cette année, près de 607 heures de gardes de préservation ont été cumulées pour des fêtes telles que les Promotions ou le festival Bim Bada Boum, sur le territoire de la commune ou de communes voisines. Les activités les plus importantes, comme la formation, les exercices, les cours, l'entretien du matériel et des locaux, etc. ont totalisé 4'000 heures. En marge des obligations de sapeurs-pompiers, les membres de la compagnie ont également tenu un stand de crêpes et une buvette lors des Promotions 2009.

Sept hommes et femmes ont quitté la compagnie en 2009 et huit ont été nouvellement incorporés suite à une campagne de recrutement réussie. Il s'agit des sapeurs Brigitte Gabor, Fabrice Herold, Jean Figuière, Jonathan Goutorbe, Marco-Gaspard Falsitta, Xavier Schweizer, Maïko Riva, Lissa Giacometti, portant l'effectif à 29 membres, dont six femmes.

La campagne d'affichage a porté ses fruits, mais la Compagnie doit continuer à recruter de nouveaux sapeurs-pompiers pour garantir la sécurité dans la ville de Chêne-Bougeries.

## Promotions

Les sapeurs Sarah Jaudouin et Eric Laverrière ont été promus au grade d'appointé le 28 mai 2009. Le caporal Armindo Fernandes a été promu au grade de sergent le 14 novembre 2009. Le lieutenant Pascal Siffert a été promu au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant le 14 novembre 2009 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Recrutement et informations**  
Capitaine Alexandre Duvoisin  
Mobile: 079 821 75 53  
Domicile: 022 349 47 85  
[www.pompiers-chene-bougeries.ch](http://www.pompiers-chene-bougeries.ch)

Trois sapeurs ont suivi une formation de sous-officier à Bernex. Mmes France Rioux et Nathalie Jaudouin, M. Florian Gross ont obtenu un nouveau grade et sont devenus sous-officiers début 2010.

Si vous avez à cœur d'aider les citoyens de votre ville, n'hésitez pas, **rejoignez la Compagnie 21 au plus vite!**

## Compagnie des sauveteurs auxiliaires

En plus des événements auxquels la Compagnie des sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bougeries a l'habitude de participer activement, durant l'année 2009-2010 les sauveteurs ont été sollicités de manière inédite à trois reprises:

- le 1<sup>er</sup> juin 2009, lors de la cérémonie du Port-Noir, sur le territoire de la commune de Cologny, aux côtés de leurs collègues de la section des Eaux-Vives, afin de seconder les organisateurs de la manifestation et canaliser les spectateurs;
- les 5 et 6 décembre, lors du Marché de Noël du Vieux-Chêne, en assurant la sécurité en collaboration avec leurs collègues de la Compagnie de Chêne-Bourg et en animant un stand;
- les 1<sup>er</sup> et 2 février 2010, lors des journées citoyennes de la commune, en accueillant dans leurs nouveaux locaux du 132, route de Chêne les élèves des classes de 6<sup>e</sup> primaire et d'une classe de 3<sup>e</sup> primaire et en répondant à leurs nombreuses et pertinentes questions.





Les sauveteurs sont également intervenus à deux reprises aux côtés des pompiers ou de la police municipale:

- le 26 juin 2009 au matin, lors de l'inondation des caves d'une villa au chemin De-La-Montagne en raison de la rupture d'une canalisation, une dizaine de sauveteurs ont secondé les six pompiers présents;
- le 13 octobre 2009 en fin d'après-midi, lors de l'incendie d'un immeuble inoccupé au nord de la rue de Chêne-Bougeries, quatre sauveteurs ont participé à la déviation de la circulation venant de la ville sur le chemin De-La-Montagne.

A noter enfin que le 9 octobre en soirée s'est déroulé un exercice commun pompiers-sauveteurs, qui a permis au commandant des pompiers, au chef des sauveteurs et à leur état-major respectif de constater que la volonté d'accroître leur collaboration existe mais qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer les automatismes entre les deux corps de bénévoles.

Au niveau du fonctionnement de la Compagnie, M. Grégory Droz a été recruté mais cela ne compense malheureusement pas le passage de MM. Jean-Max Simon, Claude et Lionel Rivoire dans les autonomes.

La Compagnie a par ailleurs eu la tristesse de perdre l'un de ses plus anciens membres, le D<sup>r</sup> Michel Doret, entré dans la Compagnie en 1954.

L'effectif est actuellement de 30 sauveteurs actifs, de 29 autonomes et de 3 membres d'honneur. Pour être complet, et pour pouvoir ainsi continuer à répondre aux sollicitations des autorités communales, il manque une quinzaine de membres actifs.

Alors, si vous cherchez un moyen de rendre service aux autres en participant à la vie communale, tout cela en étant totalement bénévole, n'hésitez plus:

*rejoignez les sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bougeries!*



## Protection civile – ORPC Seymaz

### Organisation

L'ORPC Seymaz est composée des communes de Chêne-Bougeries, Vandoeuvres, Choulex, Meinier et Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de cinq membres, soit un par commune participante. M. Emile Biedermann, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, a continué de présider cette commission.

M. Stéphane Barbat, domicilié à Meinier, en est toujours le commandant.

### Interventions au profit de la collectivité

La loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection





civile peut être sollicitée pour aider des collectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général. Au cours de la période sous revue, l'ORPC Seymaz a effectué les interventions suivantes:

**2 août 2009 «Slow Up»:** régulation du trafic sur le territoire des communes de Vandoeuvres, Choulex, Meinier et Gy.

**Du 23 au 27 novembre 2009 et du 8 au 12 mars 2010:** nettoyage d'une zone vouée à devenir un marécage avec Pro Natura dans les bois de Gy au lieu-dit Prés-de-Villette.

**1<sup>er</sup> mai 2010 «Courir pour aider»:** régulation de la circulation et sécurité des participants.

**28 mai 2010 Inauguration de la place de Vandoeuvres:** régulation de la circulation et sécurité des invités.

## **Cours de répétitions**

**11 et 12 juin 2009, du 12 au 14 octobre 2009 et 19 et 20 mai 2010:** contrôle d'abris.

**3 et 4 décembre 2009:** cours de répétition appui (sauvetage).

**26 et 27 novembre 2009:** cours de répétition Protection des Biens Culturels.

## **Autres activités**

**22 septembre 2009:** cours de perfectionnement état-major.

**27 novembre 2009:** cours «Soutien à la cellule Pandémie».

**3 février 2010:** essai des sirènes.



# Culture et sports



## LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

### Mardis de Sismondi

**9 juin 2009 - HEAVEN : Atelier Théâtre de Chêne-Bougeries et de la Comédie de Genève**

*Quand le monde du travail devient un enfer, mieux vaut en rire.*

La création 2009 de l'Atelier Théâtre de Chêne-Bougeries a proposé à la salle Jean-Jacques Gautier des sketches à partir de textes de divers auteurs – Urs Widmer, Remi De Vos et Peter Turrini – une satire mordante des déraillements du monde du travail.

Un grand succès pour cette nouvelle pièce, le talent des comédiens amateurs et de leurs animateurs (Nathalie Cuenet, Valérie Poirier et Xavier Fernandez-Cavada) se vérifiant chaque année davantage.

A noter que deux autres représentations ont eu lieu à la salle Jean-Jacques Gautier, le 3 juin et à la Comédie de Genève, le 9 juin, toutes deux rassemblant un public nombreux.





### 16 juin 2009 - Chorales des écoles

Les élèves des écoles de Chêne-Bougeries et Conches, sous la direction de M. Jean-Marie Wicki, se sont produits sur l'Esplanade Sismondi. Au programme, un répertoire moderne avec des chansons de Goldman, Noah, Voulzy, les Beatles etc. et, pour le chant commun, « Le Dîner » de Benabar. Un seul regret, la défection de l'école de la Gradelle, mais le public, comme à son habitude, était fidèle au rendez-vous.

## Concerts au parc

### 30 juin et 7 juillet 2009

L'Ensemble Instrumental Romand a offert aux spectateurs venus nombreux deux magnifiques concerts de musique classique, l'un au parc Stagni, par une belle soirée d'été (le 30 juin) et l'autre à la salle Jean-Jacques Gautier (le 7 juillet), puisque la météo n'était pas assez clémente.

Le talent des musiciens, des solistes, Abdel-Hamid El Shwekh, Khaled El Shwekh, Sidonie Bougamont, Elodie Bugni et Youmi Kubo, l'entregent du chef d'orchestre, Eric Bauer, ont grandement contribué à la qualité de ces concerts, lesquels ont été suivis de verrées très conviviales.

Rappelons que l'Ensemble Instrumental Romand, créé par Eric Bauer, est en résidence à la salle Opéra des HUG et propose aux malades, à leurs familles et au public en général, des concerts gratuits le dimanche après-midi.



## Tendances

**9 et 10 octobre 2009**

La 4<sup>e</sup> édition du festival Tendances, Jeunes Talents en Fête, a fait l'objet d'un tout nouveau concept, imaginé par M. Jorge Canete, mandaté par la commission Culture: une thématique «Les Cinq Sens», déclinée en de multiples activités offertes au public, ateliers et spectacles.



C'est ainsi que le goût a donné lieu à des ateliers de cuisine moléculaire, nouveauté qui a attiré un public curieux et nombreux; le toucher, un atelier appelé «recycling touch» pour apprendre l'art de fabriquer des objets à partir de matériaux de recyclage. Un parfumeur proposait au public de reconnaître les diverses fragrances composant un parfum et de faire appel pour cela à son odorat. Quant à la vue et l'ouïe, elles ont fait l'objet d'une soirée courts-métrages, sélectionnés et mis en concours, avec remise de prix et d'une compétition de jeunes DJ's.



## Exposition Françoise Hoffmann – Créations textiles

Du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2009

Une exposition originale et de toute beauté, accueillie à l'Espace Nouveau Vallon. L'artiste, M<sup>me</sup> Françoise Hoffmann, Maître d'Art en France, a son atelier à Lyon. Après des études d'art dramatique elle s'est découvert une passion pour la technique du feutrage, un travail ancestral et traditionnel de la laine qui permet la confection de vêtements sans couture. Les modèles uniques confectionnés pour l'exposition, mêlant feutre et dentelles et aux chaude couleurs, étaient savamment disposés sur des mannequins et suspendus aux poutres du Nouveau Vallon, marquant ainsi le goût de M<sup>me</sup> Hoffmann pour la mise en scène. L'exposition affichait également de superbes photos de l'artiste au travail, afin de montrer sa technique.

Des visites commentées suivies d'ateliers destinés aux enfants des écoles ont été proposés par l'artiste. Chacun a pu ainsi confectionner une petite boule de feutre et l'a emportée, en souvenir de cette belle exposition.

## **Marché de Noël du Vieux-Bourg**

**5 et 6 décembre 2009**

Une collaboration efficace entre Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries a permis qu'un Marché de Noël commun voit le jour et amène un public nombreux le long de l'artère qui les relie, rue du Vieux-Chêne et rue du Gothard. Quelque 80 exposants s'y sont installés de part et d'autre et proposaient divers objets d'artisanat et nourritures propices à cette période de l'Avent où chacun se préoccupe de cadeaux et de repas de fête.

L'animation n'était pas en reste et Orgue de Barbarie et accordéon ont ponctué le marché de leur musique. Les enfants ont eu la joie de profiter durant ces deux jours d'un carrousel gratuit et d'assister, le dimanche après-midi, au cortège de Saint-Nicolas, du père Fouettard et de leur âne, précédés des Tambours de l'Aiglon qui faisaient l'ouverture au milieu de la foule dense. Rendez-vous avait été donné dans la cour de la crèche des Trois-Chêne pour la distribution de cornets de friandises et de marrons chauds.

Au vu de son succès, cette expérience commune sera renouvelée en 2010.



## Concert de l'An

1<sup>er</sup> janvier 2010

Magnifique succès pour cette deuxième édition du Concert de l'An! A noter que Chêne-Bougeries est la seule commune du canton à proposer un tel concert le 1<sup>er</sup> janvier. Le pari s'est avéré un succès en 2009 et plus encore en 2010, puisque la salle était au complet, le public s'étant déplacé de tout le canton et de France voisine.

Les 40 musiciens de l'Orchestre Buissonnier, dirigés par Arsène Liechti, n'ont pas démenti leur réputation et ont proposé au public un concert mêlant des œuvres classiques à des compositions plus récentes.

Le public, ravi, a pu ensuite échanger ses vœux dans une ambiance très chaleureuse autour du verre de l'amitié. Une belle manière de commencer l'année.



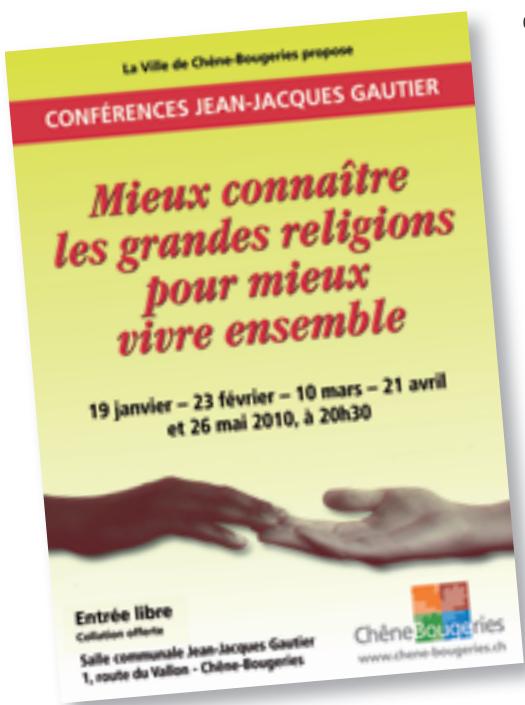
## Conférences Jean-Jacques Gautier

Du 19 janvier au 26 mai 2010

Les conférences Jean-Jacques Gautier sont consacrées depuis plusieurs années aux droits humains. En 2010, en collaboration avec *Seniors d'Ici et d'Ailleurs*, la ville a proposé un cycle de cinq conférences sur la liberté de conscience, invitant le public à mieux connaître les grandes religions pour mieux vivre ensemble.

La conférence introductory a été donnée par M<sup>me</sup> Rama Mani, le 19 janvier, sur le thème «*Les religions, facteurs de paix ou de violence?*», puis la présentation des grandes religions a donné lieu aux quatre conférences suivantes: «L'Islam et les musulmans de Suisse», par M<sup>me</sup> Mallory Schneuwly Purdie (23 février); «La religion n'est plus ce qu'elle était!», par

M. Roland Campiche (10 mars); «Le Bouddhisme, philosophie, spiritualité ou religion?», par M. Jérôme Ducor (21 avril); «Les nouvelles tendances du Judaïsme contemporain», par le Rabbin François Garaï (26 mai).



Chacune de ces conférences a attiré en moyenne près de 200 personnes. Elles ont été suivies par les questions fournies du public auxquelles les conférenciers ont répondu sans compter leur temps.

Les quatre dernières conférences ont été enregistrées et feront l'objet d'un CD Rom.

## Exposition Monica Terrani – Ken-You Ferrero

Du 10 au 21 février 2010



Lampes de Ken-You Ferrero

Chaque année, la ville de Chêne-Bougeries offre à l'un des artistes de la commune, sélectionné sur dossier par la commission Culture, deux semaines d'exposition à l'Espace Nouveau Vallon. En 2010, cet espace a été mis à disposition de deux artistes qui ne se connaissaient pas et dont les créations étaient très différentes. Choix risqué, mais porteur puisque les deux artistes ont d'emblée compris et utilisé leur complémentarité pour nous présenter une très belle exposition.

**M<sup>me</sup> Monica Terrani**, artiste peintre, a ainsi accroché ses toiles où se jouent textures et nuances dont elle garde le secret. «Tout se construit en ombre et lumière ou vice versa»,

a-t'elle écrit. La lumière diffuse des lampes en papier de sa complice d'exposition, **M<sup>me</sup> Ken-You Ferrero** a ainsi mis en valeur ces ombres et lumières. Cette dernière a la passion du papier qu'elle va chercher jusqu'en Asie: feuille de soie, de washi, d'unryu ou de murier sont encollées et travaillées manuellement. Elle réalise avec ce matériau des lampes de différentes formes qui filtrent la lumière et offrent un halo de douceur.

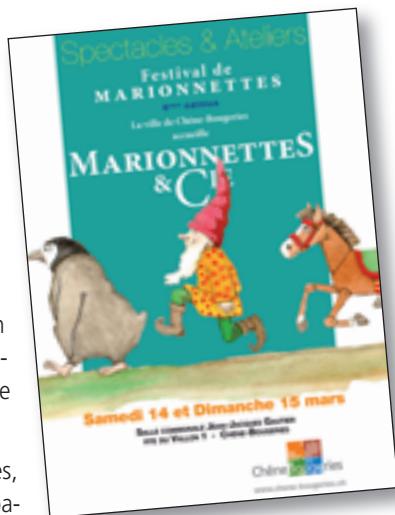
Les artistes ont immédiatement collaboré avec enthousiasme et le résultat n'a pas déçu l'attente des membres de la commission Culture. Près de 350 personnes et quatre classes ont visité l'exposition.

## Marionnettes et Cie

13 et 14 mars 2010

On ne change pas une équipe qui gagne... La 7<sup>e</sup> édition du festival Marionnettes et Cie a proposé, comme les années précédentes, des spectacles et ateliers aux enfants de 3 à 7 ans.

Les spectacles avaient pour «fil rouge» les peurs enfantines, peur de la nuit, du changement, de l'inconnu. Les compagnies fidèles au rendez-vous annuel avec la ville de Chêne-Bougeries (les Croquettes, les Pannalal's et la Cie Deux fois rien) ont côtoyé Marc Aeschbacher et Renato Campona dans leur toute nouvelle création. Les ateliers ont proposé





aux enfants (adultes bienvenus!) de fabriquer des cartes en 3D, des percussions avec un pot de fleur ou de créer un spectacle de théâtre d'ombres.

Le goûter était assuré par l'association «Graines de Babab», qui vendait également des objets du Burkina Faso et dont le bénéfice a participé à la construction d'une école dans ce pays d'Afrique.

## Sacrum Convivium Ensemble Vocal Buissonnier

27 avril 2010

Certains membres de l'Orchestre Buissonnier ont également des dons de chanteurs et ont offert au public, sous la conduite de Mme Fruzsina Szuroomi, un récital de chant sacré a cappella d'une toute grande beauté.

## **SOUTIEN A DES SPECTACLES EXTERNES**

Outre les manifestations programmées par la commission Culture, la ville de Chêne-Bougeries soutient d'autres spectacles qui lui sont proposés, soit financièrement, soit par la mise à disposition gratuite de la salle Jean-Jacques Gautier ou de l'Espace Nouveau Vallon.

A noter que pour chaque manifestation soutenue, des entrées gratuites sont remises à la commune qui les distribue au guichet de la mairie.

### **Le Petit Ramoneur, par l'Opéra Théâtre Junior**

**18 et 19 juin 2009**

Dans le cadre de la Fête de la Musique, la ville de Chêne-Bougeries a accueilli l'Opéra Théâtre Junior à la salle communale Jean-Jacques Gautier qui proposait au jeune public un opéra de Benjamin Britten «Le Petit Ramoneur». Une représentation scolaire a eu lieu le jeudi 18 juin. Puis, une séance publique a eu lieu le vendredi 19 juin.

### **Festival BimBadaBoum – 2<sup>e</sup> édition**

**Du 13 au 16 août 2009**

La deuxième édition du festival BimBadaBoum s'est tenue à Chêne-Bougeries du jeudi 13 au dimanche 16 août 2009. En 2008, 7'000 visiteurs avaient été conquis par la démarche originale des organisateurs. En 2009, le festival s'est affirmé et a pu compter sur une fréquentation en nette progression avec 16'000 festivaliers.

Spectacles, ateliers et concerts se sont succédés non seulement dans les parcs Stagni, Sismondi et de la Mairie, mais également à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

L'espace réservé aux «bouts de chou» s'est agrandi avec des ateliers uniques proposés par des organismes genevois qui présentent tout au long de l'année des activités orientées vers l'éveil des petits.

Des associations ou commerces de la commune étaient également présents. A relever le stand de la ludothèque *Le Coffre à jouets* qui a animé un espace de jeux géants parents-enfants, l'atelier *Bruits et sons* d'Anaïs et Emilie de l'orchestre Buissonnier, la roulotte



Gaëtan sur la grande scène



Espace «bouts de chou»

*Au fil des sons* qui s'est installée à Chêne-Bourg et Aurélie Perrin qui tient son arcade *Cuisine(z)* rue de Chêne-Bouggeries et a animé un atelier de préparation et de dégustation.

La programmation s'est enrichie de spectacles souvent destinés uniquement aux écoles, tels que contes ou spectacles musicaux, ciné-concert, théâtre ou cinéma! A noter que les dessins des élèves de Chêne-Bouggeries, réalisés à l'occasion de la fête des Promotions, ont été à nouveau exposés au grand public dans la salle communale.

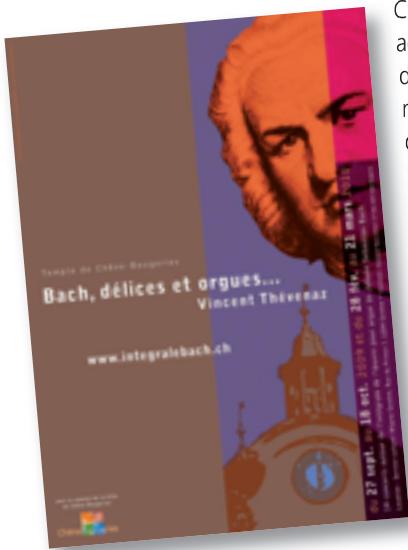
Le festival, fort de son premier succès, a su attirer Henri Dès, le roi incontesté de la chanson pour enfants en francophonie, qui aime partager son univers autant avec les adultes qu'avec les enfants.

Ainsi, le festival BimBadaBoum s'est définitivement positionné à Chêne-Bouggeries sans faire de concession à ses valeurs d'origine: un festival ouvert, intergénérationnel, multiculturel qui met en avant l'écologie, la découverte des arts, la promotion des activités en famille et le respect de l'autre.

## Bach, Délices et Orgues – Intégrale de Bach

Du 27 septembre au 18 octobre 2009

Du 28 février au 21 mars 2010



C'est avec enthousiasme que la commission Culture a accepté de soutenir financièrement l'immense projet de Vincent Thévenaz, organiste au temple de la commune, consistant à donner 14 concerts explorant les diverses facettes de l'œuvre de J.-S. Bach, le temple venant de fêter ses 250 ans et les 30 ans de son orgue.

Deux séries de concerts ont ainsi été mis sur pied au temple de Chêne-Bougeries, six en septembre et octobre 2009 et sept en février et mars 2010, tous d'une qualité exceptionnelle et réunissant des spectateurs fidèles auxquels des abonnements ont été proposés.

## Caveman

11-12 et 17-18 novembre 2009

Un spectacle d'humour, un one-man-show proposé par le comédien Kevin Buckmaster, autour des différences et quiproquos entre les hommes et les femmes. Deux heures d'un spectacle hilarant où chaque spectateur s'est reconnu dans des scènes de la vie quotidienne.

## Expositions à la mairie

Au fil des saisons les murs de la mairie se sont ornés des œuvres d'artistes de la commune permettant aux peintres ou photographes de montrer leurs créations et à la mairie de s'embellir d'expositions différentes.



Patchwork de Noëlle Schor

Ainsi, le public et les employés de la mairie ont pu admirer:

*Les patchworks de Noëlle Schor, de juin à octobre 2009*

*Les photos animalières de Marie et Philippe Haake, de novembre 2009 à janvier 2010*

*La «Balade conchoise», photographies d'Olivier Urfer, de février à mai 2010*

Les artistes chênois sont les bienvenus et peuvent s'adresser à la mairie.

## **COMITE DE COORDINATION CULTUREL CHENOIS – CCCC**

La coopération entre les trois communes chênoises a porté sur trois manifestations.

### **Festival de Cirque**

**Du 10 mars au 4 avril 2009**

Soutenu par les trois communes à l'occasion des 20 ans du Théâtre-Cirque. Chacune à leur tour Chêne-Bourg (du 10 au 15 mars), Chêne-Bougeries (du 17 au 28 mars) et Thônex (du 29 mars au 4 avril) ont accueilli sur leur territoire, sous chapiteau, plusieurs artistes ou troupes de cirque.

### **Fête cantonale des Musiques**

**6 juin 2009**

Organisée par un comité ad hoc et soutenue par les trois communes, la 4<sup>e</sup> Fête cantonale des Musiques a donné lieu à divers concours, aubades et concerts à Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Le défilé des nombreuses sociétés de musiques, venues de tout le canton, a connu un grand succès auprès du public, malgré la pluie qui s'était invitée en soirée. Le concert, le repas et la partie officielle, avec remise des prix et trophées, se sont déroulés, dès 20h00, sous la grande tente dressée sur la place Colonel-Audéoud.

**Exposition Pfosi**  
**Du 4 au 15 novembre 2009**

Soutien également du CCCC en faveur de M<sup>me</sup> Micheline Pfosi, veuve du peintre Peter Pfosi, qui souhaitait mettre sur pied une rétrospective de l'œuvre de l'artiste, lequel originaire des Grisons, séjourna à Thônex, de 1958 à 2004, date de son décès.



## RÉCEPTIONS

### Le Conseil administratif reçoit

Afin de permettre à chaque communier de rencontrer en tête-à-tête un conseiller administratif et de s'entretenir avec lui d'un problème particulier, ou de venir se renseigner sur un point de gestion de la commune, le Conseil administratif a ouvert la mairie les jeudis 24 septembre et 26 novembre 2009, ainsi que les jeudis 21 janvier, 25 mars et 20 mai 2010, en soirée.

Les échanges étant des plus enrichissants, le Conseil administratif a décidé de poursuivre cette action, dont les dates figurent dans le journal Le Chênois.

### Apéritif des Vœux

12 janvier 2010

Le traditionnel apéritif des vœux s'est déroulé en présence des autorités communales, des corps constitués, des habitants nouvellement installés dans la commune et des diverses et nombreuses associations, parmi lesquelles certaines tenaient un stand afin de montrer leur activité et recruter de nouveaux membres.

Devant la projection de l'image de Chêne-Bougeries imaginée par les élèves de HEAD, Haute école d'art et de design, M. Francis Walpen, maire, a présenté les vœux du Conseil administratif à toute l'assemblée, remerciant les responsables d'associations pour leur implication dans la vie communale et encourageant les nouveaux habitants à faire de même.

## **Mérite chênois et réception des personnes nouvellement naturalisées**

**28 avril 2010**

Deux Mérites ont été décernés: à M<sup>me</sup> Lola Sasson, d'une part, habitante de Conches, fondatrice du Centre Genevois du Volontariat et à M<sup>me</sup> Maryam et M. Jean-Luc Nicollier, d'autre part, fondateurs de l'ASED (Action de soutien à l'enfance démunie), pour leur action en faveur de l'enfance démunie. Ces méritants ont en commun leur action bénévole ainsi qu'une grande foi en leur projet.

M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative, a résumé leurs convictions profondes, leurs actions sur plusieurs décennies, en marge d'une vie professionnelle et familiale chargée. Elle a ainsi salué le courage de ces bénévoles.

Avec beaucoup d'émotion, les méritants ont reçu l'œuvre du sculpteur André Bucher.



M. Francis Walpen, maire, a accueilli les personnes nouvellement naturalisées, rappelant qu'elles étaient désormais Chênoises, mais également Genevoises et citoyennes de la Confédération helvétique. Non sans humour, il a ajouté que si la Suisse devait entrer dans l'Europe, il y aurait à Chêne-Bougeries environ 10'000 citoyens européens de plus, mais pas un Chênois de moins... Il a aussi rappelé qu'accéder à la nationalité suisse comportait non seulement le droit de vote, mais surtout et essentiellement le devoir de voter.

Ces personnes ont ensuite reçu des mains des autorités communales, avec leurs félicitations, un exemplaire du livre historique «Chêne-Bougeries, des origines à nos jours».

## Repas du corps enseignant

**27 mai 2010**

Comme chaque année, les autorités communales ont tenu à inviter les enseignants mais aussi toutes les personnes dont l'activité est centrée sur les écoles (animatrices du parascolaire, patrouilleuses scolaires, concierges des écoles, etc.), à un repas pris en commun et servi à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

C'était l'occasion de remercier les enseignants qui quittaient la commune soit pour prendre leur retraite, soit pour changer d'établissement. M<sup>me</sup> Grandjean-Kyburz s'est félicitée de la stabilité de l'équipe enseignante. Elle a insisté sur l'importance pour le bien-être des élèves de la cohésion dans les équipes et de l'échange d'informations entre tous.

## Editions chênoises

Fondée en 1984, l'Association des Editions chênoises a pour but de développer la connaissance des Trois-Chêne et de stimuler l'esprit chênois, notamment en encourageant la création d'œuvres littéraires ou d'autres créations artistiques parmi les habitants, et les amis des trois communes, sur des sujets se rapportant à l'histoire ou à la vie des communes et de leurs habitants, et en favorisant l'édition et la diffusion de ces œuvres.

Composé des trois conseillers administratifs en charge de la culture, de représentants des communes élus par les trois Conseils municipaux, et de membres particulièrement concernés par l'activité de l'association, le comité des Editions chênoises s'est réuni à trois reprises.

### Prix littéraire des Trois-Chêne

Les trois nouvelles primées, dans le cadre du 2<sup>e</sup> prix littéraire des Trois-Chêne: *Huaynac, Chevalier de l'ordre des Psocoptères* d'Annie Corsini-Karagouni, *Le voisin du dessus* de Fernand Perrot et *La femme qui courait derrière le vent* de Frédérique Leroy, ont été réunies dans un volume de 80 pages, lequel a été présenté au public et à la presse en mars 2010, à l'occasion d'un événement festif. Cet ouvrage est vendu au prix de CHF 15.- dans les trois mairies. D'autres points de vente, bien insérés dans le tissu social des Trois-Chêne, sont recherchés, dans la perspective d'élargir une diffusion demeurant encore très confidentielle.



## **Projet d'ouvrage sur la thématique du passage**

Lors de l'assemblée générale du 13 mai 2009, le comité a été mandaté pour poursuivre les travaux exploratoires, destinés à concrétiser un projet d'ouvrage sur la thématique du passage; considérant que nos trois communes sont très fortement impactées par l'évolution des diverses voies de communication qui les traversent depuis des siècles.

L'actualité du projet CEVA a conforté le comité sur la pertinence d'un tel sujet, qui pourrait constituer le premier volet d'un triptyque, dont les volumes suivants traiteraient des espaces naturels et des parcs d'une part, des ensembles urbains caractéristiques, d'autre part.

Le comité a mandaté M. Pierre Monnoyeur, historien de l'art, pour réaliser un préprojet qui sera présenté aux commissions Culture fin 2010.

## **Galerie La Primaire**

**6 expositions - 6 heures musicales**

**Portraits, peintures, sculptures, photos, bijoux**

## **25<sup>e</sup> saison de La Primaire**

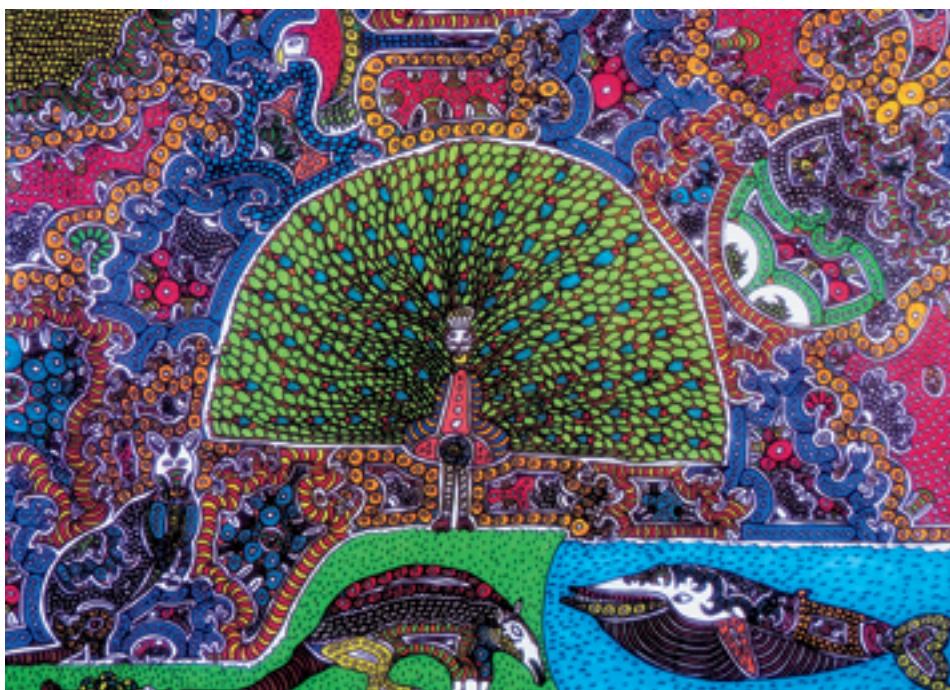
Pour marquer la 25<sup>e</sup> saison de la galerie, le comité de La Primaire a décidé de mettre les locaux à disposition d'une Association amie, la section genevoise de la SSBA, Société Suisse des Beaux-Arts, dont les expositions se font habituellement à la Villa du Jardin Alpin à Meyrin.

Les responsables de la SSBA ont souhaité mettre en valeur le travail d'un groupe de huit artistes sous la direction de Christian Meyer, qui s'est voué durant toute une année au thème fort délicat du portrait. Ainsi, plutôt qu'une exposition habituelle, les visiteurs de la galerie ont pu découvrir les étapes d'un travail en mouvement, les multiples secrets que l'approche du visage humain par différents artistes peut faire apparaître, l'évolution et la diversité qui peuvent se constater chez un même artiste en fonction des techniques (dessin, peinture, céramique, gravure) et surtout du modèle qui se trouve en face de lui. Cette expérience réussie a peut-être ouvert la voie à d'autres idées d'échange ou de partage entre galeries.

## Expositions

Après cet événement exceptionnel, la saison s'est poursuivie dans la tradition bien rodée de La Primaire. Comme d'habitude, le comité a cherché à profiter de la présence simultanée de trois artistes, dont chacun dispose en toute liberté de l'espace qui lui est attribué, pour donner à chaque exposition la plus grande diversité possible. Bien des visiteurs ont dit à plusieurs reprises combien est apprécié ce «voisinage» de trois, parfois quatre artistes. On passe ainsi d'un «univers» à l'autre, on compare, on se fait surprendre, on découvre. Il n'est pas rare non plus que les artistes eux-mêmes y prennent goût, nouant entre eux des contacts, échangeant leurs expériences, se soutenant pendant les heures de présence.

Il est difficile d'énumérer toutes les expositions ou de nommer tous les artistes qui ont jalonné cette saison. Citons quelques moments un peu plus particuliers. Par trois fois, des



Œuvre de Karel Desclouds



*Œuvre de Karel Desclouds*

photos ont été présentées cette année. Charles Roulin a fait surgir des paysages du Sahara, dans les couleurs brûlantes du sable et les formes mystérieuses des rochers. Olivier Urfer a proposé une promenade à la découverte d'endroits familiers ou insolites de Conches. Andreas Marx a montré sa manière personnelle de saisir par l'image les sculptures qu'Ute Bauer exposait dans le même espace.

Plus surprenantes encore furent les œuvres de deux dessinateurs hors du commun. Thierry Ott, bien connu dans les milieux journalistiques et par les amateurs de parties d'échecs destinées aux spécialistes, a présenté une formidable série de dessins aux crayons couleur, œuvres arrachées avec ténacité et humour à une épreuve qui l'avait touché dans sa santé et sa mobilité. Non moins surprenants les dessins de Karel Desclouds, sans doute le plus jeune des artistes exposant cette année à La Primaire: un monde aux couleurs intenses, habité par des êtres multiformes nés d'une imagination aux ressources apparemment inépuisables.

Enfin, cette saison a été aussi l'occasion pour le bijoutier Thierry Uhlmann, ami de longue date de La Primaire, de venir présenter ses créations, alors qu'il s'apprête à fermer définitivement son atelier des Eaux-Vives.

### **Heures musicales**

L'heure musicale est un moment privilégié le dimanche qui suit le vernissage de chaque exposition. Grâce à ses bonnes relations dans les milieux de la musique, Jacqueline Cart a su, cette année encore, engager des musiciens d'excellente qualité, qui ont fait le bonheur des mélomanes amis de la galerie. La place de choix revient sans aucun doute à la musique classique, mais la galerie a également eu le plaisir, lors de la première exposition, de faire une incursion dans la chanson, en écoutant Gilles Abhervé chanter Brassens, accompagné à la guitare par Sylvie Canet.

Si la galerie de Conches est en mesure de se maintenir, de continuer de saison en saison, elle le doit d'une part, à son comité de gestion, présidé par Gisèle Spescha, et d'autre part, au soutien fourni par des «membres sympathisants» extrêmement fidèles et fort nombreux ainsi qu'à l'engagement de tout un groupe de «membres actifs», qui assurent le service de la cafétéria et une présence appréciée aussi bien des artistes que des visiteurs. Toutes ces personnes méritent une grande reconnaissance. Sans oublier bien sûr la confiance et l'appui de la mairie.



## Lyre de Chêne-Bougeries

La Lyre de Chêne-Bougeries aura connu une saison 2009-2010 bien remplie.

Elle a participé au concours cantonal des musiques genevoises où elle a fait son entrée en 2<sup>e</sup> catégorie et s'est classée deuxième, derrière la fanfare municipale de Meinier. Elle a également participé au concours de marche et a obtenu la 5<sup>e</sup> place.



Puis, elle a animé les Promotions de Chêne-Bougeries et celles de Chêne-Bourg, la Vogue de Carouge, ainsi que l'accueil des nouveaux habitants de Chêne-Bourg.

Comme chaque année, elle a eu le plaisir d'accueillir les habitants lors de son traditionnel concert de l'Avent, en décembre 2009.

La Lyre a également participé à l'apéritif des Vœux et à la cérémonie de la remise du Mérite chênois de la ville de Chêne-Bougeries, où elle a donné son concert annuel.

Si vous êtes musiciennes ou musiciens, la Lyre vous accueille tous les mardis de 19h45 à 21h30, à l'école du Belvédère.

**Pour toutes informations:** [www.lyrecb.ch](http://www.lyrecb.ch)



## Société de Tambours l'Aiglon

Placée sous la responsabilité musicale de M. Eric Perruchoud, l'école a été réorganisée, en offrant, entre autres, des cours personnalisés le mardi de 17h30 à 20h.



Les cinq membres du comité ont continué de veiller à la bonne gestion de la société. Ainsi, pour la première année depuis 2006, un excédent de recettes a pu être dégagé.

Le recrutement de nouveaux élèves et musiciens demeure un objectif prioritaire.

## Les activités

### 2009

- |            |   |
|------------|---|
| 18.06.2009 | Aubade pour les autorités de Chêne-Bourg  |
| 27.06.2009 | Fête des écoles de Chêne-Bougeries  |
| 28.06.2009 | Fête des écoles de Chêne-Bourg  |
| 05.09.2009 | Accueil des nouveaux habitants de Chêne-Bourg                                     |
| 06.12.2009 | Fête de la Saint-Nicolas & Marché de Noël<br>de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries |
| 11.12.2009 | Fête de l'Escalade de Chêne-Bourg   |

### 2010

- |            |   |
|------------|---|
| 19.01.2010 | Apéritif des vœux de l'Aiglon à Chêne-Bourg |
| 16.03.2010 | Assemblée générale à Chêne-Bourg            |
| 13.05.2010 | Sortie familiale «PAPILIORAMA» à Chiètres   |
| 29.05.2010 | Soirée annuelle de l'Aiglon à Chêne-Bourg   |

## Théâtrochamp

Fondé par M<sup>me</sup> Anouchka Chenevard Sommaruga en 1981 à Jussy, Théâtrochamp est passé professionnel en 1992 et a adhéré à l'Association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (l'ASTEJ). Au total, 80 enfants et adolescents provenant de différents milieux socio-culturels et de diverses régions du canton et de France voisine participent aux ateliers de théâtre, chant et danse ainsi qu'à la création de spectacles.

Théâtrochamp est une troupe reconnue pour ses prestations professionnelles, la création originale de spectacles et, au-delà des arts de la scène, l'accompagnement à la découverte de soi-même, l'écoute et le dialogue avec l'autre, la construction des relations sociales dans un groupe.

## REPRESENTATIONS ET SPECTACLES 2009-2010

### Attentat verbal

Pour la première fois, Théâtrochamp a réuni l'ensemble de la troupe, soit 80 jeunes comédiens âgés de 5 à 22 ans, pour ce spectacle plein d'humour. Outre les chants, les danses et les sketches, un hommage a été rendu à Raymond Devos, Anne Roumanoff, Grand Corps Malade, Jacky Lagger et Khalil Gibran. Les représentations ont eu lieu du 12 au 14 juin 2009, à la salle Point Favre à Chêne-Bourg.

Un public nombreux est venu applaudir ce florilège et a réservé un accueil chaleureux à tous nos jeunes comédiens. Le spectacle a fait l'objet d'articles parus dans *Le Chênois* en mai 2009 «Théâtrochamp, la fibre comédienne, des jeunes qui s'engagent» et dans l'édition du 13 juin 2009 de *la Tribune de Genève* où il apparaît en 3<sup>e</sup> position du TOP-Five de nuit.

### Ma double Vie

Dernière création de Théâtrochamp, traitant d'un thème douloureux et encore tabou: l'homosexualité chez les adolescents et les difficultés du «coming out», a été entièrement écrite par l'atelier des jeunes de Théâtrochamp chapeauté par la scénariste Stephane Mitchell.

Ce spectacle a été présenté pour la première fois en novembre et décembre 2007 à Chêne-Bougeries et a reçu le Prix du Jury lors du festival de la Tolérance à Paris en avril 2009. Il a été repris le 4 septembre 2009 à la salle Pitoëff dans le cadre des premières Assises contre l'homophobie de Genève.

### L'oiseau du matin

Dès le mois de janvier 2009, Théâtrochamp a commencé le travail de mise sur pied de l'adaptation de la pièce d'Alexis Chevallier et d'Alain Sabaud. Les thèmes de la protection de la nature, de la biodiversité, du développement durable, ainsi que la défense des droits de l'enfant ont été mis à l'honneur. A l'été 2009, les 21 comédiens âgés de 6 à 14 ans et une jeune adulte de 18 ans ont commencé les répétitions. Ils ont participé à tout un programme d'activités destiné à les sensibiliser aux thématiques abordées: visite du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, du Conservatoire et Jardin botanique de Genève, sorties



Photo Philippe Wagneur

découvertes dans la nature (Île des oiseaux à Préverenges, marais de Jussy, ...), conférences sur les oiseaux, la botanique, les droits de l'enfant, le tri des déchets.

Les jeunes ont pu bénéficier du concours de professionnels pour les initier à la découverte de la biodiversité dont M. Pascal Moeschler (conservateur du Muséum), M. Laurent Vallotton (ornithologue et adjoint scientifique du Muséum), M. Pierre-André Loizeau (directeur du Jardin botanique). M<sup>me</sup> Martine François (Terre des Hommes) leur a permis de découvrir les «enfants au travail» dans quelques parties du monde et de comprendre les implications sur leur devenir. Ils se sont activement impliqués dans la thématique du tri des déchets et ont confectionné des oiseaux à partir de matériaux de récupération. Ces créations ont fait l'objet d'une exposition intitulée «D'étranges oiseaux» au Muséum d'Histoire Naturelle de Genève du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 31 janvier 2010. Chaque oiseau portait dans son bec un message personnel d'engagement des comédiens envers la nature.

Pour la réalisation, ils ont été accompagnés par M. Daniel Dubois, directeur du théâtre du rêve et M<sup>me</sup> Josette Gallay, qui a également créé les décors et les costumes confectionnés à base de matériaux recyclés.



Photo Jean-Paul Levet

Les représentations se sont déroulées du 5 au 14 février 2010 à la salle Jean-Jacques Gautier de Chêne-Bougeries. La troupe a remporté un magnifique succès auprès du public, notamment des plus jeunes. De nombreuses classes enfantines et primaires des communes de Cologny, Chêne-Bougeries, Vandoeuvres, Puplinge, Anières, ainsi que plusieurs écoles privées (Bersot, La Salésienne, Didac) ont été enthousiasmées par la qualité de la performance.

### **«Ça me saoule!» encore un spectacle sur l'alcool...**

Depuis quelques années, les médias dénoncent la flambée des accidents et abus liés à la consommation d'alcool par les jeunes et les adolescents. C'est pour s'attaquer à ce thème d'actualité brûlante – le rapport des jeunes à l'alcool – que depuis le 17 septembre 2009 l'atelier écriture a réuni une quinzaine de jeunes chapeautés par Stephane Mitchell, scénariste et dramaturge ayant remporté le prix Swissperform 2009 du meilleur téléfilm suisse.

Ce spectacle, écrit et joué par des jeunes âgés de 13 à 22, ans entend apporter un éclairage particulier sur l'«alcoolisation» et l'ampleur du phénomène, en donnant le point de vue des premiers concernés: les adolescents. Les représentations sont programmées en octobre 2011 à la salle Jean-Jacques Gautier de Chêne-Bougeries.

### **Participation de jeunes de Théâtrochamp à des clips et castings**

Le 21 juillet, deux jeunes ont tourné pour le TCS avec les productions Totem-Snaï. En août 2009, plusieurs adolescents se sont présentés pour le casting du film «T'es pas toute seule» écrit par Stephane Mitchell et réalisé par Raymond Vouillamoz.

Quelques jeunes ont également participé au casting des «P'tits z'animateurs» de la TSR. Benoit Peccorini a été sélectionné.

Le 20 janvier 2010, 11 enfants de la troupe ont participé à une journée de casting avec Teenergy Productions à Montreux.

Pour plus de renseignements: [www.theatrochamp.ch](http://www.theatrochamp.ch)

## Cirquenchêne

L'année scolaire 2009-2010 a marqué un nouveau tournant pour Cirquenchêne.

Dès la fin juillet 2009, deux professeurs, Pascale et Piotr ont quitté le chapiteau; Pascale, pour s'adonner à d'autres occupations et Piotr, pour vivre une heureuse retraite bien méritée dans sa Pologne natale, après 16 ans passés avec Cirquenchêne.

Ces deux départs ont quelque peu influencé l'effectif. Les élèves étaient moins nombreux à la rentrée de septembre. C'est tout de même avec enthousiasme que les cours de Cirquenchêne ont repris. Manu, promu entraîneur-responsable, a été secondé par quatre élèves adolescents qui ont été présents à tour de rôle.





Les «portes ouvertes» de décembre se sont déroulées, comme chaque année, dans la joie et la bonne humeur. Les parents étant bien évidemment toujours intéressés par les activités de leurs enfants.

En décembre toujours, les élèves du «Groupe spectacles» se sont produits à l'occasion de l'Arbre de Noël des résidants et des enfants du personnel de l'EMS des Châtaigniers à Veyrier.

Lors de l'assemblée générale du 2 février 2010, le comité a lancé un appel aux parents présents dans l'espoir de recruter quelques nouveaux membres à la suite de la démission de deux personnes très impliquées.

Avec le printemps, Cirquenchêne a connu un regain d'activités. Le 17 avril 2010, deux énormes ballots sont arrivés sur le terrain. La nouvelle toile du chapiteau de Cirquenchêne, rouge, bleu, jaune, brille désormais dans le ciel bleu du matin, pour la plus grande joie des bénévoles venus participer au montage.

Dans la salle de gym de l'école de Chêne-Bouggeries, l'activité était également débordante. Moniteurs et élèves se sont entraînés et ont répété les spectacles du mois de mai.

Le 29 mai 2010, une grande fête, CIRQUENBONHEUR, organisée en collaboration avec l'Association Enfants Bonheur, a marqué le 20<sup>e</sup> anniversaire de Cirquenchêne. Des attractions se sont multipliées de 11h à tard dans la nuit avec un dîner-spectacle servi sous le chapiteau pour les parents et amis de Cirquenchêne.

[www.cirquenchene.ch](http://www.cirquenchene.ch)

## Journal Le Chênois

L'Association «Le Chênois» a été constituée en 2003. Elle édite trois publications, à savoir le journal, l'annuaire et l'agenda culturel des Trois-Chêne. Le journal, fondé en 1915, paraît sept fois l'an. L'agenda culturel chênois paraît au printemps, en automne et en hiver et informe les habitants des manifestations à venir. L'annuaire est édité en septembre : il s'agit d'un ouvrage de consultation indispensable pour la vie quotidienne des Chênois. Ces publications sont distribuées gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres chênoises par La Poste. L'Association du Chênois est composée de six représentants issus des Conseils municipaux et des conseillers administratifs délégués à la culture des trois communes : le comité de l'association se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes. Le comité de rédaction du journal «Le Chênois» est composé d'une dizaine de personnes.



### Tirage du journal et de l'agenda culturel:

16'415 exemplaires

### Tirage de l'annuaire:

17'500 exemplaires

### Rédactrice en chef:

Mme Kaarina Lorenzini

### Secrétaire:

Mme Françoise Allaman

### Adresse:

Chemin du Bois-Des-Arts 52

1226 Thônenex

Case postale 145

1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81

Fax 022 349 14 81

E-mail: lechenois@bluewin.ch

# SPORTS

## Centre Sportif Sous-Moulin

Créé en 1983 et agrandi en 2000, le Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) est le plus grand centre sportif du canton, le premier groupement intercommunal de Genève et un vrai village à proximité des trois communes chênoises.

### CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal compte au total 18 membres, cinq conseillers municipaux par commune et les trois conseillers administratifs délégués aux sports. En 2009-2010, les conseillers intercommunaux de Chêne-Bougeries ont été: M. E. Biedermann (conseiller administratif), M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia, H. Wyss, MM. C. Liberek et P.-Y. Favarger.



Le Conseil intercommunal a été convoqué à six reprises et, dans le cadre de ses tâches statutaires, il a examiné et approuvé les comptes d'exploitation 2008, le préfinancement effectif, le rapport de l'organe de révision, la répartition de l'excédent et accepté le rapport d'activité. Il a voté le budget 2010 et procédé à la nomination des président, vice-président, secrétaire et représentants du Conseil intercommunal au Bureau.

Par ailleurs, il a préavisé des crédits de construction pour le changement de chaudières, l'étanchéité-carbonatation de la toiture de la salle omnisports, le désamiantage des locaux et équipements exigé par la loi.





## BUREAU DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Bureau du Conseil intercommunal comprend les trois conseillers administratifs délégués aux sports et deux conseillers municipaux désignés par le Conseil intercommunal.

Du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010, M. P. Debarge en a été le président, M. E. Biedermann, le vice-président, M. C. Détruche, membre. M. P. Uehlinger était le représentant du Conseil intercommunal et M. P.-Y Favarger en était le secrétaire.

Le Bureau du Conseil s'est réuni à 12 reprises et, en marge de la préparation des séances plénières du Conseil intercommunal, a traité les objets suivants:

- Réfection des toitures - étanchéité - carbonatation de la salle omnisports
- Changement des chaudières du bâtiment omnisports
- Revêtement de l'entrée de la patinoire
- Désamiantage
- Rénovation future du stade de football
- Parcours aventure indoor
- Accueil du Curling Club Genève
- Audition du comité de Chênois Handball

## RAPPORT FINANCIER

### Coût de CHF 99.80 par habitant

Le fonctionnement du CSSM est financé en grande partie par les redevances des communes. Elles sont calculées au prorata du nombre de leurs habitants.

En 2009, les participations des communes ont été les suivantes:

- Chêne-Bougeries, CHF 1'016'463.– pour 10'185 habitants
- Chêne-Bourg, CHF 790'416.– pour 7'920 habitants
- Thônex, CHF 1'331'032.60 pour 13'337 habitants

Avec un budget total de CHF 3'854'284.–, le coût par habitant s'est élevé à CHF 99.80. Les charges de personnel en représentent les 53%. Le coût net d'exploitation s'est élevé à CHF 3'137'911.60. L'eau et l'énergie ont représenté les 30% des charges d'exploitation.



## Bénéfice de CHF 47'165.70

Le résultat 2009 dégage un bénéfice, qui doit être statutairement versé à la fortune du Groupement.

## Préfinancement

Le rattrapage annuel se poursuit à raison de CHF 115'923.-/an. Ont été comptabilisés au titre de préfinancement en 2009, l'achat d'un tracteur, le remplacement d'une machine à paillettes de glace, des nouveaux rideaux à la salle des banquets du Restaurant 3-Communes.

## Personnel

Le nombre d'employés n'a pas varié par rapport à l'année dernière, à savoir 17 collaborateurs. Du personnel auxiliaire (15 collaborateurs/trices) a été engagé pour l'exploitation de la patinoire. Le personnel technique a bénéficié de l'appui de deux aides dans le cadre d'un programme de réinsertion de l'Hospice général. Grâce aux instructeurs des Samaritains des Trois-Chêne, le personnel fixe a suivi des cours de premiers secours et de défibrillation semi-automatique en plus de ses cours de formation continue.

## Mérite Sportif 2009

La remise du Mérite Sportif des Trois-Chêne a eu lieu le mercredi 19 mai 2010 en présence des autorités, des sportifs honorés, de leurs proches et des présidents de clubs. La commission d'attribution des mérites a porté son choix sur le club de Volleyball Chênois VBC pour son titre de champion Suisse des juniors de moins de 21 ans et sur Sara Pérez, qui a remporté en patinage artistique le titre de championne Suisse des cadettes.

## Sinistres au CSSM

Le centre a dû essuyer plusieurs sinistres en 2009. Trois infiltrations d'eau se sont produites dans la salle omnisports, en particulier pendant la période des travaux d'étanchéité de la toiture. Deux incendies accidentels ont provoqué des dégâts dans le studio attenant au restaurant et dans la cabine basse tension de la patinoire.



## Grands chantiers achevés

La rénovation de la cuisine du restaurant s'est achevée en novembre 2009. MM. Safak Karakulak et Damir Blazevic reçoivent à présent la clientèle dans un cadre rafraîchi.

La fin des travaux d'étanchéité et de carbonatation des toitures de la salle omnisports, du restaurant et de la terrasse des salles de théorie a été symboliquement marquée en décembre 2009.

## Parc relais

Les travaux de surélévation du parc relais de Sous-Moulin P+ R vont se poursuivre jusqu'à la fin 2010. Une solution de remplacement de places a été proposée aux automobilistes pendulaires ou aux sportifs par la mise à disposition d'une bande de parage le long de la route Blanche.

## Patinoire

La patinoire a ouvert au public du 10 octobre 2009 au 27 mars 2010. Au milieu de la saison 2009/2010, une légère augmentation de la fréquentation est venue contredire les statistiques des années précédentes.

## Succès répété du CSSM

Avec plus de 15 sports pratiqués au CSSM et la présence de plus de 12 clubs, le succès de ce centre sportif n'est pas artificiel. Les nombreuses compétitions, les cours, les manifestations publiques qui rythment la vie du centre tout au long de l'année en font un atout indéniable pour les communes des Trois-Chêne.





# Projets et infrastructures



## URBANISME

Développée de part et d'autre d'une voie de communication d'échelle nationale qui ne cesse de prendre de l'importance, la commune possède un réseau routier conséquent qui a relié très tôt Chêne-Bougeries à la ville de Genève et en a favorisé l'essor.

Le tracé ferroviaire représente une coupure du territoire communal en deux parties, coupure qui devrait bientôt disparaître avec la couverture des voies projetées dans le cadre du projet CEVA.

Quatre des voies importantes qui traversent actuellement la commune dans le sens ville/campagne (routes de Chêne, de Malagnou, de Florissant et Jean-Jacques Rigaud) découpent le territoire en trois secteurs distincts, soit du sud vers le nord: Conches, Grange-Canal et Chêne-Bougeries, englobant les quartiers du Vieux-Bourg, de la Gradelle et De-La-Montagne.

La pression urbaine en termes de besoins de logements, ainsi que le fort trafic lié non seulement au transport pendulaire des résidents, mais aussi aux échanges transfrontaliers et à la présence de l'accès à l'autoroute blanche, imposent des contraintes importantes sur le développement de la commune.

Dans le cadre de l'élaboration de son plan directeur communal et de son plan directeur des chemins pour piétons, les objectifs de la ville de Chêne-Bougeries peuvent se résumer ainsi:

- préserver durablement les éléments structurants et caractéristiques de la commune (qualité résidentielle, qualité de vie, paysage, patrimoine naturel et bâti, ...);
- définir un mode de densification utilisant au mieux les zones constructibles disponibles et existantes ainsi qu'un mécanisme de contrôle des mesures d'augmentation de densité;
- contribuer à la maîtrise du trafic de transit lié au développement des communes voisines et de la région frontalière et qualifier le réseau des divers modes de déplacement dans la commune;
- définir des priorités en matière de développement des équipements communaux ou intercommunaux.

Par ailleurs, tenant compte des divers PLQ adoptés ou en voie d'être déposés, ainsi que d'une densification progressive de sa zone villas, la ville de Chêne-Bougeries s'attend à compter plus de 13'000 habitants à l'horizon 2020.

En termes de développement d'emploi et d'habitat, ainsi que d'organisation des réseaux de déplacement, la réflexion sur le plan local doit prendre en compte les interactions avec toute la région.

## **Plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons**

Le concept de l'aménagement cantonal, adopté par le Grand Conseil en 2000 et par le Conseil Fédéral le 14 mars 2003, représente le cadre légal définissant les principes et objectifs d'aménagement du territoire à l'échelle cantonale.

Le schéma directeur cantonal qui précise les conditions de mise en œuvre du concept de l'aménagement cantonal, adopté en 2001 par le Grand Conseil, a fait l'objet d'une mise à jour en 2006, adoptée par le Conseil d'Etat le 28 mars 2007.

Cette mise à jour se caractérise par deux options de base auxquelles la commune de Chêne-Bougeries entend souscrire pleinement: la prise en compte de la dimension transfrontalière et du développement durable.

Suite à la mise à jour par le Grand Conseil de la LALat (Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire) en novembre 2002, un article (Art. 11bis) a été introduit, prévoyant l'obligation pour les communes d'élaborer un plan directeur communal en liaison avec le Département du Territoire (DT) et la Commission cantonale d'urbanisme, puis de doter ledit plan directeur d'un statut légal.

L'article 11.1 de la même loi fixe les règles de conformité du plan directeur communal au plan directeur cantonal.

D'autre part, la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnées pédestres, du 4 octobre 1985 (LCPR), ainsi que la loi d'application votée par le Grand Conseil genevois le 4 décembre 1998 (LF 1 60) obligent les communes à établir des plans directeurs des chemins pour piétons et leur en donnent la compétence.

La commune souhaite saisir l'occasion de ces impératifs légaux pour élaborer un nouvel outil de travail de référence.

Le plan directeur communal doit par ailleurs permettre à la ville de Chêne-Bougeries d'assumer sa tâche en matière d'aménagement communal, notamment par:

- l'élaboration d'une vision d'ensemble du développement territorial de la commune et des besoins de coopération avec les communes voisines;
- la programmation des équipements de compétence communale;
- la politique foncière communale;
- la réalisation d'un plan directeur des chemins pour piétons;



- l'aménagement du domaine public et des espaces verts;
- la réalisation d'une politique communale en matière de logement, de protection du patrimoine et des sites, et de protection de l'environnement;
- l'usage du droit d'initiative communale en matière de plan d'affectation du sol;
- l'élaboration de préavis communaux relatifs aux projets de construction et d'aménagement.

Lors de sa séance du 19 juin 2008, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries avait voté un crédit d'investissement de CHF 280'000.– TTC destiné à la mise en œuvre du plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons de la ville de Chêne-Bougeries.

Le comité de pilotage, créé à cette occasion, s'est réuni à 12 reprises et à l'issue de ses travaux, un projet de plan directeur et plan directeur des chemins pour piétons a été présenté aux membres de la commission Urbanisme élargie à l'ensemble du Conseil municipal le 13 octobre 2009.

Par ailleurs, un exposé relatif aux divers modes de consultation a été fait par le professeur Thierry Tanquerel lors de la séance de la commission Urbanisme du 14 janvier 2010.

La mesure du projet de plan directeur relative à la densification de la 5<sup>e</sup> zone villas par modification du régime des zones représentera un critère de validation important dudit plan communal par le Conseil d'Etat.

La fiche de ce même projet de plan directeur, telle qu'élaborée à ce jour et intitulée «Parc résidentiel», vise à répondre à cet enjeu en proposant une mise au point de critères communaux spécifiques relatifs aux questions de morphologie, de paysage et d'imperméabilisation des sols.

En l'état, cette proposition pourrait toutefois ne pas correspondre aux objectifs cantonaux en la matière. Si tel devait être le cas, il s'agirait alors d'élaborer une grille d'analyse ainsi que de mettre sur pied des recommandations communales spécifiques pour la réalisation de nouvelles constructions susceptibles de modifier vers le haut le taux de densification en zone villas.

Une telle approche permettrait de clarifier plus avant les propositions contenues dans la fiche citée, subséquemment de guider les débats futurs du Conseil municipal en matière d'aménagement du territoire.

Tenant compte également du souhait des autorités communales d'initier un processus de consultation de la population, un crédit complémentaire d'un montant de CHF 158'000.– TTC a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal lors de sa séance du 6 mai 2010.

## CEVA

L'intermodalité désigne un concept qui implique l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement.

Le but d'une intermodalité bien pensée est d'offrir au voyageur des connections facilitées, afin de rendre son trajet aussi peu contraignant que possible.

En termes de politique des transports, l'intermodalité correspond à la fin d'un modèle unique, toute voiture ou tout camion, et vise à promouvoir le développement des modes de transport doux (vélo, marche) et des transports en commun (ferroviaire, routier) lesquels permettent d'améliorer la mobilité de chacun, désengorgeant les voies de circulation.

Une telle intermodalité est au cœur du projet CEVA, qui représente le chaînon manquant du RER franco-valdo-genevois.

Avec sa réalisation, les habitants d'un vaste territoire allant bien au-delà de Genève et d'Annemasse, disposeront enfin d'un véritable réseau de transports collectifs qui ne pourra que poursuivre son développement et ne se heurtera plus aux frontières.

Le projet se déploiera sur un réseau de 230 km de lignes et d'une quarantaine de gares (dont 5 nouvelles côté Suisse) tant en Suisse (cantons de Genève et de Vaud) qu'en France (départements de la Haute-Savoie et de l'Ain).

Le 31 août 2009, le Tribunal fédéral (TF) a rejeté le recours des maîtres d'ouvrage, contre la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF), de ne pas lever l'effet suspensif des recours contre la décision d'approbation des plans.

Dimanche 29 novembre 2009, les Genevois ont toutefois accepté un crédit complémentaire de CHF 113'000'000.– pour la construction du CEVA, ceci à 61.2% des voix. Toutes les communes et tous les districts, sauf deux, se sont prononcés en faveur de ce crédit. Ce résultat apporte la preuve indiscutable d'un soutien populaire au CEVA. Pour rappel, les coûts du CEVA avaient pu être mis à jour suite à la décision d'approbation des plans délivrée par



l'Office fédéral des transports (OFT) et assortie de charges, et grâce aux rentrées de soumissions pour les travaux de génie civil. Un coût supplémentaire ayant été identifié, le Conseil d'Etat avait choisi de déposer un projet de loi sur le financement complémentaire nécessaire. Ce dernier avait été adopté à une très large majorité par le Grand Conseil le 26 juin 2009, mais avait fait l'objet d'un référendum, qui a mené à la votation citée du 29 novembre.

Le tronçon compris entre la gare des Eaux-Vives et le Foron, d'une longueur de 3'670 m, sera réalisé quasi intégralement en tranchée couverte. En conséquence, l'espace libéré au-dessus de cette future tranchée et traversant les communes de Cologny, Chêne-Bougieries, Chêne-Bourg et Thônex pourra bénéficier d'aménagements spécifiques constituant une voie verte.

Concept plus large que celui de piste cyclable, la voie verte est un axe de circulation ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés. Elle se caractérise avant tout par son degré de sécurité et son accessibilité. La voie verte desservira tout un bassin de population qui trouvera une alternative efficace pour ses déplacements quotidiens. Les nombreux équipements, commerces et logements situés à proximité constituent un pôle d'usagers réguliers de ladite voie.

Enfin, cet axe favorisera un accès direct aux gares CEVA, les liaisons avec le réseau d'itinéraires cyclables devant être assurées de manière efficace et sûre. La voie verte rendra à l'usage public un espace vert pour la détente et la promenade qui bénéficiera tant aux riverains qu'à une plus large population, lesquels pourront y pratiquer en toute sécurité des loisirs comme le vélo, le roller ou la trottinette.

Les parcs situés à proximité ainsi que la récupération d'espaces actuellement en friche, permettront la création d'un réseau d'espaces publics. Les grands parcs de la Grange et des Eaux-Vives, situés en ville de Genève, se trouveront dans le prolongement naturel de cette promenade et assureront un lien direct avec le lac. L'aménagement d'un espace public de détente et de mobilité douce permettra de valoriser des relations transversales, jusqu'alors coupées par l'actuelle voie ferrée, et de renouer le nord et le sud des communes traversées.

En ce qui concerne plus particulièrement Chêne-Bougieries, il s'agit-là d'un objectif prioritaire du plan directeur communal et du plan directeur des chemins pour piétons.

## **Chêne-Bougeries/route Jean-Jacques Rigaud (Enquête publique N° 1651) Projet de plan localisé de quartier N° 29701-511**

Le PLQ cité en titre a fait l'objet d'une enquête publique (N° 1651), laquelle s'est terminée le 15 juin 2009.

Par courrier daté 19 août 2009, la Direction générale de l'aménagement du territoire (DT) a invité le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries à émettre son préavis sur ce projet. Le périmètre du PLQ englobe les parcelles 1564 et 1563; cette dernière d'une surface de 7'554 m<sup>2</sup> étant propriété communale.

La surface brute de plancher (SBP) des bâtiments projetés est limitée à 18'730 m<sup>2</sup>, soit un indice d'utilisation du sol (IUS) de 0.8 maximum.

Les cinq bâtiments projetés côté chemin des Buclines sont d'un gabarit de R+2, alors que les quatre bâtiments projetés côté route Jean-Jacques Rigaud sont d'un gabarit R+3. Ces derniers sont affectés à du logement, étant entendu qu'une partie du rez-de-chaussée de l'un des immeubles pourra être affectée à un équipement d'utilité publique.

Concernant le parage, 243 places de stationnement destinées aux habitants sont prévues en sous-sol alors que 23 places destinées aux visiteurs sont prévues en surface, soit un total de 266 places.

Concernant le parage deux-roues, 187 places sont prévues.

Les toitures seront végétalisées. A l'exception des terrasses et des jardins privatifs, les espaces libres de construction resteront non clôturés. Les mesures de protection de la végétation et les projets de plantations devront se conformer aux directives de la Direction générale de la nature et du paysage. Les arbres situés le long du chemin des Buclines seront d'essences indigènes. L'espace ouvert accessible au public et les espaces extérieurs seront définis dans le cadre d'un concours organisé par la commune pour la construction de deux bâtiments.

L'aménagement du trottoir et de la piste cyclable le long de la route Jean-Jacques Rigaud se fera en coordination avec la Direction générale de la mobilité.

Un concept énergétique peu polluant devra être élaboré lors de la première requête définitive en autorisation de construire. Ce dernier tiendra compte de toutes les alternatives d'énergie renouvelable locale. Les projets doivent être compatibles le cas échéant avec le développement d'une solution centralisée de distribution de chaleur.

Quatre lettres d'observations ont été reçues par le Département du territoire durant l'enquête publique.

Le projet de PLQ N° 29701-511 a fait l'objet d'un préavis favorable par 5 voix pour et 4 voix contre par les membres de la commission Urbanisme du Conseil municipal réunis en séance le 8 septembre 2009. Ces derniers ont toutefois souhaité que la remarque suivante soit formulée: «Les aménagements extérieurs doivent être impérativement coordonnés au plan localisé de quartier et précisés en annexe à ce dernier».

Lors de sa séance ordinaire du 15 octobre 2009, le Conseil municipal a décidé de préviser favorablement ce PLQ, ceci par 15 voix pour et 7 voix contre, tout en l'assortissant de la remarque formulée en séance de commission Urbanisme.

La mise en oeuvre de ce PLQ nécessitera toutefois un échange de terrains pour permettre la réalisation de l'un des immeubles projetés par la société Florissana SA, ainsi que la réalisation d'un espace public central souhaité par la commune.

L'aménagement dudit espace ainsi que la construction de deux immeubles situés sur la parcelle propriété communale feront l'objet d'un sous-périmètre dans le cadre d'un concours d'aménagement initié par la commune.

L'échange cité se fera selon les conditions suivantes:

- la ville de Chêne-Bougeries cède un terrain de 760 m<sup>2</sup> ainsi que le complément de droits à bâtir permettant la réalisation d'un immeuble par la société Florissana SA,
- la société Florissana SA cède un terrain de 1'850 m<sup>2</sup> permettant la réalisation d'un espace public par la ville de Chêne-Bougeries, ainsi que du bassin de rétention nécessaire à la réalisation de l'ensemble du PLQ,
- la société Florissana SA participe à la réalisation dudit espace public jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 715'000.– TTC,
- suite à cet échange de terrains et de droits à bâtir, une nouvelle délimitation parcellaire permettra à chaque propriétaire d'envisager une réalisation séparée subordonnée au règlement du PLQ.

Ces principes ainsi que le mode de calcul, tant de la participation financière de Florissana SA à l'aménagement de l'espace public que de la clé de répartition des frais d'étude et d'équipements jusqu'à l'achèvement du PLQ, ont fait l'objet d'un projet de convention, lequel a été communiqué aux membres de la commission Urbanisme du Conseil municipal lors des séances des 9 juin et 8 septembre 2009.

Lors de sa séance ordinaire du 15 octobre 2009, le Conseil municipal a entériné ce projet, ceci par 15 voix pour et 8 voix contre, et a désigné deux conseillers administratifs pour signer l'acte notarié y relatif.

### **Chêne-Bougeries/ch. du Pré-du-Couvent (Enquêtes publiques N° 1664 et N° 1682) Projet de plan localisé de quartier N° 29687-511 et N° 29687A- 511**

Le PLQ cité en titre a fait l'objet d'une première enquête publique (N° 1664), laquelle s'est terminée le 17 septembre 2009.

Par courrier daté 7 octobre 2009, la Direction générale de l'aménagement du territoire (DT) a invité le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries à émettre son préavis sur ce projet.

Ce projet de PLQ s'inscrit dans un périmètre comprenant 28'261 m<sup>2</sup>.

Sur la base d'un indice d'utilisation du sol (IUS) de 0.82, les droits à bâtir s'élèvent à 23'174 m<sup>2</sup>.

La construction de quatre bâtiments est projetée. Trois bâtiments destinés prioritairement à du logement présentent des gabarits de R+7+S, de R+10+S et de R+4+S.

Le 4<sup>e</sup>, dévolu à des surfaces commerciales, est constitué d'un rez-de-chaussée. Les rez-de-chaussée des bâtiments A et B seront également affectés à des activités commerciales et/ou administratives.

256 places de stationnement «voitures» sont prévues dont 214 dévolues aux logements, 24 aux visiteurs et 18 en sous-sol pour les activités commerciales. 223 places situées pour moitié à l'intérieur des constructions et pour l'autre moitié à l'extérieur de ces dernières sont prévues pour le stationnement «vélos».

La typologie des bâtiments devra tenir compte de l'exposition au bruit. Des dispositions constructives seront prises pour les façades, pignon nord-est des bâtiments A et B, conformément aux articles 31 et 32 de l'Ordonnance fédérale pour la protection contre le bruit du 15 décembre 1986.

Les toitures plates du bâtiment D devront être végétalisées par la création de milieux de substitution; leur conception devra être soumise à la DGNP lors de la demande en autorisation de construire. Une réflexion sera engagée quant à l'opportunité de mise en place de toitures végétalisées sur les toitures plates des trois immeubles d'habitation cités.

Les aménagements extérieurs devront faire l'objet d'une étude d'ensemble, laquelle sera jointe au dépôt de la première requête définitive en autorisation de construire. Cette étude devra prévoir notamment le choix d'espèces végétales indigènes.

Trois lettres d'observations ont été reçues par le Département du territoire durant l'enquête publique.

Lors de sa séance du 10 décembre 2009, le Conseil municipal a décidé de préviser défavorablement le projet de PLQ, ceci en raison des déséquilibres concrétisés par les implantations, les gabarits et les dévestitures prévus.

Par ailleurs, le Conseil municipal a tenu, lors de cette même séance, à souligner fermement que les conditions pour l'octroi des autorisations de construire, inscrites dans la légende du PLQ, à savoir, entre autres, que les parcelles n° 1499, 1554 et 1555 devaient devenir accessibles pour les futurs habitants des bâtiments A, B et C, préteriaient gravement les droits des ayants droit et présentaient un précédent inacceptable sur le territoire communal.

Par courrier daté 16 février 2010, le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) demandait une nouvelle mise à l'enquête publique du PLQ cité dans une version modifiée; le dossier portant désormais le N° 29687A-511.

Les modifications apportées sont les suivantes:

- suppression de la phrase en légende «l'octroi des autorisations de construire est subordonné à l'accessibilité des parcelles N° 1499, 1554 et 1555 pour les habitants des bâtiments A, B et C;
- maintien de la villa de la parcelle N° 1555 et de son accès. La villa est indiquée aujourd'hui comme «bâtiments existants maintenus dans leur gabarit, leur implantation et leur affectation (logements)» à la place de «bâtiments à démolir»;
- modification de la trame, et de la légende concernant les parcelles N° 1554 et 1555, soit «parcelles privées» à la place d'«espaces collectifs privés destinés aux habitants des constructions existantes et projetées»;

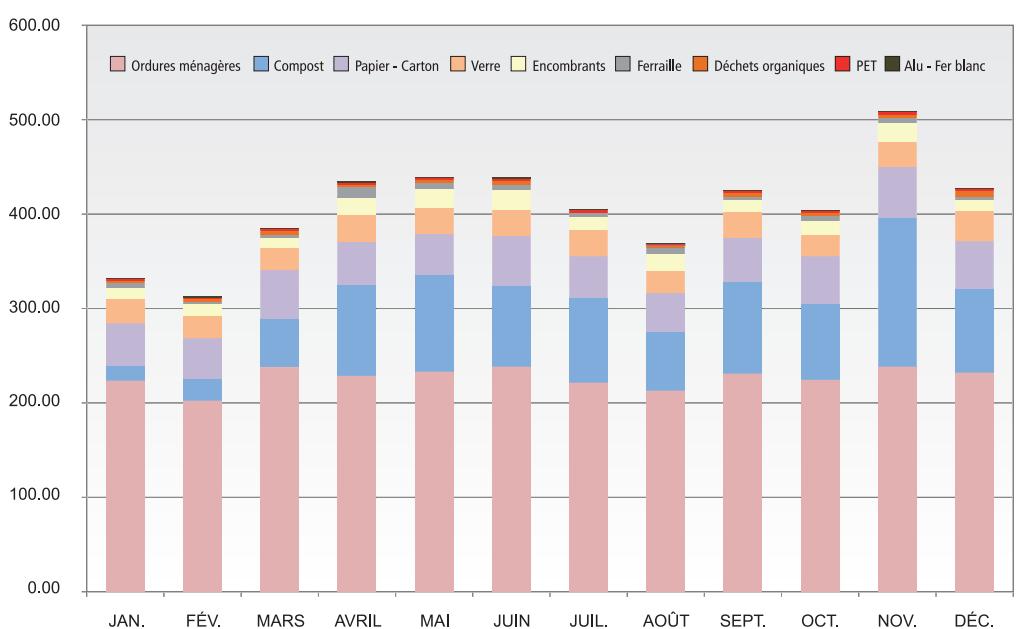
- remplacement en légende de «seules les clôtures (perméables à la petite faune) en limite du périmètre du PLQ pourront être admises» par «seules les clôtures perméables à la petite faune pourront être admises»;
- adjonction d'une trame avec légende «servitude de non bâtir au profit de l'Etat de Genève» sur les parcelles N° 1554 et 1555;
- reprise du tableau de répartition des droits à bâtir afin d'intégrer le maintien de la villa sur la parcelle N° 1555;
- et rectification de l'accès à la villa sise sur la parcelle N° 1554.

L'enquête publique a eu lieu du 22 février au 22 mars 2010.

## Voirie - Traitement des déchets

Conformément à la loi sur les marchés publics, l'échéance du contrat avec le prestataire de service Transvoirie SA a été anticipée pour initier une mise en soumission publique de la levée et du traitement de tous les types de déchets collectés sur le territoire communal. Cette mise en soumission publique avait été précédée d'un audit qui a permis de déceler les forces et les faiblesses des pratiques jusqu'à ce jour observées.

### Répartition des déchets 2009



Les statistiques et les relevés des déchets ne font pas encore apparaître en 2009 un net recul des déchets mélangés. C'est pourtant la tendance observée à partir de 2010, qui doit encore se confirmer.

## Ordures ménagères

Les ordures ménagères continuent d'être relevées trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi). Elles doivent être emballées dans des sacs plastique solides et déposées les jours de levées soit sur le trottoir soit dans des containers.



Les ordures ménagères sont malheureusement souvent incinérées sans être triées. La commune demande à chaque foyer de faire l'effort de trier ses ordures au préalable et de les amener dans les différents points de collecte et déchetteries.

Rappelons qu'un sac d'ordures ménagères ne devrait pas contenir de:

- bouteilles ou bocaux en verre (déchets relevés séparément et récupérés dans les points de collecte)
- boîtes de conserve en fer blanc et aluminium (récupérées dans les points de collecte)
- capsules à café Nespresso (récupérées dans les points de collecte)
- épluchures de légumes, coquilles d'œufs ou autres lavures (déchets organiques relevés séparément)
- papier et cartons (déchets relevés séparément et récupérés dans les points de collecte)
- déchets de jardin (déchets relevés séparément et à déposer dans l'enceinte des Parcs et Promenades)
- ferraille, bois et autres objets encombrants (déchets relevés séparément)
- piles usagées (récupérées dans les points de collecte et reprises par les revendeurs)
- bouteilles en plastique PET (récupérées dans les points de collecte)
- matériaux électriques et électroniques (repris par les distributeurs et acceptés dans l'enceinte des Parcs et Promenades)
- huiles minérales (à rapporter dans un centre brico-loisirs ou dans l'un des trois espaces de récupération du canton/ESREC)
- médicaments (à rapporter dans les pharmacies)
- ampoules, vitres, miroirs (récupérés dans l'enceinte des Parcs et Promenades)
- textiles/habits usagés (récupérés dans certains points de collecte)
- peintures diverses et solvants (à déposer dans l'enceinte des Parcs et Promenades)

## Ramassage des déchets organiques de cuisine par triporteur



Plusieurs nouveautés ont été introduites en 2010. Ainsi, depuis le 23 février 2010, des membres de l'association Partage viennent relever les déchets de cuisine en triporteur. A cet égard, trois nouveaux gestes ont dû être acquis:

- Jeter les déchets organiques de cuisine dans un sac biodégradable
- Déposer les sacs biodégradables pleins dans un container signalé du bon pictogramme
- Transporter le container sur le trottoir dès le lundi soir. Il sera vidé dans la matinée du mardi

Dans les habitations collectives, les locataires sont priés de s'adresser à leur régie pour équiper leur allée de containers adéquats, qui seront vidés le mardi matin par des camions de la société Transvoirie SA. Les déchets doivent être également conditionnés dans des sacs biodégradables.

## Une déchetterie verte réaménagée

La déchetterie verte située dans le périmètre de la mairie a été entièrement réaménagée. Cette déchetterie réservée aux habitants ou aux professionnels travaillant sur la commune permet de recueillir les déchets de jardin (taille de haies, tontes de gazon, feuilles mortes ou branches de 15 cm de diamètre maximum) qui ne peuvent pas être déposés dans des containers. Une carte d'accès est disponible à la mairie, moyennant le paiement d'une caution de CHF 50.-. Elle sera remboursée lors de sa restitution.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

- Hiver (jusqu'au 26 février et dès le 13 décembre 2010): du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h sauf jours fériés.
- Eté (du 1<sup>er</sup> mars au 11 décembre 2010): du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h sauf jours fériés. Le samedi de 14h à 16h.

Les déchets spéciaux, à savoir le matériel électronique, les ampoules économiques, certains déchets toxiques, les batteries de voitures qui ne peuvent pas être repris par les revendeurs, continuent d'être collectés dans ce même périmètre de la mairie.



*La déchetterie verte réaménagée*

### **Le point sur les déchets**

Ces deux nouveautés sont venues s'ajouter au dispositif existant. Ainsi, Chêne-Bougeries est une des rares communes du canton qui offre des services porte à porte, non seulement pour les ordures ménagères, mais également pour le verre, les déchets de jardin, les déchets de cuisine, les encombrants et le papier/carton.

Il est prévu d'ajouter des points de collecte de quartier sur le territoire et de moderniser les plus anciens afin de favoriser encore plus le tri des déchets.

La commission Mobilités-Nature-Environnement s'est penchée à plusieurs reprises sur un règlement des déchets au premier semestre 2010. Ce dernier sera soumis aux instances cantonales et reviendra au Conseil municipal lors de la prochaine période d'activité.

## Travaux

En plus des réparations ponctuelles de la chaussée et des trottoirs, le service des Routes s'est beaucoup impliqué dans l'entretien du domaine public communal, face à une recrudescence d'incivilités. Effacement des tags, remplacement de vitres d'arrêts de bus, de corbeilles et autres petites réparations sont devenus un travail hebdomadaire.

Deux grands projets sont arrivés à bout touchant:

### Zone 30 km/h. Falquet

Une nouvelle zone 30 km/h a été créée au nord de la commune, suite à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 790'000.– voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 12 novembre 2009.



Ce nouveau périmètre est délimité par la route Jean-Jacques Rigaud, l'avenue Léonard-Sismondi, le chemin De-La-Montagne et le chemin des Flombards, ainsi que le chemin de Grange-Falquet sur son tronçon compris entre la route de Chêne et le chemin de la Gradelle. Il constitue un espace précis et cohérent comprenant des routes intérieures privées ou des dessertes de quartiers et plusieurs établissements scolaires.

Les points forts du nouvel aménagement sont les suivants:

– **Réaménagement de l'entrée de Grange-Falquet depuis la route de Chêne**

Très fréquenté la journée et le soir par les étudiants de l'école Jean-Piaget et du jardin d'enfants à proximité, ce tronçon a reçu une grande attention de la commission Mobilités-Nature-Environnement du Conseil municipal. Le trottoir prolongeant l'arrêt du tram a été élargi et un plateau piétonnier surélevé, avec une chaussée colorée, souligne nettement l'espace-rue devant le collège. En zone 30 km/h., les piétons ne sont pas prioritaires, mais dans ce cas de figure, ils forment le principal flux de circulation et cet espace leur est à nouveau consacré.

– **Stationnement alterné comme modérateur de trafic**

Les rues transversales comme le chemin de la Gradelle, les avenues De-Gasparin, Marc-Doret, Sismondi, etc. bénéficient à présent d'un stationnement alterné. 53 places ont été créées et les cases occupées forment de bons modérateurs de trafic. De plus, des îlots avancés, souvent constitués de végétation, apportent aux usagers des chemins privés une meilleure visibilité avant de s'engager sur la chaussée.

– **Carrefours marqués et priorité de droite**

Les deux carrefours de la zone (chemins de la Gradelle et de Grange-Falquet et avenues De-Gasparin et Marc-Doret) sont marqués par des seuils ou par des coussins berlinois avec des passages piétons et une priorité de droite.

– **Nouveau trottoir et élargissements**

Attendu depuis longtemps, un trottoir en dur est venu remplacer les lignes jaunes sur le chemin de la Gradelle, entre les chemins des Flombards et De-La-Montagne. La plupart des autres trottoirs de la zone ont été élargis.

### – Les portes d'entrée

La nouvelle zone est délimitée par des portes d'entrée sous forme de totems. Le premier totem se situe en face de l'école Jean-Piaget sur le chemin de Grange-Falquet, les deuxième et troisième sur l'avenue Sismondi, à l'entrée de la route J.-J. Rigaud et du chemin De-La-Montagne et le dernier, sur le chemin de la Gradelle à l'entrée de la route J.-J. Rigaud.

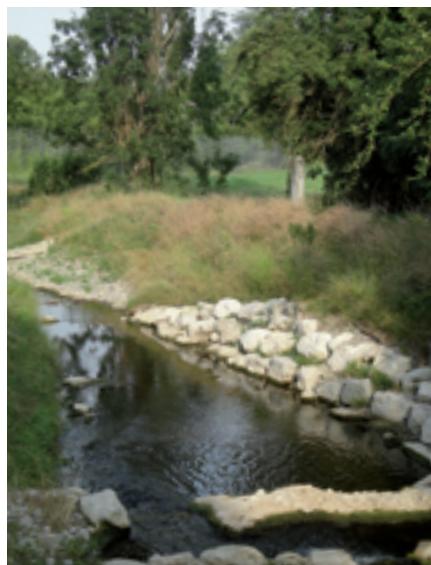
### La Seymaz urbaine

Les travaux de renaturation de la Seymaz se sont poursuivis sur Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries. Un nouveau tronçon de plus de 2 km a été achevé en novembre 2009 avec les dernières plantations.

Les travaux avaient débuté le 6 juillet 2009 entre les passerelles Cavussin et Gautier. Les quatre objectifs appliqués à ce tronçon consistaient à recréer des berges naturelles, un lit de rivière diversifié, à améliorer la capacité d'auto-épuration du cours d'eau et la migration piscicole.

Ainsi, au niveau de la rue de Genève, les boulets cimentés ont été remplacés par des caches à poissons couplés à des deflecteurs, afin d'éviter le comblement rapide du lit de la rivière et de créer un meilleur courant. Le seuil en bois du parc Gautier a été transformé grâce à des enrochements façonnés et démultipliés créant de petites chutes. Les berges ont été élargies. Avec de faibles pentes, elles libèrent désormais le cours d'eau en crue qui pourra s'étendre sur une plus grande surface. Mais le lit mineur de la rivière reste étroit, permettant de conserver une bonne hauteur d'eau et d'éviter l'envasement.

Le projet de renaturation de la Seymaz urbaine a été inauguré le 6 novembre 2009, en présence du conseiller d'Etat en charge du Département du territoire, Robert Cramer, de la conseillère administrative de Chêne-Bourg, Beatriz de Candolle, et du maire de Chêne-Bougeries, Francis Walpen.



## Abribus



Chêne-Bougeries est desservie par plusieurs lignes des transports publics genevois (TPG) et compte 44 arrêts sur son territoire. Le Conseil municipal a accepté lors de sa séance du 10 décembre 2009 un crédit d'investissement de CHF 730'000.– pour installer 22 nouveaux abribus. Comme chaque emplacement demande une autorisation, des négociations avec les services de la DGM (Direction générale de la mobilité), du DCTI (Département des constructions et des technologies de l'information) ou avec les propriétaires - obligation de souscrire des contrats de servitude. Les abribus seront installés au fur et à mesure de l'aboutissement de ces démarches.

## **Aménagement du bassin-fontaine de la place Colonel-Audéoud**

Lors de sa séance du 4 février 2010, le Conseil municipal acceptait un crédit d'investissement de CHF 193'200.– pour le financement d'une installation urbaine, tableau d'eau et de lumière sur la place Colonel-Audéoud.

A la fin des travaux d'aménagement de la nouvelle place en 2004, un espace minéral avec un bassin miroir circulaire agrémenté de quatre jets d'eau est créé. Ce bassin devient le lieu d'exposition d'œuvres d'art contemporaines temporaires jusqu'en 2008.

Désireux de donner plus d'ampleur de nuit comme de jour à la fontaine, de mettre en avant une œuvre pérenne en lien direct avec le lieu et d'attirer les rassemblements sur la Bougerie, les membres de la commission Culture du Conseil municipal de Chêne-Bougeries ouvrent un concours d'installations urbaines.



Le concours est lancé le 16 février 2009 et le 24 avril, huit artistes ou groupement d'artistes font parvenir leur projet à la mairie. Un jury de professionnels, composé d'un sculpteur, d'un décorateur de théâtre, d'un metteur en scène, ainsi que de trois conseillers municipaux membres de la commission, se réunit le 30 avril et formule ses recommandations sur les trois premiers projets.

Exposés pendant trois semaines à l'entrée de la mairie, ces trois projets ont suscité l'intérêt du public. Il ne faut cependant compter que sur 173 votes exprimés, qui ont suivi les recommandations du jury. M<sup>me</sup> Caroline Tapernoux, artiste plasticienne est la lauréate du concours pour son projet «Audéoud. Tableaux d'eau et de lumière».

Caroline Tapernoux et Nicolas Crégut, architecte urbaniste, se sont d'abord inspirés de ce lieu chargé d'histoire, entre le temple, le cimetière, l'école et la mairie. Leur projet s'inscrit dans la continuité en gardant la majeure partie des travaux réalisés en 2004.

Le point fort est une sculpture centrale composée de 12 tubes en acier de hauteurs différentes. Cette sculpture vit en priorité avec l'eau l'été et avec la lumière artificielle l'hiver. L'eau joue avec la sculpture, assurant une atmosphère rafraîchissante l'été, et court au sol en jaillissant de petits canaux protégés par des grilles de part et d'autre du bassin principal et de son socle de pierre. L'hiver, elle cède la place à la lumière artificielle qui anime l'espace, prolonge la sculpture centrale dans les canaux périphériques sur le sol et éclaire en contre plongée les arbres existants.

## Collecteurs

### Les installations collectives privées d'intérêt local

Selon les dispositions de la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991, de l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux du 28 octobre 1998, de la loi y afférente du 5 juillet 1961 et du règlement d'exécution cantonal du 15 mars 2006, dans son article 27, sont considérées comme installations collectives privées d'intérêt local, les installations desservant plusieurs habitations et recouvrant un secteur territorial important.

En accord avec la commune, le département décide du statut d'installation collective privée d'intérêt local. A cet égard, les copropriétaires de nombreux chemins privés que compte Chêne-Bougeries, sont des partenaires qui peuvent proposer des projets d'assai-

nissement – non nécessairement planifiés au cours des années antérieures, mais constituant souvent des opportunités permettant de trouver des synergies avec les travaux effectués en relation avec les collecteurs publics ou des aménagements de modération du trafic – en particulier dans les zones résidentielles.

C'est dans cet esprit que le Conseil municipal avait voté lors de sa séance du 29 janvier 2009 un crédit d'investissement de CHF 155'000.– afin de couvrir le coût des travaux de mise en séparatif d'un collecteur situé sur le chemin privé du Mont-Blanc. Ces travaux sont aujourd'hui terminés.

Par ailleurs, la mise en séparatif de l'avenue de l'Ermitage est à l'étude. Le projet prévoit le regroupement au centre du domaine public de tous les services en fluide, ceci afin de préserver au mieux le système racinaire des chênes bordant l'avenue.

Les études relatives au projet de mise en séparatif du quartier de la Gradelle ont été finalisées et présentées aux copropriétaires concernés.

## Bâtiments – constructions

En marge de l'entretien courant du patrimoine immobilier, deux bâtiments administratifs ont fait l'objet de travaux présentant un caractère exceptionnel.

### Mairie

Ainsi, il a été procédé à une réfection complète de l'étanchéité, de la ferblanterie et de la menuiserie de l'avant-toit du bâtiment abritant les locaux de la mairie au 136, route de Chêne.

### Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons

Le rez-de-chaussée de la villa Sismondi, abritant les locaux de l'arrondissement d'état civil Chêne-Bougeries-Voirons, a fait l'objet d'une extension; un guichet supplémentaire ayant été mis à disposition des usagers.

### Bâtiments scolaires

Certains bâtiments scolaires ont également fait l'objet d'interventions spécifiques.

### Gradelle

A l'école de la Gradelle, les sanitaires ont été remplacés. Une centrale solaire destinée à alimenter en énergie l'appartement du concierge a été installée. Des travaux de rafraîchissement des menuiseries extérieures ont débuté.

### Belvédère

A l'école du Belvédère, une partie des installations de filtration de la piscine a été renouvelée.

### Immeubles sis rue de Chêne-Bougeries

Le chantier relatif à la rénovation de l'immeuble sis 18, rue de Chêne-Bougeries s'est achevé à la fin de l'année 2009. Cet immeuble avait été acquis par la commune en 2006.

Par ailleurs, le Conseil municipal avait voté le 19 juin 2008 un crédit d'investissement de CHF 1'569'100.– afin de transformer ce dernier pour qu'il retrouve son essence originelle, la façade ayant été conservée ainsi que la cage d'escalier et l'arcade commerciale du rez-de-chaussée.

L'immeuble sis 16, rue de Chêne-Bougeries, acquis par la commune en janvier 2009, fait actuellement l'objet d'une rénovation/transformation.

### **Immeubles sis chemin du Pont-de-Ville**

Le Conseil municipal a voté lors de sa séance du 15 avril 2010 un crédit d'investissement de CHF 710'000.– destiné à couvrir les frais relatifs à des travaux de réfection de l'étanchéité des toits en terrasse des immeubles sis 11-13-15, chemin du Pont-de-Ville.

### **Remplacement de chaufferies**

S'inscrivant dans une politique d'économie d'énergie et tenant compte de la vétusté des installations existantes, le remplacement des chaufferies des écoles du chemin De-La-Montagne, de la Gradelle, ainsi que de celle du bâtiment communément appelé villa Boissonnas, situé dans le parc Grange-Canard au chemin de Grange-Canal, est à l'étude.

## Parcs et Promenades

Rappelons, en guise de préambule, qu'un concept d'entretien différencié a été initié en 2004 et progressivement mis en œuvre. En effet, la nature a besoin d'un certain temps pour s'adapter et passer d'un entretien naguère intensif à un entretien aujourd'hui extensif, reflet d'un engagement en faveur de la biodiversité. C'est dans cet esprit que les jardiniers ont planté près de 800 végétaux, en majorité des arbustes.

Trois projets particuliers méritent d'être mis en exergue.

### Remplacement de la haie du CRL



Lors de sa séance du 12 novembre 2009, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement d'un montant de CHF 66'000.– afin de procéder au remplacement d'une vieille haie stérile de thuyas par un pananage d'essences locales en station en bordure du terrain abritant le Centre de Rencontres et de Loisirs. Ainsi, près de 500 spécimens ont été plantés sur une longueur d'environ 130 m. Les gazons ont quant à eux été remplacés par une prairie fleurie, laquelle sera entretenue avec un retard de fauche, servant ainsi d'habitat à la petite faune et aux insectes.

### Création d'un jardin didactique

Première étape du nouvel aménagement des parcs reliant la future voie verte à la promenade de la Seymaz, le Jardin du Vallon sera un modèle de biodiversité.

Décomposé en quatre parties distinctes, le Jardin du Vallon comprendra:

- une zone extensive, terrain d'expérimentations thématiques, telles que trou d'eau, plantes sous plaques de verre;
- une zone humide avec un étang protégé par un cordon de plantations et dont l'alimentation en eau suivra les variations saisonnières;



- un jardin {ProSpecieRara} avec carrés de fleurs ou de légumes anciens,
- une treille, au pied de laquelle seront plantés des hutins.

#### **Un espace enfantin didactique**

Le tronc du chêne pluricentenaire, tombé le printemps dernier, deviendra l'objet d'un parcours didactique sur la vie des grands arbres. Certains habitants des forêts, sous forme de jeux à ressort, berceront les plus petits et une tyrolienne reliera le tronc couché au chêne de remplacement planté il y a déjà quelques années.

#### **Des chênes à adopter**

Enfin, le jardin sera jalonné de jeunes chênes en jauge. Dans un proche avenir, ces derniers pourront être replantés pour les besoins de la commune ou même adoptés par certains propriétaires.

#### **Réhabilitation de la promenade dite Gautier**

Lors de sa séance du 4 février 2010, le Conseil municipal a voté un crédit d'un montant de CHF 90'000.– destiné à couvrir les frais relatifs aux travaux de réhabilitation de la promenade dite Gautier qui reliera les parcs situés à proximité de la mairie au bord de la rivière Seymaz en passant par un cordon végétal.

## Fleurissement original et généreux

Formés par Thierry Simier, les collaborateurs du service des Parcs et Promenades de Chêne-Bougeries ont appliqué les techniques de floraison et de plantation réputées de ce grand horticulteur établi à Montrichard.

Le fleurissement d'été du parvis de la mairie, orange, rouge, bleu et vert, répondant à la devise «Inventez le fleurissement qui vous ressemble!» a été créé aux couleurs du logo de Chêne-Bougeries.

La générosité a constitué le leitmotiv de ce fleurissement différent. Ainsi, plus de 960 plantes ont été nécessaires pour former une coulée de fleurs englobant un parterre de gazon ovale. Des plantes qui s'expriment au gré de la saison, tantôt en fleurs, tantôt en feuilles et dont les hauteurs, formes et couleurs s'assortissent harmonieusement.

D'autres massifs moins importants ont également rencontré un franc succès sur le territoire de la commune.



### **Un nouvel étang dans le parc Stagni**

Les préoccupations des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) quant à l'inactivité de certains jeunes pendant l'été ont trouvé réponse dans un beau projet, amené par la nature. C'est en effet grâce à une résurgence de la nappe phréatique du genevois (s'étendant de Vandoeuvres à l'Arve) qui affleure à un endroit précis du parc Stagni, qu'est née l'idée de créer un plan d'eau. L'idée du chantier trouvée, il fallait encore la concrétiser. En juillet 2009, cinq jeunes âgés de 16 à 20 ans ont creusé le nouvel étang naturel en suivant les précieux conseils d'un expert de Pro Natura, sous la responsabilité des collaborateurs du service des Parcs et Promenades de Chêne-Bougeries.

Ce plan d'eau constitue désormais un espace idéal pour le développement de la petite faune et flore indigène. Il concourt ainsi à augmenter les richesses naturelles de nos parcs.



## **Etudes d'aménagement**

La ville de Chêne-Bougeries s'implique résolument dans la planification de son développement en choisissant d'instaurer des partenariats avec les autorités cantonales, les promoteurs privés et la sécurité civile. Le territoire fait en effet face à un potentiel de constructions important puisque le canton a entrepris de nombreuses études de plans localisés de quartiers (PLQ). Citons, entre autres, les PLQ Jean-Jacques Rigaud, Pré-du-Couvent, Bessonnette, Challandin, Python/Falletti, Cougnard, Hauts-de-Malagnou, Prieuré, Pré-Babel, Frontenex/Tulette, qui représentent au total 1'507 logements, soit en moyenne cantonale 3'165 habitants supplémentaires d'ici à l'horizon 2020.

Trois dossiers d'aménagement méritent encore une mention particulière:

- La participation communale à l'aménagement de l'axe Frontenex qui, sous le pilotage du canton, vise à relier les communaux d'Ambilly à la future gare CEVA des Eaux-Vives.
- Le projet de réaménagement de la route de Chêne, la ville de Chêne-Bougeries ayant décidé de favoriser des aménagements paysagers particuliers sur un axe transfrontalier très fréquenté.
- La réhabilitation du village de Chêne-Bougeries, dossier qui devrait trouver une issue dans le lancement de mandats d'études parallèles conformes à la norme SIA 143.

## Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Le Conseil de Fondation, de même que le bureau, se sont réunis une fois au cours de l'année.

Pour mémoire, le Conseil municipal avait, lors de sa séance du 10 avril 2008, voté un crédit d'étude d'un montant de CHF 400'000.– afin d'examiner une variante de rénovation du périmètre nord-ouest du village.

Cette étude permettra d'établir un comparatif précis entre plusieurs variantes de réaménagement. La commission Urbanisme du Conseil municipal avait été saisie lors de sa séance du 10 mars 2009, d'une proposition relative à l'organisation d'un concours en procédure ouverte à 2 tours.

Ce projet avait également été présenté aux membres du Conseil de Fondation, lesquels avaient fait part d'observations relatives, entre autres, à une certaine lourdeur du cahier des charges proposé aux concurrents, ainsi qu'au fait que le lauréat de ce nouveau concours n'obtiendrait pas nécessairement de mandat de réalisation.

Tenant compte de ces réserves, divers contacts ont été pris afin de déterminer dans quelle mesure les dispositions de la norme SIA 142 pouvaient être respectées dans le cadre du type de concours proposé.

Après examen, il a été jugé préférable d'attendre la récente publication de la nouvelle norme SIA 143. En effet, cette dernière porte très précisément sur l'organisation de concours d'études parallèles en procédure ouverte sans réalisation à la clef. Cette nouvelle approche sera donc proposée aux instances communales concernées, à savoir le Conseil de Fondation ainsi que la commission Urbanisme du Conseil municipal.

Pour mémoire, le projet lauréat du concours d'architecture de 1997 se proposait de conserver un patrimoine bâti valorisable, hors emprise de l'aménagement routier. L'élargissement envisagé de la rue de Chêne-Bougeries impliquait certes la démolition de certains immeubles qui font obstacle à une circulation en site propre, mais le plan d'aménagement du périmètre maintiendrait et étendrait les espaces non bâties.

Au chapitre financier, relevons que la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries continue de bénéficier d'un cautionnement accordé par la commune.

Les frais de conciergerie, d'assurances et d'impôts, ainsi que les charges relatives à la consommation d'eau et d'électricité sont restés stables par rapport à ceux observés l'année précédente. Les frais d'entretien ont quant à eux augmenté de manière importante par rapport à ceux comptabilisés en 2008. En effet, ces derniers englobent divers coûts liés au sinistre survenu le 13 octobre 2009, lequel a gravement endommagé le bâtiment situé 21 rue de Chêne-Bougeries. Pour le reste, divers travaux d'entretien courant ont été effectués sur les autres bâtiments propriétés de la Fondation, en particulier sur le bâtiment HLM situé 39-41 rue de Chêne-Bougeries.

M. Emile Biedermann a présidé le Conseil de Fondation en qualité de conseiller administratif délégué. Mme Christine Delarue a siégé en qualité de vice-présidente du Conseil de Fondation. M<sup>mes</sup> Mariette Bauduccio-Deluc, Brigitte Hunkeler Dyla et Graziella Salerno ont continué de siéger au sein du Conseil, en qualité de déléguées du Conseil municipal. MM. Jan Doret et Nicolas Rufener ont siégé en tant que spécialistes désignés par le Conseil administratif.

L'aménagement du périmètre nord-ouest du village doit impérativement se réaliser. Maintenir en l'état des bâtiments vétustes, sans réaliser d'autres travaux que ceux exigés par la simple sécurité, ne constitue pas une solution. Il convient donc résolument de mettre en œuvre le nouveau projet de concours basé sur la récente norme SIA 143, ceci préalablement au choix d'une variante de réaménagement par les instances communales concernées.



# Ecole et activités sociales



## ÉCOLES

Une récente étude du SRED (DIP) concernant les prévisions d'effectifs scolaires laisse envisager une augmentation du nombre d'élèves pour la période 2010-2013.

Par ailleurs, tenant compte des divers PLQ adoptés ou en voie d'être déposés ainsi que d'une densification progressive de sa zone villas, la ville de Chêne-Bougeries s'attend à compter plus de 13'000 habitants à l'horizon 2020.

En raison de ce qui précède, les autorités communales souhaitent poursuivre une réflexion approfondie quant à la création de parcours piétonniers sécurisés ainsi qu'à une optimisation des transports scolaires dont les coûts sont bien moindres que ceux relatifs à la construction de nouveaux bâtiments scolaires.

Cela étant, il convient de garder à l'esprit que l'école de Conches, située dans le secteur sud de la commune n'offre aucune capacité d'accueil supplémentaire. En conséquence, le Conseil administratif a récemment décidé d'initier une étude de faisabilité concernant un agrandissement de l'école citée.

La réflexion intercommunale sera également approfondie dans la mesure où les limites territoriales communales demeurent souvent abstraites pour les élèves dont un nombre significatif fréquente les écoles privées. Diverses hypothèses d'équipements collectifs de proximité devront donc être formulées dans le cadre de la planification des nouvelles habitations ou des nouveaux quartiers, lesquels doivent être conçus comme de véritables centres de vie.

## Statistiques des écoles

Ecole	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ch. De-La-Montagne	61	61	61	62	58	60
Chêne-Bougeries	97	98	100	86	81	73
Grange-Canal	-	-	-	-	-	-
Conches	149	145	139	142	144	140
Belvédère	143	150	130	125	121	123
Gradelle	148	146	151	129	129	133
<b>Totaux</b>	<b>598</b>	<b>600</b>	<b>581</b>	<b>544</b>	<b>533</b>	<b>529</b>

Toutes classes confondues, filles et garçons regroupés.

Degrés	2004	2005	2006	2007	2008	2009
1 <sup>re</sup> enfantine	67	65	70	45	69	76
2 <sup>re</sup> enfantine	67	68	71	62	51	62
1 <sup>re</sup> primaire	72	71	60	71	64	50
2 <sup>re</sup> primaire	80	74	73	56	71	73
3 <sup>re</sup> primaire	79	80	72	79	56	66
4 <sup>re</sup> primaire	76	78	85	74	73	56
5 <sup>re</sup> primaire	84	79	74	77	72	72
6 <sup>re</sup> primaire	73	85	76	80	77	74
<b>Totaux</b>	<b>598</b>	<b>600</b>	<b>581</b>	<b>544</b>	<b>533</b>	<b>529</b>

Toutes écoles confondues, filles et garçons regroupés.

## Voyage pédagogique et échange scolaire

### Visite de 22 enfants du bout du monde

En juin 2009, 22 élèves d'une école de Raivavae en Polynésie française ont passé 11 jours à Genève en compagnie des élèves de la classe de 5<sup>e</sup> primaire de M<sup>me</sup> Farhana Lehmann Jordan (école de Chêne-Bougeries).



L'île de Raivavae en Polynésie française se situe dans l'archipel des Australes, perdue au centre du Pacifique sud à 800 km de Tahiti et compte près de 1'000 habitants. Elle est un exemple bien concret des difficultés que connaissent certaines îles de Polynésie française dans de nombreux domaines comme l'eau, l'électricité ou le traitement des déchets.

Lors de récents voyages, deux Genevois se lient d'amitié avec le directeur de l'école primaire et, profitant d'un budget de désenclavement, organisent avec celui-ci le voyage

de 22 élèves et quatre accompagnants dans notre ville du bout du lac. Le 1<sup>er</sup> juin, après un voyage de deux jours et demi, ces derniers rencontrent enfin les 22 élèves de Chêne-Bougeries. Pendant 11 jours, ils vont partager les nombreuses excursions organisées parmi lesquelles, une visite du site de Châtillon, proposée par la mairie de Chêne-Bougeries. La journée s'est achevée par la plantation d'un arbre de l'amitié à proximité de la mairie, en présence de M. Walpen, maire, suivie d'un grand spectacle de remerciements aux sons des chants et danses polynésiens et avec la projection d'un film sur le tri des déchets réalisé par la classe de Chêne-Bougeries. Dès le 12 juin, ils partaient en direction de Paris.



## Fête des Promotions

Vendredi 26 juin 2009

Les «animaux de la forêt» marquaient le thème de la fête et ont donné lieu à de merveilleux dessins réalisés en classe par les élèves de la 1E à la 6P. Certains ont illustré le programme de la fête, les autres étant exposés durant une journée à l'Espace Nouveau Vallon, puis pendant le festival «Bim Bada Boum», au mois d'août.

Après les jeux et manèges, sous la conduite de leurs enseignants, l'après-midi, la cérémonie officielle a rassemblé à la salle communale Jean-Jacques Gautier, les élèves des 3P à 6P. Discours, animation assurée par les 6P des quatre écoles, remise des prix de camaraderie et de français ont ponctué la cérémonie. Accompagné de la Fanfare du Château et de la Lyre de Chêne-Bougaries, le grand cortège a vu défiler dans le cœur de la commune, écureuils, renards et hiboux, tous issus de l'imaginaire des enfants; puis enfants et familles se sont réunis sous la tente pour écouter le concert des fanfares, déguster des spécialités culinaires variées. Puis, le bal tropical, avec l'orchestre Sa-Kail a clôturé une journée pleine d'émotions et de plaisirs.

## Responsabilités citoyennes

Le groupe «Responsabilités citoyennes» s'est réuni régulièrement dans le courant de l'année, dans un but de prévention des incivilités et de promotion des responsabilités citoyennes. L'échange d'informations entre les membres du groupe est également de première importance.

### Journées citoyennes – 1, 2 et 4 février 2010

Avec l'accord des directeurs/trice d'écoles et en étroite collaboration avec les enseignants, le groupe «Responsabilités citoyennes» a mis sur pied des «Journées citoyennes». Ainsi, les matinées des 1<sup>er</sup> et 2 février, les élèves des classes de 6P ont pu visiter les services communaux durant une demi-journée: rencontres avec les APM, des membres de la Compagnie des sauveteurs auxiliaires et de la Compagnie des sapeurs-pompiers 21, ainsi



que les collaborateurs du service des parcs et promenades, visite de la chaufferie à bois ainsi que des divers services de la mairie. Le but premier de ces visites consistait à enrichir les connaissances des enfants et à leur permettre de prendre conscience du travail fourni par lesdits services pour que la commune fonctionne au mieux.

Puis, le 4 février, durant une matinée, les élèves ont rencontré en salle du Conseil municipal, les élus, le Conseil administratif in corpore et plusieurs conseillers municipaux. Les questions, préparées en classe avec leurs enseignants, ont permis un précieux apprentissage de la vie citoyenne.

Tant les enfants que les maîtres se sont déclarés enchantés de cette expérience qui est appelée à se renouveler.

## Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)



Le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) accueille les enfants des écoles de Chêne-Bougeries de la 1<sup>re</sup> enfantine à la 6<sup>e</sup> primaire aux restaurants scolaires de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 18 h pour les activités surveillées. Quinze animateurs/trices répartis dans les différentes écoles encadrent les enfants.

Durant l'année 2009/2010, les équipes parascolaires des écoles de Chêne-Bougeries ont participé aux

### – **Carnaval et Garden Party**

Le carnaval est organisé en collaboration avec la commune et le Centre de loisirs de Chêne-Bourg; la Garden party en collaboration avec le Centre de loisirs de Chêne-Bourg.

- **Mini-olympiades** organisées en collaboration avec la ludothèque de Chêne-Bougeries.
- **Tournoi de foot** en collaboration avec tout le parascolaire du canton.

Lors de sorties exceptionnelles, la mairie de Chêne-Bougeries met à disposition des équipes parascolaires, un minibus avec chauffeur.

La responsable de secteur (GIAP) pour les communes de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg est M<sup>me</sup> Viviane Carrascosa.

## Restochêne



Créée par un comité de bénévoles soutenant 180 familles de Chêne-Bougeries, l'association Restochêne permet aux enfants de manger dans trois des quatre restaurants scolaires de la commune.

19'740 repas ont été servis aux enfants durant l'exercice 2009-2010 (Belvédère 5'882, Chêne-Bougeries/De-La-Montagne 7'706 et Gradelle 6'152) soit une moyenne journalière de 130 repas.

Un comité de 5 membres bénévoles gère et organise l'infrastructure nécessaire et la recherche d'autres bénévoles, donnant ainsi de leur temps et de leur énergie dans la création et la vie de Restochêne.

Une telle gestion n'est possible que grâce au soutien tant de la ville de Chêne-Bougeries, des animatrices du GIAP, de leurs fidèles employées, que de l'ensemble des bénévoles.

## Miamaclap

Pendant l'année scolaire 2009-2010, la fréquentation du restaurant scolaire de Conches, Miamaclap, a subi une légère croissance. Environ septante familles ont inscrit leurs enfants et environ 40 repas ont été servis quotidiennement. Le Miamaclap se félicite de pouvoir répondre à cette augmentation de la demande tout en espérant qu'elle se stabilise. En effet, l'infrastructure d'accueil, le Foyer de la Ferme, par ailleurs situé dans un cadre exceptionnel, ne permettrait pas de recevoir beaucoup plus d'enfants.



Tous les midis, les enfants de l'école se rendent à pied au Foyer de la Ferme, accompagnés par 3 animateurs du GIAP. Ils partent en deux groupes séparés, les élèves des classes enfantines étant les premiers à se rendre au Foyer. Les repas respectent les principes de nutrition recommandés par le Service Santé de la Jeunesse, tout en s'adaptant aux goûts des enfants.

A la fin du repas, tous les enfants se lavent les dents, les plus petits rentrent à l'école plus rapidement car ils iront faire une petite sieste à l'intérieur avant de se rendre en classe pour les cours de l'après-midi. Les plus grands par contre, restent jouer dans le parc autour du restaurant, en favorisant ainsi un climat d'échange chaleureux et familier avec les enfants du Foyer.

Le financement de l'association du restaurant scolaire est basé d'une part sur les cotisations des familles, permettant ainsi à l'association de supporter par ses propres moyens les frais inhérents à son fonctionnement, et d'autre part, par la subvention de la commune de Chêne-Bougeries dont l'intégralité est reversée au Foyer pour couvrir les charges liées à l'accueil des enfants de l'école. Le prix du repas est fixe et se règle toujours par l'achat de cartes-repas, en vente au guichet de la mairie aux heures ouvrables.

## Structures d'accueil de la petite enfance

### Maison de la Gradelle

Formellement constituée le 10 avril 2008, la commission ad hoc de la Maison de la Gradelle avait actualisé les besoins et les attentes des futurs utilisateurs des infrastructures projetées et avait établi l'inventaire des activités concernées en auditionnant des représentants de la garderie Le Petit Manège, de la FASE et du Centre de Rencontres et de Loisirs.

Le 29 janvier 2009, la commission présentait son rapport final au Conseil municipal avec les conclusions suivantes:

- Le projet de création d'une structure institutionnelle sur le terrain communal situé au centre de la Gradelle est pertinent.
- Un agrandissement modéré, à moyen terme, de l'actuel Centre de Rencontres et de Loisirs est également à étudier.
- Les activités au sein de cette Maison de la Gradelle doivent être cadrées et comprendre des ateliers tout public actuellement dispensés au CRL, une ludothèque et un Club des aînés.

Les membres des commissions Bâtiments – constructions et Petite enfance – jeunesse, réunis en séance conjointe le 23 juin 2009, ont été informés de l'évolution de l'avant-projet; puis des plans remaniés ont été présentés pour validation aux membres de la commission Bâtiments – constructions, le 3 septembre 2009.

Une demande définitive d'autorisation de construire sur les parcelles 1656 et 1801 du cadastre de Chêne-Bougeries a été déposée auprès du DCTI le 9 novembre 2009. Cette requête en autorisation a fait l'objet d'une publication dans le n° 2213 de la FAO en date du 25 novembre 2009.

### Crèche du Nouveau Prieuré

Le BCAS, maître d'ouvrage du projet dit du «Nouveau Prieuré» a transmis en juillet 2009 au Conseil administratif des versions préliminaires d'actes juridiques concernant une promesse de vente/d'achat ainsi qu'un contrat de superficie et de mise en PPE relatif aux surfaces occupées par la future crèche dans le complexe cité.

Le comité de pilotage du projet, dont M<sup>me</sup> Marie-Françoise de Tassigny, mandataire de la commune, fait partie, a poursuivi ses travaux. Une charte intitulée «Projet institutionnel Le Nouveau Prieuré», a été finalisée après avoir été soumise à l'attention des membres de la commission Petite enfance – jeunesse. Les conditions nécessaires à la proche réussite d'un tel projet intergénérationnel sont, entre autres:

- La moitié au moins des classes de la crèche seront réservées à des enfants âgés de 18 mois et plus (aucune interaction entre personnes âgées et enfants plus petits n'est possible).
- Les activités communes telles que les goûters ou collations devront avoir lieu de manière régulière afin d'entretenir les liens créés.
- Les activités communes seront proposées et non imposées tant aux personnes âgées qu'aux enfants.
- La conception architecturale de la crèche, en particulier la paroi vitrée donnant sur la future place du village facilitera cet échange entre les générations (le même choix architectural est réalisé pour l'espace de vie enfantine Mail, ou pour la crèche Ensemble, derrière les immeubles Schtroumpfs à la Servette en ville de Genève).

### **Contrat-cadre pour familles d'accueil**

Un projet de contrat cadre que l'on pourrait qualifier de minimal a fait l'objet de nombreux travaux au sein de la commission «Social – jeunesse» de l'ACG. Ce projet a fait l'objet d'une consultation auprès des communes Arve et Lac lors d'une séance ad hoc convoquée à Chêne-Bougeries le 13 janvier 2010. A cette occasion, les magistrats concernés ont indiqué que ce projet était acceptable, dans la mesure où il l'était également pour la structure de coordination opérant dans le territoire des communes concernées, à savoir l'association Koala, ladite structure ayant émis plusieurs réserves.

## Les Castagnettes

Une équipe éducative enthousiaste et motivée a accueilli cette année 35 enfants de 3 à 4 ans répartis entre cinq matinées, ainsi que 15 enfants de 2 à 3 ans, les lundis et jeudis après-midi.



Après un temps d'accueil, pendant lequel les enfants exploitent librement le jeu symbolique ou libre, le jeu de construction, l'espace peinture, le coin lecture, différents ateliers sont proposés: activités créatrices, musique et chansons, expression corporelle, rythmique, cuisine à emporter ou à consommer sur place, histoires racontées pour ou par les enfants et bien d'autres occupations. Un assortiment de jeux et matériel riche et varié est mis à leur disposition afin de stimuler l'imagination, le goût de la découverte, la matière et son utilisation.

Le jardin d'enfants a vécu au fil des saisons. Par une belle matinée de septembre, leur première sortie automnale les a conduits en bus jusqu'à Cologny pour une balade dans les vignes, à manipuler ciseaux et sécateurs et grappiller du raisin. Chaleureusement reçus dans la cour de la ferme de la Vigne Blanche, ils ont goûté le moût fraîchement pressé. Sur le chemin du retour, les petits paniers étaient remplis de belles grappes.



La préparation de la soupe de l'Escalade a permis aux enfants de se familiariser avec les légumes achetés à la ferme voisine, en les lavant, coupant, cuisinant pour enfin les déguster en compagnie des parents, des frères et sœurs et des grands-parents. Déguisés avec originalité, les enfants ont participé avec joie à cette importante manifestation. Ils ont cassé la marmite en chocolat, préférée pour certains à la soupe aux légumes.

L'hiver a recouvert à plusieurs reprises le grand jardin d'un beau manteau blanc. Batailles de boules de neige, promenades en luge et bonhommes de neige étaient au programme. Le lapin de Pâques n'a pas oublié son rendez-vous annuel avec les enfants des Castagnettes qui lui ont fait bon accueil.

Le printemps est arrivé avec ses couleurs et senteurs. Dans les jardins familiaux, les enfants ont pu admirer, observer, sentir, humer les fleurs; ils ont également observé les légumes pousser.

Cette année encore, un comité de parents a préparé activement la fête des Castagnettes qui a eu lieu en juin. Jeux, château gonflable, balade en poneys, maquillage, repas en commun, pâtisserie, tombola, etc. Rien n'avait été oublié afin de rendre cette journée inoubliable. La petite course d'école, dont le but a été tenu secret jusqu'au dernier instant, a clôturé cette année scolaire riche en émotions.

## Garderie Le Petit Manège

Situé au cœur de la Gradelle, le Petit Manège accueille des enfants âgés de 2 à 4 ans. La garderie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h.

Soucieuse du bien-être des enfants, l'équipe éducative, composée d'éducatrices et d'auxiliaires, met tout en œuvre pour que chaque enfant se sente dès son arrivée, en confiance et en sécurité. Le projet pédagogique constitue le fil conducteur qui va lui permettre de fonctionner de manière cohérente. Accueillir chaque enfant avec ses richesses et ses différences, respecter son rythme, favoriser son intégration dans le groupe, lui donner un cadre structurant en aménageant des espaces de jeux sécurisés, donner les moyens pour que l'enfant puisse développer sa créativité et son imagination, proposer des activités dirigées qui





vont favoriser l'apprentissage et la socialisation ainsi que son développement moteur, telles sont les principales priorités pédagogiques de la garderie.

L'année au Petit Manège a été ponctuée par des moments clés, comme la course d'école. C'est effectivement par une belle journée ensoleillée du mois de juin que toute la garderie a pris deux minibus pour se rendre à Céliney.

Dans un magnifique environnement, les enfants ont d'abord participé à la fabrication de petits pains qu'ils ont ensuite pu emporter chez eux. Puis, par petits groupes, ils ont visité les animaux de la ferme, admiré les tracteurs et autres machines agricoles et découvert les légumes et les petits fruits du jardin.

L'année scolaire s'est achevée par un moment très convivial où parents et enfants se sont retrouvés au Petit Manège pour partager un instant de détente autour d'une verrée et de délicieuses pâtisseries.

Dès la fin août, la garderie a une fois encore, affiché complet. Les enfants de deux ans ont remplacé les plus anciens, partis sur le chemin de la grande école. Après une période d'adaptation, les enfants ont profité des beaux jours de l'automne pour découvrir la place de jeux de la Gradelle, se sont dégourdi les jambes sur les tricycles ou ont fait de petites promenades dans le quartier.

Le mois de décembre a été riche en festivités. D'une part, l'Escalade, qui a rassemblé les enfants autour de la marmite pour perpétuer une coutume bien genevoise, et d'autre part, la fête de Noël qui a réuni les familles autour du sapin. Cette année, les parents ont pu écouter et regarder sur un grand écran un conte joué et mimé par les enfants.

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est avec enthousiasme que les enfants sont partis à la chasse aux œufs de Pâques.

## Crèche des Trois-Chêne

La semaine des préinscriptions pour la rentrée de septembre a eu lieu du 9 au 13 mars au site Gothard. 86 familles dont 62 familles de Chêne-Bourg et 24 familles de Chêne-Bougeries ont préinscrit leurs enfants, soit 40 bébés, 24 enfants âgés de 1 à 2 ans, 19 enfants âgés de 2 à 3 ans et 3 enfants âgés de 3 à 4 ans. Comme chaque année, la demande a été particulièrement forte pour les enfants âgés de 1 à 2 ans.

### OCCUPATION DES PLACES

#### Site Gothard

60 places occupées par 38 enfants de la commune de Chêne-Bourg et 22 enfants de la commune de Chêne-Bougeries.

#### Site de la Villa Mauresque

40 places occupées par 24 enfants de la commune de Chêne-Bourg et 16 enfants de la commune de Chêne-Bougeries.

### PERSONNEL

#### Site Gothard

M<sup>me</sup> Neveu a repris son activité à 80% après son congé maternité. Deux éducateurs, M<sup>me</sup> Drevard et M. N'Diyae, ont diminué leur temps de travail à 80%, tandis que M<sup>me</sup> Rocha a augmenté de 10% le sien. M<sup>me</sup> Erhardt a commencé en septembre une formation en emploi à l'école d'éducateurs de Genève. La stagiaire de 3<sup>e</sup> année de l'école d'éducateurs suivie par M<sup>me</sup> Gerdil a terminé son stage de six mois et a brillamment réussi son examen pratique. Deux stagiaires de 2<sup>e</sup> année de la même école ont effectué un stage d'observation d'octobre à décembre.

#### Site de la Villa Mauresque

Premier semestre difficile, car quatre éducatrices ont été accidentées. Il a fallu trouver des solutions pour les remplacements et fort heureusement l'équipe a été très solidaire. En septembre, une nouvelle éducatrice, M<sup>me</sup> Schoennenberger, a été engagée pour remplacer

le départ de M<sup>mes</sup> Descamps et Touihri; trois éducateurs engagés à 100% ont diminué leur temps de travail à 80%. Comme chaque année, de nouvelles aides ont été engagées pour compléter les équipes.

## REFLEXIONS PEDAGOGIQUES

Tout au long de l'année, lors de plusieurs colloques, dont deux intersites, les projets pédagogiques ont été peaufinés et des thématiques ont été développées en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe.

## RELATIONS EXTÉRIEURES

La crèche a également poursuivi ses collaborations avec:

- le service de guidance infantile, lequel est venu répondre aux questions que se pose l'équipe éducative concernant le développement et le comportement des enfants. Ces rencontres ont été très enrichissantes et ont permis à l'équipe éducative de réajuster le savoir-faire et le savoir-être dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille.
- le service Santé de la jeunesse, lequel a visité deux fois la crèche cette année. Un suivi pour des enfants a été mis en place.

## GÉNÉRALITÉS

A chaque début d'année scolaire, les équipes éducatives invitent les parents à participer à une réunion afin d'expliquer le fonctionnement du groupe, les objectifs pédagogiques, ainsi que le déroulement d'une journée à la crèche; différents films, diapos, photos ou panneaux donnent vie à la théorie. Cette soirée a connu un vif succès; la majorité des familles était représentée.

L'Escalade a été fêtée en compagnie des parents et les éducateurs ont proposé aux enfants un spectacle de marionnettes pour la fête de Noël.

## L'association Koala: une solution d'accueil complémentaire

L'association Koala s'occupe de recruter des familles d'accueil et répond aux demandes de placement d'enfants de 2 mois à 12 ans, sur le secteur de la région Arve et Lac. Ainsi, pour l'année 2009, 30 enfants ont été accueillis de manière fixe ou occasionnelle auprès de 10 familles d'accueil de Chêne-Bougeries.

De plus, chaque année, l'association propose une palette d'activités telles que conférences, formations, ateliers de bricolages. Elle organise également un service de baby-sitting, dont les missions sont proposées à des jeunes ayant obtenu une attestation de la Croix-Rouge.

Les communes de la région Arve et Lac subventionnent l'association Koala en tenant compte du nombre d'enfants placés par jour. La participation financière de la ville de Chêne-Bougeries pour 2009 s'est, quant à elle, élevée à CHF 18'701.75.

Lors d'une soirée officielle annuelle, le travail d'utilité publique des familles d'accueil est reconnu et récompensé par la ville de Chêne-Bougeries, ainsi que par toutes les communes de la région Arve-et-Lac. En 2009, comme l'année précédente, la cérémonie a eu lieu à Jussy. Une somme de CHF 6'651.- correspondant à des primes de fidélité a été versée par la ville de Chêne-Bougeries et distribuée aux familles d'accueil en fonction au moment de la distribution. La prise en charge des frais de formation et des cotisations annuelles est également englobée dans ce montant.

La ville de Chêne-Bougeries compte poursuivre son soutien à l'accueil familial de jour, lequel contribue grandement à trouver une solution de prise en charge dans le domaine de la petite enfance.

Des enfants sont toujours en liste d'attente... Si vous souhaitez rejoindre l'association en tant que famille d'accueil ou baby-sitter, n'hésitez pas à la contacter au 022 349 30 66.

**KOALA-GE.ch**

## La Fondation E.V.E La Maternelle

En 2009, la crèche La Maternelle a commencé à prendre son nouveau rythme de croisière. En effet, l'année 2008 avait été marquée par une augmentation du nombre de places d'accueil (45 à 52) et par la mise en place d'une structure de pilotage. L'établissement a évolué de manière importante puisqu'il s'est transformé officiellement en Fondation E.V.E La Maternelle.

La nouvelle identité visuelle (logo) a été renforcée avec, entre autres, la pose d'un nouveau panneau signalétique à l'entrée du jardin.

Encore une fois, la vie de l'institution a été riche en événements. Certains méritent d'être relevés, tels que l'exposition «Les petits doigts colorés» ou la fête organisée en l'honneur de M<sup>me</sup> Sophie Skuy, cuisinière à La Maternelle depuis 30 ans.

L'entretien et l'aménagement de la propriété se sont poursuivis avec en plus la mise en place d'un système d'alarme et digicode, ainsi que par la mise sur pied d'exercices «feu».

La nouvelle autorisation d'exploiter a été renouvelée officiellement en août 2009, portant la capacité d'accueil à 54 enfants, signe de reconnaissance du travail de qualité fourni par la direction et le personnel.

Le travail administratif étant de ce fait également en augmentation, le taux de secrétariat a pu être adapté en conséquence. Rappelons encore que le nouveau Conseil de Fondation a siégé pour la première fois le 24 novembre 2008. Il s'est réuni à deux reprises en 2009.

Deux départs ont été annoncés, celui de la représentante du personnel, M<sup>me</sup> Juanita Sbrissa et celui de M. Marc Poney.

Enfin, l'administration liée à la gestion directe du Conseil (séances, procès-verbaux, démarches administratives) a été assurée par le secrétariat de l'Armée du Salut à Berne (Département de l'œuvre sociale), en la personne de M<sup>me</sup> Marianne Lanz.

Constatant que les partenaires ont exprimé le souhait de prolonger la convention relative à l'exploitation de la Fondation E.V.E La Maternelle et que la collaboration de ces deux dernières années a porté ses fruits, le Conseil a décidé de reconduire cette convention pour une durée de 2 ans, tout en renouvelant le mandat des membres actuels du Bureau ainsi que du président.



## ENFANTS

Limite d'âge des enfants accueillis	4 mois – 4 ½ ans
Heures d'ouverture	7h15 à 18h30
Jours ouvrables en 2009	219
Capacité d'accueil	augmentation en septembre de 52 à 54 enfants
Nombre d'enfants accueillis en 2009	94 enfants
Barème du prix de pension	9 à 12% du revenu annuel net du ou des parents, selon la tarification appliquée dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la ville de Genève

Le taux d'occupation annuel moyen a été de 91.27%. Le taux de fréquentation les mercredis était inférieur dans certains groupes. Des résiliations d'inscriptions ont eu lieu durant l'année scolaire.



Des visites ponctuelles ont été réalisées à la ludothèque Le Corbusier, au centre d'éveil culturel de la Madeleine, au Muséum, à divers marchés et bibliothèques. Par ailleurs, les enfants âgés de 3 à 4 ans ont assisté à plusieurs spectacles à La Madeleine. Trois courses d'écoles ont eu lieu au Bois de La Bâtie, au Jardin Botanique et au Zoo de Cervion. Des fêtes de Pâques, de l'Escalade et de Noël ont aussi été organisées.

Pour cette année scolaire 2009-2010, les programmes éducatifs suivants ont été choisis :

- L'éveil sensoriel et psychomoteur pour «Les Marmottes» (4 mois-1 an)
- La psychomotricité, les animaux pour «Les Petits-Loups» (1-2 ans)
- Les animaux connus et inconnus, «aide-moi à faire tout seul» pour «Les Abeilles» (2-3 ans)
- Les petites bêtes, «en chemin vers l'école» pour «Les Papillons» (3-4 ½ ans)

## Rencontres avec les parents

En tant que partenaires de la crèche dans la prise en charge éducative de l'enfant, les parents ont participé aux rencontres suivantes:

- La fête d'été en juin 2009 où une magnifique exposition «Les petits doigts colorés» (travaux réalisés par les enfants) a été mise en place.
- Deux soirées pédagogiques en octobre pour la présentation du programme pédagogique 2009-2010.
- La fête de Noël.

## PERSONNEL

**Direction:** M<sup>me</sup> Victoria Pugin.

**Secrétariat:** M<sup>me</sup> Régina Ormen a augmenté de 2 heures hebdomadaires son temps de travail en septembre 2009 suite à l'augmentation du nombre de places.

**Educatrices:** démissions de 2 éducatrices en août 2009, postes qui ont été repourvus. A la demande du service d'évaluation des lieux de placement (ELP) et dans le but de tendre au 2/3 de personnel diplômé et 1/3 de personnel non diplômé, un éducateur à 100% et une auxiliaire à 30% supplémentaires ont été engagés.

**Aides:** 3 nouvelles aides ont été engagées en août 2009.

## **SERVICES PARTENAIRES**

### **Service de santé de la jeunesse (SSJ)**

Des recommandations très précises ont été données tout au long de la pandémie de la grippe A H1N1.

### **Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (HUG)**

Visites, diagnostics et conseils dans le groupe des Abeilles.

### **Délégation à la petite enfance (DPE)**

Soutien à la direction.

### **Office de la Jeunesse: évaluation des lieux de placement (ELP)**

Un rapport de surveillance a été établi en juin 2009.

# ACTIVITÉS SOCIALES

## ACTIVITÉS COMMUNALES

### Sortie des aînés

La balade automnale 2009 n'a pas manqué à la tradition et a connu un franc succès. Organisée par la commune deux jeudis de suite en octobre, elle a rassemblé plus de 400 habitants, âgés de plus de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, le Conseil administratif et des conseillers municipaux.

Les 1<sup>er</sup> et 8 octobre derniers, cinq bus sont ainsi partis tôt le matin en direction du Lac du Bourget et ont fait un premier arrêt «Café-croissants» à Marigny-St-Marcel. Puis direction Chanaz, où certains ont embarqué pour une balade en bateau sur le Canal de Savières, tandis que d'autres visitaient une distillerie à Belley. Tous se sont retrouvés vers midi à l'Auberge de la Paillère pour partager un savoureux repas. L'après-midi, les groupes sont



partis à la distillerie pour les uns et en croisière pour les autres. De retour vers 18h30, les participants ont remercié chaleureusement la commune et de nombreux messages sont parvenus à la mairie exprimant la satisfaction de nos aînés pour ces jolies sorties automnales.

### Rencontres café-croissants

Les rencontres café-croissants, suscitant toujours un vif intérêt auprès des aînés de la commune, ont été reconduites en 2009-2010. Les thèmes suivants ont été abordés:

- Le mardi 17 novembre 2009: «Le chien, animal de compagnie» avec pour orateurs M<sup>me</sup> D. Cheik Boubal, laquelle nous a fait part de son expérience quant au dressage de son chien, ainsi que M<sup>me</sup> S. Decloux, présidente de l'association «L'autre regard» dont l'objectif est l'aide procurée par les chiens aux personnes souffrant d'un handicap.



- Le mardi 9 mars 2010: Spectacle «Bobines» animation conviviale, conçue comme un échange autour d'un choix de chansons issues de films français de 1936 à 1962. Ce spectacle a déroulé la pellicule (et le temps...) de Fernandel à Jeanne Moreau, de Bourvil à Trenet, d'Arletty à Montand, de Michel Simon à Ray Ventura... dans des films de Duvivier, Renoir, Boyer, Carné, Clouzot ou Truffaut. A la fois tour de chant et exposé, ce voyage chronologique met en présence alternée, un trio musical, des images d'archives, ainsi qu'une brassée d'anecdotes et de détails historiques.

Moments de partage, ces rencontres, fort appréciées, se poursuivront tout au long de l'année 2010.

### **Anniversaires 80-90-100 ans et plus**

Le Conseil administratif a toujours le très grand plaisir de fêter ses communiers atteignant leur 80<sup>e</sup> anniversaire. Il a également l agreable mission de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90<sup>e</sup> anniversaire, toujours plus nombreux.

Deux centenaires ont été honorées à Chêne-Bougeries:

- M<sup>me</sup> Marie Kislig, née le 9 juillet 1909
- M<sup>me</sup> Martha Bourguignon, née le 23 avril 1910

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

## **Subventions – Commission sociale**

La commission Affaires sociales – prévention du Conseil municipal a procédé comme chaque année à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires. Les membres de la commission ont auditionné plusieurs responsables d'institutions requérantes, garantissant ainsi une bonne connaissance des dossiers présentés, un contact direct avec les gestionnaires et la possibilité d'établir un suivi dans le temps des projets subventionnés. Au total, CHF 63'000.– ont été attribués à l'action sociale Genève et CHF 190'280.– à l'aide au développement, dont CHF 63'000.– versés à la Fédération Genevoise de Coopération selon convention.



*Paysannes et paysans au travail dans la commune de Gisuru au Burundi, soutenue par l'Association Espoir pour ceux qui ont faim*

## ACTION SOCIALE GENEVE 2009

### Association

Montant  
subvention  
accordée  
CHF

ATD QUART MONDE - GENEVE	3'000
ASSOCIATION COLIS DU CŒUR	1'000
ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE	2'000
AIPE - Association d'aide à l'intégration dans la petite enfance	2'000
CARREFOUR-PRISON	1'000
CARREFOUR-RUE	5'000
CROIX-BLEUE GENEVOISE	1'000
CROIX-ROUGE GENEVOISE	1'000
F-INFORMATION	1'000
GLAJ/Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse	2'000
LA COULOU	5'000
LA MAIN TENDUE	1'500
LE RACARD	3'000
LE RELAIS	3'000
LECTURE ET COMPAGNIE	1'000
LE TRIALOGUE	2'000
OFFICE PROTESTANT DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET FAMILIALES	1'000
Association PARTAGE	7'000
PRO FILIA GENEVE	1'500
SOS FEMMES	5'000
STOP SUICIDE	5'000
Association URGENCE	1'000
VIOL-SECOURS	2'000
VIRES	4'000
VOIE F- Espace de formation pour les femmes	2'000

## AIDE AU DÉVELOPPEMENT 2009

Organisme	Montant subvention accordée CHF
ASAM – Association suisse – APEP – Madagascar	1'780
Association ACRUX	5'000
ASSOCIATION ANITIE MALI	5'000
ASSOCIATION ARVAN	4'000
ASSOCIATION ASSIKLOASSI	2'000
ASSOCIATION DE L'AVENIR	4'000
ASSOCIATION DES AMIS DU SAKTHI CHILDREN'S HOME	2'000
ASSOCIATION DES ENFANTS DE VICHUQUEN	2'000
ASSOCIATION KEISER INITIATIVE FOR UGANDA	3'000
ASSOCIATION SUISSE DES AMIS D'HAÏTI	4'000
ASSOCIATION BILIFOU-BILIFOU	3'000
ASSOCIATION BIO PASSION	1'500
CLEAN PLANET Association	3'000
COUP DE POUCE SUISSE-HAÏTI	4'000
ENED, entre nous et demain les enfants	4'000
Association ETRE-TIBET	4'000
FONDATION AIDE AUX ENFANTS – FOYERS «BAMBI» COLOMBIE	5'000
FONDATION GENEVOISE POUR LA FORMATION	
ET LA RECHERCHE MEDICALES	5'000
FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION (FGC) pour les projets: Espoir pour ceux qui ont faim – fh Suisse (Burundi)	
et Association Kombit (Haïti)	63'000
FUNDACION PARA LOS INDIOS DEL ECUADOR	2'000
GENILEM MONDE	5'000
Association GO SENEGAL	5'000

## AIDE AU DÉVELOPPEMENT 2009 (SUITE)

### Organisme

Montant  
subvention  
accordée  
CHF

<u>HAITI COSMOS</u>	5'000
<u>HOP BURKINA</u>	1'500
<u>Association LES AMIS DE L'ORPHELINAT MANASSE D'HAITI</u>	3'000
<u>LES AMIS DU TIBET</u>	3'000
<u>M.A.A – Maasai Aid Association</u>	4'000
<u>NORDESTA</u>	3'000
<u>ONG HOPE International</u>	1'000
<u>PEU-LA Au Tibet</u>	6'000
<u>RADEAU DE L'ESPOIR</u>	4'000
<u>SEVA - Association caritative en faveur d'enfants d'Inde du Sud</u>	4'000
<u>Association SOUTIEN AUX PLUS DEMUNI-E-S</u>	5'000
<u>Association SUISSE-NIGER</u>	1'000
<u>SURYA</u>	1'000
<u>UPAM – Union pour un avenir meilleur</u>	1'500
<u>Association USHAGRAM TRUST</u>	5'000
<u>VOIX LIBRES</u>	5'000

En marge de ces diverses attributions, les institutions suivantes ont bénéficié de subventions directement inscrites au budget de fonctionnement communal 2009:

- Armée du salut Genève	}	CHF 6'000.-
- CSP		
- Caritas		
- Fondation Cap Loisirs		
- Foyer «Aux cinq colosses»		CHF 7'062.-

Par ailleurs, la commune a versé en 2009 un montant global de CHF 19'418,75 aux bénéficiaires de l'aide sociale individuelle.

Des aides financières exceptionnelles et ponctuelles ont été attribuées à la suite du terrible tremblement de terre à Haïti en janvier 2010.

## Noël du Foyer «Au Cœur des Grottes»

Les autorités communales ont renouvelé, le mardi 22 décembre 2009, leur action de solidarité en faveur de l'association «Au Cœur des Grottes». Cette dernière est un foyer d'hébergement avec accompagnement psychosocial destiné à une trentaine de femmes seules ou avec leurs enfants, momentanément confrontées à une situation de précarité: difficultés familiales, violences conjugales, difficultés d'hébergement, retour de l'étranger,...

Ainsi, les membres du Conseil administratif et M<sup>me</sup> Marion Sobanek, présidente de la commission Affaires sociales – prévention, ont eu le plaisir d'accueillir, en présence de membres du Conseil municipal et de M<sup>me</sup> Evelyne Gosteli, directrice du Foyer, quelque 70 femmes, enfants et accompagnants du Foyer, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, pour un dîner-spectacle.

La soirée fut animée par un spectacle de magie traditionnelle, ainsi que par une danse bollywoodienne de la troupe du Dancing Time Studio. En fin de soirée, les enfants ont eu la surprise et la joie de voir arriver le Père-Noël pour la distribution de cadeaux.

Cette parenthèse bienvenue dans un parcours de vie parfois difficile a rencontré l'enthousiasme des petits et des grands.



## **Distribution de pommes et de pommes de terre**

Rappelons également l'action de soutien annuelle, très ancienne mais toujours fort prisée, consistant à distribuer deux fois par année à nos institutions et aux personnes aidées par la commune des pommes et des pommes de terre. Cette année, ce ne sont pas moins de 810 kilos de pommes et 1'360 kilos de pommes de terre qui ont été livrés par les services de la commune.

## **Cartes CFF**

Il faut toujours souligner le très grand succès des abonnements généraux CFF 2<sup>e</sup> classe permettant à tout communier d'acheter une carte journalière à CHF 35.–, valable sur l'ensemble du réseau national. Ces cartes, en vente à la mairie et au nombre de 10 par jour, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, ont été fortement demandées: 3'164 cartes journalières ont ainsi été vendues en 2009, couvrant les frais d'acquisition des abonnements.

## **Cartes TPG – Cart@bonus**

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont reconduit cette offre en 2009.

100 cartes sont en vente au guichet de la mairie. Ces dernières sont réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG.

## **Carte Gigogne**

Elle est destinée aux familles d'au moins trois enfants. Cette carte permet à chaque enfant ou jeune d'obtenir des réductions de prix dans certains magasins, clubs de sport, spectacles, restaurants, etc. La commune de Chêne-Bougeries a décidé d'accorder un rabais de 10% contre présentation de la carte Gigogne, sur des factures relatives à la fréquentation par des enfants de notre commune, des camps de vacances, ainsi que des camps poly-sportifs organisés par le Centre sportif Sous-Moulin.

## **Chéquier Culture**

Chêne-Bougeries poursuit sa collaboration avec la ville de Genève en offrant des chèques de réduction sur des activités culturelles aux personnes, âgées de 26 à 64 ans, bénéficiaires des subsides pour l'assurance maladie.

Elle a reconduit cette action en acquérant 20 chéquiers culture de six chèques de CHF 10.– destinés à être remis gratuitement aux personnes qui le demandent et dont la situation correspond aux critères fixés pour leur octroi.

## Club des Aînés Les Chênes – Restoaînés

Le comité, composé de sept personnes, a organisé le jeudi, tout au long de l'année, des activités de loisirs et de détente pour le plaisir des membres du club.

Le club compte une cinquantaine de membres, dont une trentaine fréquente régulièrement le Restoaînés du lundi. Diverses excursions ont permis aux aînés de découvrir ou redécouvrir certaines régions:

- En juin, excursion jusqu'à Argentière, puis repas aux Bossons à l'hôtel de l'Aiguille du Midi et l'après-midi, visite de Chamonix en mini-train.
- En juillet, excursion organisée par le Club des Aînés de Corsier, dans la Vallée d'Abondance. Repas à la Chapelle d'Abondance au restaurant des Cornettes de Bise. Retour par le Lac de Bellevaux et la Vallée Verte.





- En septembre, excursion le long du Léman. Repas de midi à Cully. L'après-midi, promenade à travers le vignoble avec le mini-train du Lavaux-Express.
- En octobre, plusieurs des membres ont pris part à la sortie des Aînés de Chêne-Bougeries, au Lac du Bourget.

Toutes ces excursions se sont déroulées par beau temps et avec une forte participation.

Cinq repas conviviaux ont été pris dans divers restaurants de la région, ainsi que le traditionnel repas de Noël au Centre de Rencontres et de Loisirs de la Gradelle. Les trois «café-croissants», organisés par la commune et un groupe de bénévoles, ont été fort appréciés.

Par ailleurs, les traditionnelles Fêtes des Rois, de Pâques, d'Escalade et de Noël connaissent toujours un franc succès ainsi que les anniversaires, les deux lotos ou les rencontres du jeudi après-midi avec jeux, discussions et goûters.

Le comité fonctionnant depuis plusieurs années, il céderait volontiers la place à quelques personnes compétentes s'intéressant à la gestion d'un club de retraités, soit un ou une président(e), un ou une secrétaire, ainsi qu'un ou une trésorier(ère).

## CAS

Inauguré le 10 février 2003, le Centre d'action sociale et de santé des Trois-Chêne, devenu Centre d'action sociale, sis au 136, chemin De-La-Montagne, répond aux besoins de la population des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Les diverses prestations du Centre d'action sociale sont assurées par le service d'accueil et l'unité d'action sociale individuelle sous la responsabilité de l'Hospice général (HG).

### Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein temps) pour l'année 2009 était répartie de la manière suivante:

- Service d'accueil: 1.8 secrétaires-réceptionnistes
- Unité d'action sociale individuelle (UASI):
  - 7.4 assistants sociaux
  - 3.4 assistants administratifs
  - 1 responsable d'unité

Ces postes étaient occupés par 19 personnes (11 assistants sociaux, 5 assistants administratifs, 2 secrétaires-réceptionnistes et 1 responsable d'unité) travaillant pour partie à temps partiel; le nombre de collaborateurs pouvant par ailleurs varier en cours d'année. L'administration du CAS, le service d'accueil et l'unité d'action sociale individuelle sont placés sous la responsabilité du responsable d'unité de l'Hospice général, M. Lionel Croënne.

### Le service d'accueil

Sous la responsabilité de l'Hospice général depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le service d'accueil assure:

- l'accueil du client
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale et très subsidiairement de soins aux professionnels de l'unité concernée.

Les secrétaires-réceptionnistes continuent d'assurer les accueils et le suivi des appels téléphoniques de toutes les personnes s'adressant au CAS des Trois-Chêne pour un accompagnement social.

Elles assurent également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau socio-sanitaire genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.

En 2009, 6'574 personnes, soit 153 de plus que l'année précédente, ont été accueillies au CAS.

11'778 appels téléphoniques, soit une baisse importante de 5'133 appels par rapport à l'année précédente, ont été recensés. Cette diminution s'expliquant en partie par la mise en place d'une ligne téléphonique directe pour la FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile).

625 (355 en 2008) nouvelles personnes sont venues se présenter pour une demande d'aide financière ou pour un suivi social, soit une augmentation de 270 personnes.

### **L'unité d'action sociale individuelle (UASI)**

Nombre de dossiers suivis par l'UASI au 31 décembre 2009: 444 (429 au 31 décembre 2008).

Après deux années consécutives de baisse, l'année 2009 a été marquée par une nouvelle augmentation. Malgré la baisse des effectifs, l'unité est toujours en mesure de répondre aux demandes dans les 48 heures. De plus, le CAS essaie de répondre, en partenariat étroit avec la FSASD, à toutes les demandes d'accompagnement social à domicile.

Enfin, le nombre de jeunes adultes aidés s'est stabilisé, mais le nombre de dossiers nécessitant un accompagnement social sans aide financière a continué d'augmenter. En effet, les sollicitations pour des demandes de fonds ou pour remplir différents formulaires tels que les demandes d'assurance invalidité (A.I.), du service des prestations complémentaires (S.P.C.), etc. ont été plus nombreuses.

## **Les locaux**

Les collaboratrices et collaborateurs du CAS se félicitent de l'excellente collaboration avec les employés communaux en charge de l'entretien et des réparations. Très disponible, le service technique de Chêne-Bougeries répond aux besoins et demandes dans les meilleurs délais.

## **Faits marquants**

Au début de l'année 2009, l'équipe du CAS des Trois-Chêne a été en partie renouvelée suite à de nombreux départs. Il a fallu reconstruire la cohésion d'équipe avec de nouveaux collègues et revoir l'organisation. L'équipe est à nouveau stable, motivée et dynamique.

Les effets de la crise de 2008 ont commencé à apparaître en 2009, avec l'augmentation massive du nombre des nouveaux demandeurs d'emploi. Courant 2010, ces demandeurs d'emploi sont ou vont arriver en fin de droits aux indemnités de chômage et vont inévitablement se présenter dans le CAS de leur quartier. Une augmentation importante du nombre d'usagers devrait se ressentir. En raison de ces prévisions, des collaborateurs supplémentaires seront nécessaires. De ce fait, l'agrandissement du CAS est indispensable pour répondre aux besoins de la population des trois communes concernées.

## **Contacts avec les partenaires**

Le CAS est toujours au cœur du travail en réseau et développe au maximum les contacts individuels avec les partenaires des Trois-Chêne pour l'accompagnement social des usagers. Aujourd'hui, de très bonnes relations sont établies avec l'ensemble des partenaires du réseau et les communes.

## Action Trois-Chêne pour l'emploi

### Résumé chiffré

Située au 136, chemin De-La-Montagne, l'antenne Action Trois-Chêne pour l'emploi est la structure intercommunale de conseils en emploi, créée sur l'initiative des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Quatre collaborateurs se relaient à la permanence, ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

En 2009, Action Trois-Chêne pour l'emploi a comptabilisé 3'641 visites, soit une moyenne de 303 visites par mois. La répartition des visiteurs des communes des Trois-Chêne a été de 45% pour Thônex, 27% pour Chêne-Bourg et 21% pour Chêne-Bougeries. Les autres visiteurs provenant des communes d'Anières, Cologny, Jussy, Meinier, Puplinge, Presinge et Vandoeuvres représentent 7%.

### Activités en 2009

#### Accompagnement dans la recherche d'emploi

En 2009, 119 personnes sur 513 personnes suivies, ont retrouvé un emploi et signé un contrat à durée déterminée ou indéterminée. Rappelons toutefois que les usagers fréquentent la permanence de manière volontaire et sans obligation.

#### Aide financière

Action Trois-Chêne pour l'emploi soutient financièrement des projets liés à la formation ou à la reconversion professionnelle.

#### Ateliers

Pour faciliter la réinsertion des personnes et améliorer leur niveau de compétitivité sur le marché de l'emploi, treize ateliers ont eu lieu en 2009. Ces ateliers sont gratuits; d'une durée de 2 heures à une journée, ils réunissent généralement 6 à 8 participants.

## **Collaboration interinstitutionnelle**

Action Trois-Chêne pour l'emploi collabore de manière suivie avec les institutions suivantes: l'Office cantonal de l'emploi, les conseillers ORP et leur direction générale, l'Hospice général, les mairies des Trois-Chêne, les travailleurs sociaux des Trois-Chêne et d'Arve et Lac, le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire, l'Atelier PRO, l'Université Populaire Genevoise et le Service de Protection des Mineurs.

## **Projection 2010**

La situation économique laisse entrevoir une forte augmentation du nombre de personnes en recherche d'emploi, tendance déjà amorcée en 2009.

Compte tenu du nombre d'actions nouvelles qui ont été mises en place en 2009, Action Trois-Chêne pour l'emploi souhaite que 2010 soit une année consacrée à la consolidation, de sorte à pouvoir faire face à l'accroissement des demandes.

## Travail social hors murs (TSHM)

Les trois communes chênoises comptent, à elles seules, plus de 1'800 jeunes âgés de 12 à 20 ans, sans prendre en compte évidemment tous ceux des communes environnantes, y compris de la France voisine. Les autorités communales ont été amenées à constater la présence épisodique de groupes d'adolescents, de jeunes qui se rassemblent dans certains parcs publics, préaux et autres lieux. Il arrive qu'à l'intérieur de ces périmètres, des problèmes apparaissent, que les jeunes dérangent les riverains ou que certaines de leurs activités comportent des risques évidents pour leur propre santé. Afin d'essayer d'atteindre ces jeunes là où ils sont, il s'agit de continuer à exercer, entre autres, une présence informelle dans le quartier, la rue.



*Les trois travailleurs sociaux hors murs chênois entourant le président du Maillon (de gauche à droite, Karim Fatmi, Philippe Demierre, Patrick Vadorin et Sandrine Queiroga)*

Les trois travailleurs sociaux hors murs couvrant désormais tout le territoire des Trois-Chêne sont en lien avec environ 200 jeunes âgés de 12 à 25 ans, ceci en concertation étroite avec les magistrats des Trois-Chêne et en partenariat avec les autres acteurs sociaux, notamment les conseillères sociales des cycles d'orientation, les collaborateurs/trices du CAS ou de l'antenne Action Trois-Chêne pour l'emploi, et les animateurs et animatrices des trois Centres de Rencontres et de Loisirs.

Ainsi, tout au long de l'année, les TSHM ont poursuivi leur mission à travers différentes actions collectives de type camps, chantiers éducatifs et salles de sport durant l'hiver. Des liens forts ont pu être tissés lors de rencontres hors institutions, débouchant souvent sur des suivis individuels ou des projets de groupes.

La situation économique et familiale sur les Trois-Chêne peut sembler rassurante, pourtant, un adolescent en recherche identitaire ne trouve pas forcément de réponse immédiatement satisfaisante lorsqu'il vit un échec sentimental, scolaire ou familial. Ainsi, de nombreux jeunes doivent être accompagnés par les TSHM.

De plus, il apparaît primordial qu'en matière de prévention – action charnière du mandat des TSHM – diverses actions se mettent rapidement en place en réunissant tous les partenaires sociaux concernés. En effet, de plus en plus de jeunes filles et de jeunes hommes (entre 13 et 15 ans) consomment des alcools forts et du cannabis, dans une relation de «défoncé» souvent très préoccupante.

Le mandat des TSHM est désormais bien connu par l'ensemble des partenaires, permettant d'œuvrer très sereinement dans l'accompagnement des jeunes en rupture. L'objectif prioritaire consiste maintenant à confirmer cette reconnaissance sur l'ensemble du territoire chênois en développant la participation des jeunes et/ou des associations dans le but de renforcer les relations intergénérationnelles.

## **Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL)**

Inauguré en 1984, le Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries est une association sans but lucratif ouverte à toutes les personnes intéressées. Elle est rattachée à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Les activités développées s'inscrivent dans le cadre des orientations de la Charte cantonale des centres.

### **Organisation**

Comité de gestion:	M <sup>me</sup> Djamila Zuber (Présidente), M <sup>me</sup> Salomé Curtis (Trésorière)
Membres:	M <sup>mes</sup> Patricia Chenevard, Cathie Martin-Achard; MM. Flavio Bonadei, Lucas Carrozini, Nicolas Vanoosten
Déléguée du Conseil administratif:	M <sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz
Déléguée du Conseil municipal:	M <sup>me</sup> Tina Bisanti
Secrétariat:	M <sup>me</sup> Claire Lyginos
Animateurs professionnels:	M <sup>me</sup> Nadia Schaller; MM. Boris Golay, Luis Perez et Eric Daguin jusqu'à fin juillet 2009

Des moniteurs d'encadrement permanents et pour le centre aéré d'été, des stagiaires, une animatrice auxiliaire, des maîtres d'atelier, des bénévoles et un concierge complètent l'équipe du centre.

### **Equipement**

Un hall d'accueil avec bar, un local-billard, une grande salle polyvalente (avec régie technique), une petite salle de réunion, une cuisine aménagée, une ludothèque, une salle polyvalente, un local arts graphiques, un local poterie/céramique et un local musique.

Un parc arborisé, deux tables de ping-pong (intérieur et extérieur), un panier de basket, un baby-foot.

## **Secteur enfants (4 - 9 ans)**

Le secteur enfants propose diverses formules telles que les mercredis aérés, centres aérés de Pâques, d'été et d'automne qui s'inscrivent en périphérie des activités scolaires/parascolaires et/ou périscolaires.

## **Secteur préados (10 - 14 ans)**

Le secteur préados propose des mercredis et samedis de ski de janvier à mars et des mercredis aérés d'avril à juin, des centres aérés, voyages et camps pendant les vacances scolaires.





### Secteur ados (dès 14 ans)

Un accueil ouvert est offert aux adolescents avec la possibilité d'organiser des soirées, des repas. Des ateliers et cours de danse sont organisés.

### Ludothèque "Le Coffre à jouets"

Ludothèque installée au Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries, le Coffre à jouets invite les enfants avec parents, grands-parents, nounous, ... à un moment d'échange et de partage autour de différents jeux. Découverte et prêt de jeux, ateliers et goûters constituent son trésor.

#### Horaires et conditions du prêt

Mardi de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 14 h à 18 h 30

Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

La cotisation annuelle est de CHF 35.- par famille.

La durée du prêt est de 1 à 3 semaines, prolongeable d'une semaine au maximum.

#### **Horaire des animations pour les enfants de 0 à 4 ans**

Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

#### **Ateliers tous publics**

Ateliers bois, Peinture sur soie, Céramique, Musique, Peinture à l'huile, Photographie et vidéo, Gymnastique, Capoeira, Eutonie, etc.

#### **Activités autonomes**

- Restoainés le lundi de 11h à 14h
- Club des Aînés le jeudi de 14h à 18h
- Rencontres et réflexion le 3<sup>e</sup> jeudi du mois entre 14h et 16h
- Gym Aînés le vendredi de 19h à 11h
- Gym seniors - Mieux-être du dos le lundi de 10h à 11h
- Tricot le lundi de 14h à 17h
- Bridge le lundi de 20h15 à 22h
- Scrabble le jeudi de 13h45 à 16h
- Club de lecture le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 20h à 22h
- Tournoi annuel d'échecs
- Intermed-Chêne
- etc.

#### **Centres aérés d'été aux Trois-Chêne**

Les Centres de loisirs des Trois-Chêne (Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex) se sont concertés pour mieux répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de centres aérés d'été. Les tarifs sont identiques pour chaque Centre et la priorité est toujours donnée aux familles habitant ou travaillant dans les trois communes. Les inscriptions ont habituellement lieu au courant du mois d'avril.



# Finances



## Bilans comparés au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009

Actif	31 décembre 2008 CHF (*)	31 décembre 2009 CHF (*)
<b>Patrimoine financier</b>		
Disponibilités	15'215'191	26'396'334
Avoirs	40'359'672	34'277'743
Placements	25'717'726	25'850'497
Compte de régularisation de l'actif	86'243	457'327
<b>Total du patrimoine financier</b>	<b>81'378'832</b>	<b>86'981'901</b>
<b>Patrimoine administratif</b>		
<b>Investissements</b>		
Terrains non bâties	91'390	68'545
Ouvrages de génie civil	13'492'666	12'829'253
Terrains bâties	25'182'890	28'212'181
Mobilier, machines et véhicules	459'800	442'393
Autres biens et divers	944'871	1'112'321
	<b>40'171'617</b>	<b>42'664'693</b>
<b>Prêts et participations permanentes</b>		
Prêts aux établissements financés par les communes	5'000	5'000
Prêts à des sociétés d'économie mixte	2'417'951	2'417'951
	<b>2'422'951</b>	<b>2'422'951</b>
<b>Total du patrimoine administratif</b>	<b>42'594'568</b>	<b>45'087'644</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>123'973'400</b>	<b>132'069'546</b>
<b>Hors bilan</b>		
Fonds spéciaux	1'501'944	1'530'492

### Remarques:

Le total des actifs augmente de CHF 8'096'146.- d'une année à l'autre.

Les disponibilités ont augmenté de CHF 11'181'143.- et les avoirs ont diminué de CHF 6'081'929.-.

(\*) Arrondi au franc

<b>Passif</b>	<b>31 décembre 2008</b> <b>CHF (*)</b>	<b>31 décembre 2009</b> <b>CHF (*)</b>
<b>Engagements</b>		
<b>Engagements courants</b>		
Créanciers	1'173'949	4'483'516
	<b>1'173'949</b>	<b>4'483'516</b>
<b>Dettes à moyen et long termes</b>		
Emprunts hypothécaires	6'845'000	6'595'000
	<b>6'845'000</b>	<b>6'595'000</b>
<b>Engagements envers des entités particulières</b>		
Provisions	1'501'869	1'426'768
Compte de régularisation du passif	13'949'395	15'258'356
<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>		
Equipement et écoulement	704'593	254'891
Protection civile	1'538'559	493'407
Préfinancement pour la fête du 1 <sup>er</sup> août 2010	50'000	504'526
Fonds de rénovation des immeubles locatifs	8'021'453	100'000
	<b>8'021'453</b>	<b>9'121'011</b>
	<b>10'103'419</b>	<b>12'207'167</b>
<b>Total des engagements</b>	<b>34'278'225</b>	<b>40'225'697</b>
<b>FORTUNE NETTE</b>	<b>89'695'175</b>	<b>91'843'849</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>123'973'400</b>	<b>132'069'546</b>
 <b>Hors bilan</b>		
Fonds spéciaux	1'501'944	1'530'492
Cautionnements	12'600'000	12'600'000
Part au découvert CAP	0	2'650'000
Engagement de leasing	18'540	0

**Remarque:**

La fortune nette de la commune a augmenté de 2.40%, s'élevant à CHF 91'843'849.– au 31.12.2009.

(\*) Arrondi au franc

## Objets des délibérations du Conseil municipal

Crédits en cours au 31 décembre 2009

### Objets

#### Bâtiments publics

8bis, Route du Vallon – Crédit d'étude

8bis, Route du Vallon – Bâtiment

8bis, Route du Vallon – Mobilier

8bis, Route du Vallon – Matériel informatique

Centrale de chauffe à bois – Réalisation

132, Route de Chêne – Rénovation/transformation

Projet dit «Maison de l'Enfance» – Crédit d'étude

18, Rue de Chêne-Bougeries – Rénovation/transformation

#### Ecole publiques

Ecole de la Gradelle – Réfection du groupe scolaire

#### Parcs et promenades

Remplacement de la haie bordant le C.R.L.

Rénovation entrée parc Stagni et réaménagement déchetterie

#### Sports

Piscine du Belvédère – Rempl. système traitement de l'eau

CSSM 2008 – Réfection cuisine du restaurant

CSSM 2009 – Cabine basse tension & 3 appareils LEC

CSSM 2009 – Etanchéité toitures et carbonatation

CSSM 2009 – Installations de chauffage au gaz

(\*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses nettes au 31.12.2009 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
19 juin 2008	319'200	284'516	<b>34'684</b>
15 octobre 2009	3'243'000	2'922'475	<b>320'525</b>
15 octobre 2009	175'000	0	<b>175'000</b>
15 octobre 2009	57'000	0	<b>57'000</b>
14 septembre 2006	3'800'000	3'638'333	<b>161'667</b>
7 février 2008	593'800	523'530	<b>70'270</b>
1 <sup>er</sup> février 2007	198'200	167'324	<b>30'876</b>
19 juin 2008	1'569'100	1'139'334	<b>429'766</b>
11 mai 2001	2'275'700	1'940'664	<b>335'036</b>
12 novembre 2009	66'000	0	<b>66'000</b>
2 avril 2009	293'000	198'974	<b>94'026</b>
21 juin 2007	112'000	109'703	<b>2'297</b>
10 avril 2008	285'000	195'401	<b>89'599</b>
13 novembre 2008	80'000	77'935	<b>2'065</b>
14 mai 2009	456'000	336'668	<b>119'332</b>
14 mai 2009	286'000	44'327	<b>241'673</b>

## Objets des délibérations du Conseil municipal

Crédits en cours au 31 décembre 2009 (suite)

### Objets

#### Routes et collecteurs

Aménagement de la place de Conches

Aménagement zone 30km/h. «Falquet»

Travaux de pose de cinq abribus et abris de trams

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Collecteur séparatif chemin du Mont-Blanc

Collecteurs (EP/EU) - Chemin de la Bessonnette

#### Aménagement du territoire

Mise en œuvre d'un plan lumière

Plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons

Rénovation du secteur nord-ouest du village – Etude

(\*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses nettes au 31.12.2009 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
10 novembre 2005	336'000	290'022	<b>45'978</b>
12 novembre 2009	790'000	140'505	<b>649'495</b>
18 septembre 2008	115'000	97'424	<b>17'576</b>
9 décembre 2004	386'100	258'680	<b>127'420</b>
29 janvier 2009	155'000	139'735	<b>15'265</b>
2 avril 2009	217'000	189'684	<b>27'316</b>
14 mai 2009	658'000	0	<b>658'000</b>
19 juin 2008	280'000	282'198	<b>(- 2'198)</b>
10 avril 2008	400'000	94'379	<b>305'621</b>

## Objets des délibérations du Conseil municipal

Crédits terminés en cours d'année 2009

### Objets

#### Bâtiments publics

Garderie «Le Petit-Manège» – Mise en conformité bâtiment

#### Ecoles

Ecole de Chêne-Bougeries - Réfection du préau

Ecole de la Gradelle - Remplacement système de chauffage

Ecole du Belvédère - Centrale solaire photovoltaïque

#### Parcs et promenades – espaces publics

Tracteur chargeur John Deere 2520 HST

#### Sports

Piscine du Belvédère – Ventilation

#### Routes et collecteurs

Chemin De-la-Montagne – divers aménagements routiers

Chemin de Grange-Canal – trottoir et divers aménagements

Aménagement du Rondeau des Bougeries

Séparatif du collecteur ch. des Bougeries 42-44

#### Aménagement du territoire

PLQ – Le Nouveau Prieuré (frais d'élaboration)

(\*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses nettes au 31.12.2009 CHF (*)	Disponible CHF (*)
19 juin 2008	47'200	38'993	<b>8'207</b>
21 novembre 2008	150'000	136'487	<b>13'513</b>
19 juin 2008	111'205	132'358	<b>(- 21'153)</b>
8 mars 2007	88'000	71'931	<b>16'069</b>
17 septembre 2009	96'000	96'000	-
10 novembre 2005	430'700	331'941	<b>98'759</b>
8 mars 2001	141'000	137'841	<b>3'159</b>
7 mars 2002	480'000	469'687	<b>10'313</b>
1 <sup>er</sup> février 2007	174'000	149'061	<b>24'939</b>
7 février 2008	135'700	128'596	<b>7'104</b>
2 avril 2009	105'300	105'218	<b>82</b>

# Résumé du compte de fonctionnement 2009

## Classification fonctionnelle

- 01 Conseil municipal
- 02 Conseil administratif, maire et adjoints
- 05 Administration générale
- 08 Immeubles publics (patrimoine administratif)
- 09 Autres charges et revenus (redevance des SIG)
- 10 Etat civil
- 11 Sécurité municipale
- 14 Incendie et secours
- 16 Protection civile
- 21 Ecoles publiques
- 30 Encouragement à la culture
- 33 Parcs et promenades
- 34 Sports
- 35 Autres loisirs (colonies, centre de loisirs)
- 54 Institutions pour la jeunesse (crèches, garderies)
- 58 Aide sociale
- 62 Routes communales
- 65 Trafic régional
- 71 Protection des eaux
- 72 Traitement des déchets
- 74 Cimetière
- 78 Autres tâches de protec. de l'environnement
- 79 Aménagement du territoire
- 90 Impôts
- 94 Charges et revenus des capitaux
- 95 Immeubles locatifs (patrimoine financier)

### Totaux

Excédent de revenus

### Totaux pour balance des comptes

(\*) Arrondi au franc

<b>Budget 2009</b>		<b>Comptes 2009</b>		<b>Comptes 2008</b>		<b>Variation entre 2008 et 2009</b>	
Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges	Revenus
199'400		202'489		175'431		+ 15 %	
279'400		273'282		253'861		+ 8 %	
3'039'696	11'920	5'781'553	10'273	2'668'260	9'987	+ 117 %	+ 3 %
1'794'691	287'865	1'990'954	308'434	1'870'891	307'671	+ 6 %	+ 0 %
196'550	599'086	245'081	823'832	219'800	521'622	+ 12 %	+ 58 %
404'846	126'500	394'028	174'713	346'975	186'273	+ 14 %	- 6 %
805'852	500	677'631	102'660	590'730	70'483	+ 15 %	+ 46 %
860'140	79'775	842'749	78'677	857'982	79'631	- 2 %	- 1 %
233'404	19'150	177'417	9'373	189'871	10'051	- 7 %	- 7 %
2'483'258	95'260	2'505'403	104'659	2'404'079	101'025	+ 4 %	+ 4 %
654'600	500	662'447	3'755	721'508	6'374	- 8 %	- 41 %
1'879'780	59'600	1'873'134	57'836	1'759'800	64'231	+ 6 %	- 10 %
2'181'837	10'500	2'184'756	11'519	2'113'125	48'168	+ 3 %	- 76 %
819'406	11'600	819'565	12'395	758'360	12'899	+ 8 %	- 4 %
2'130'399	0	2'575'442	361'942	2'410'242	0	+ 7 %	
1'329'856	559'500	1'125'212	428'999	1'135'045	438'444	- 1 %	- 2 %
2'620'243	26'000	2'493'567	39'247	2'329'218	37'133	+ 7 %	+ 6 %
207'085	6'000	181'482	2'700	151'465	2'700	+ 20 %	+ 0 %
584'673	0	602'701	17'457	568'823	65'572	+ 6 %	
2'294'565	47'000	2'111'303	41'519	2'178'170	65'247	- 3 %	- 36 %
194'735	81'500	159'566	76'900	190'801	100'265	- 16 %	- 23 %
145'123		131'645	175	119'795	504	+ 10 %	
134'000		270'047		191'445		+ 41 %	
1'846'225	24'695'942	575'427	27'658'336	4'229'386	29'145'737	- 86 %	- 5 %
3'500	328'687	2'174	294'188	1'964	384'196	+ 11 %	- 23 %
25'190	394'900	28'195	416'333	19'592	387'368	+ 44 %	+ 7 %
27'348'454	27'441'785	28'887'248	31'035'921	28'456'618	32'045'581	+ 1.5 %	- 3.2 %
<b>93'331</b>		<b>2'148'673</b>		<b>3'588'963</b>			
27'441'785	27'441'785	31'035'921	31'035'921	32'045'581	32'045'581		

# Résumé du compte de fonctionnement 2009

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

#### 30 Charges du personnel

- |     |                                     |
|-----|-------------------------------------|
| 300 | Autorités et commissions            |
| 301 | Traitements du personnel            |
| 303 | Assurances sociales                 |
| 304 | Caisse de retraite et de prévoyance |
| 305 | Assurance maladie et accidents      |
| 306 | Vêtements de travail                |
| 307 | Prestations aux pensionnés          |
| 308 | Personnel intérimaire               |
| 309 | Autres charges de personnel         |

#### 31 Biens, services et marchandises

- |     |  |
|-----|--|
| 310 | Fournitures de bureau, imprimés, publicité |
| 311 | Mobilier, machines, véhicules, matériel    |
| 312 | Eau, énergie, combustibles                 |
| 313 | Achats de fournitures et de marchandises   |
| 314 | Entretien des bâtiments                    |
| 315 | Entretien des objets mobiliers             |
| 316 | Loyers et locations diverses               |
| 317 | Dédommagements                             |
| 318 | Honoraires et prestations de service       |
| 319 | Frais divers                               |

#### 32 Intérêts passifs

- |     |                                   |
|-----|-----------------------------------|
| 321 | Intérêts sur dettes à court terme |
|-----|-----------------------------------|

#### 33 Amortissements

- |     |  |
|-----|--|
| 330 | Amortissements du patrimoine financier     |
| 331 | Amortissements du patrimoine administratif |
| 332 | Amortissements complémentaires du P.A.     |

#### 34 Contrib. à d'autres collectivités publiques

- |     |  |
|-----|--|
| 346 | Compensation aux communes frontalières |
|-----|--|

(\*) Arrondi au franc

Comptes 2008 CHF (*)	Budget 2009 CHF (*)	Comptes 2009 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
<b>6'463'883.80</b>	<b>7'097'552.00</b>	<b>9'973'607.05</b>	<b>2'876'055.05</b>	<b>+ 40.52 %</b>
245'126.00	247'700.00	260'141.50	12'441.50	
4'822'670.80	5'329'100.00	5'401'432.00	72'332.00	
396'955.75	427'400.00	417'591.85	- 9'808.15	
630'039.80	681'700.00	3'536'501.70	2'854'801.70	
195'225.10	250'300.00	206'994.60	- 43'305.40	
24'406.85	17'402.00	12'884.50	- 4'517.50	
35'395.05	42'700.00	35'184.00	- 7'516.00	
6'893.45	55'000.00	57'538.10	2'538.10	
107'171.00	46'250.00	45'338.80	- 911.20	
<b>7'649'991.31</b>	<b>8'468'556.00</b>	<b>7'835'414.48</b>	<b>- 633'141.52</b>	<b>- 7.48 %</b>
195'775.95	209'650.00	256'562.63	46'912.63	
370'148.71	524'535.00	370'148.31	- 154'386.69	
829'024.25	975'120.00	859'161.25	- 115'958.75	
237'234.70	384'650.00	300'079.21	- 84'570.79	
1'541'051.87	1'619'850.00	1'370'669.10	- 249'180.90	
130'611.20	225'050.00	138'771.95	- 86'278.05	
518'537.45	558'866.00	549'301.05	- 9'564.95	
325'268.78	281'740.00	272'624.40	- 9'115.60	
3'375'511.10	3'522'645.00	3'602'061.18	79'416.18	
126'827.30	166'450.00	116'035.40	- 50'414.60	
<b>0.00</b>	<b>1'500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>- 1'500.00</b>	<b>- 100.00 %</b>
0.00	1'500.00	0.00	- 1'500.00	
<b>6'476'126.11</b>	<b>4'531'586.00</b>	<b>3'135'105.27</b>	<b>- 1'396'480.73</b>	<b>- 30.82 %</b>
2'275'564.46	400'700.00	-1'141'529.68	- 1'542'229.68	
4'200'561.65	4'130'886.00	4'276'634.95	145'748.95	
0.00	0.00	0.00	0.00	
<b>710'713.12</b>	<b>445'525.00</b>	<b>512'484.83</b>	<b>66'959.83</b>	<b>+ 15.03 %</b>
710'713.12	445'525.00	512'484.83	66'959.83	

# Résumé du compte de fonctionnement 2009

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

#### 35 Dédommagements à des collectivités publiques

- |     |                             |
|-----|-----------------------------|
| 351 | Dédommagements au canton    |
| 352 | Dédommagements aux communes |

#### 36 Subventions accordées

- |     |   |
|-----|---|
| 361 | Subventions au canton                         |
| 362 | Subventions aux communes                      |
| 363 | Subventions aux propres établissements        |
| 364 | Subventions aux sociétés d'économie mixte     |
| 365 | Subventions aux institutions privées          |
| 366 | Aide aux personnes physiques (service social) |
| 367 | Aide humanitaire versée pour l'étranger       |

#### 38 Attributions aux financements spéciaux

- |     |                |
|-----|----------------|
| 389 | Préfinancement |
|-----|----------------|

### TOTAL DES DEPENSES

#### 40 Impôts

- |     |                                       |
|-----|---------------------------------------|
| 400 | Impôts sur le revenu et la fortune    |
| 401 | Impôts sur le bénéfice et le capital  |
| 406 | Impôts sur les chiens                 |
| 408 | Péréquation financière intercommunale |
| 409 | Taxe professionnelle communale        |

#### 42 Revenus de biens

- |     |  |
|-----|--|
| 420 | Intérêts bancaires                                 |
| 421 | Intérêts sur les comptes de dépôt                  |
| 422 | Produits du patrimoine financier                   |
| 423 | Produits des immeubles du patrimoine financier     |
| 424 | Gains comptables sur placements du P.F.            |
| 426 | Produits du patrimoine administratif               |
| 427 | Produits des immeubles du patrimoine administratif |
| 429 | Autres revenus                                     |

(\*) Arrondi au franc

Comptes 2008 CHF (*)	Budget 2009 CHF (*)	Comptes 2009 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
<b>3'276'902.87</b>	<b>3'133'642.00</b>	<b>3'294'799.26</b>	<b>161'157.26</b>	<b>+ 5.14 %</b>
1'322'116.72	1'096'115.00	1'283'692.66	187'577.66	
1'954'786.15	2'037'527.00	2'011'106.60	- 26'420.40	
<b>3'829'001.11</b>	<b>3'620'093.-</b>	<b>4'085'837.02</b>	<b>465'744.02</b>	<b>+ 12.87 %</b>
184'404.50	214'300.00	194'926.65	- 19'373.35	
292'321.36	311'703.00	324'508.12	12'805.12	
9'204.50	14'600.00	11'588.00	- 3'012.00	
115'536.00	136'292.00	143'644.90	7'352.90	
3'014'679.35	2'677'418.00	3'164'053.20	486'635.20	
32'855.40	55'500.00	43'604.15	- 11'895.85	
180'000.00	210'280.00	203'512.00	- 6'768.00	
<b>50'000.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>+ 0.00 %</b>
50'000.00	50'000.00	50'000.00	0.00	
<b>28'456'618.32</b>	<b>27'348'454.00</b>	<b>28'887'247.91</b>	<b>1'538'793.91</b>	<b>+ 5.63 %</b>
<b>29'149'404.21</b>	<b>24'624'942.00</b>	<b>27'639'051.10</b>	<b>3'014'109.10</b>	<b>+ 12.24 %</b>
27'453'330.75	23'074'032.00	24'847'999.90	1'773'967.90	
768'444.65	615'910.00	2'038'510.20	1'422'600.20	
0.00	0.00	0.00	0.00	
907'747.81	915'000.00	740'636.00	- 174'364.00	
19'881.00	20'000.00	11'905.00	- 8'095.00	
<b>1'837'944.21</b>	<b>1'841'328.00</b>	<b>1'837'620.31</b>	<b>- 3'707.69</b>	<b>- 0.20 %</b>
97'586.55	70'000.00	36'241.57	- 33'758.43	
177'241.70	150'000.00	148'328.75	- 1'671.25	
250.00	250.00	500.00	250.00	
334'838.35	343'260.00	364'357.35	21'097.35	
			0.00	
109'117.50	108'437.00	109'117.50	680.50	
1'090'857.55	1'093'381.00	1'157'168.75	63'787.75	
28'052.56	76'000.00	21'906.39	- 54'093.61	

# Résumé du compte de fonctionnement 2009

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

#### 43 Revenus divers

- |     |   |
|-----|---|
| 430 | Contributions de remplacements                      |
| 431 | Emoluments administratifs                           |
| 434 | Redevances d'utilisation et prestations de services |
| 435 | Ventes de marchandises                              |
| 436 | Dédommagements de tiers                             |
| 437 | Amendes communales                                  |
| 439 | Autres contributions                                |

#### 44 Part à des recettes et contrib. cantonales

- |     |                                |
|-----|--------------------------------|
| 441 | Part à des recettes cantonales |
| 444 | Contributions cantonales       |

#### 45 Dédommagements de collectivités publiques

- |     |                                  |
|-----|----------------------------------|
| 451 | Dédommagements du canton         |
| 452 | Dédommagements d'autres communes |

#### 46 Subventions et allocations

- |     |                                   |
|-----|-----------------------------------|
| 460 | Subventions de la Confédération   |
| 461 | Subventions du canton             |
| 469 | Autres subventions et allocations |

#### 48 Prélèvements sur les préfinancements

- |     |                                   |
|-----|-----------------------------------|
| 489 | Préfinancement - fête du 1er août |
|-----|-----------------------------------|

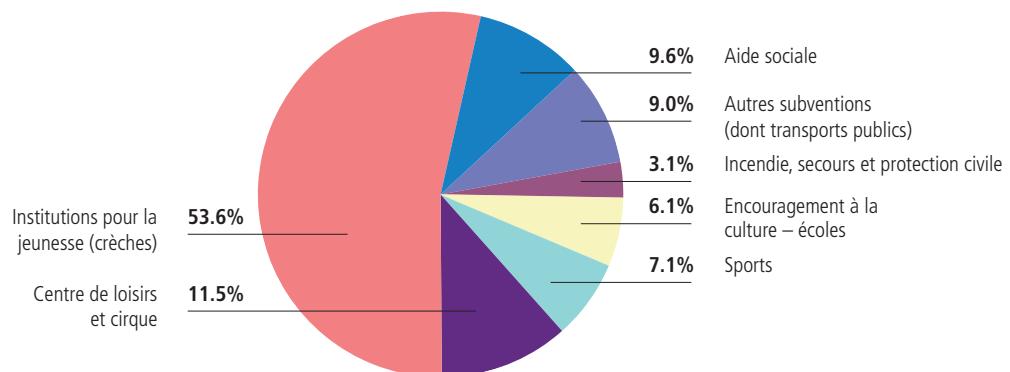
### TOTAL DES RECETTES

### EXCEDENTS BUDGETAIRES

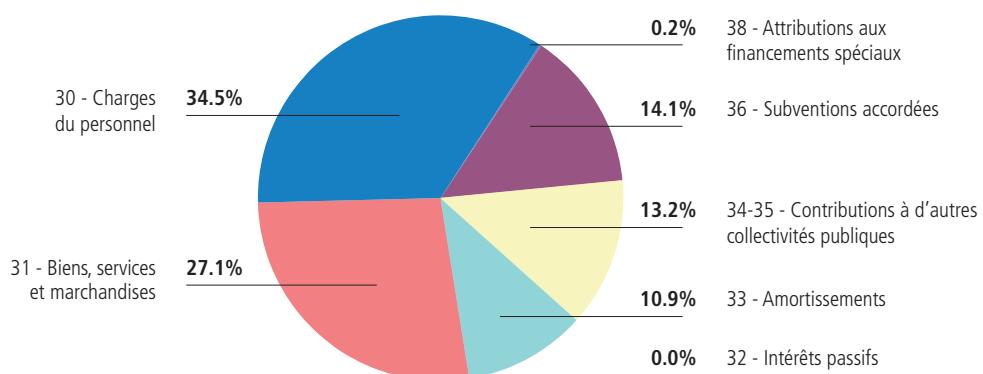
(\*) Arrondi au franc

Comptes 2008 CHF (*)	Budget 2009 CHF (*)	Comptes 2009 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
<b>578'826.10</b>	<b>422'180.00</b>	<b>796'457.70</b>	<b>374'277.70</b>	<b>+ 88.65 %</b>
0.00		0.00	0.00	
96'957.00	102'100.00	94'365.00	- 7'735.00	
155'391.75	123'920.00	136'654.85	12'734.85	
73'789.10	49'000.00	43'656.25	- 5'343.75	
174'866.90	141'660.00	415'039.80	273'379.80	
68'678.00	0.00	101'600.00	101'600.00	
9'143.35	5'500.00	5'141.80	- 358.20	
<b>49'343.60</b>	<b>80'275.00</b>	<b>79'571.70</b>	<b>- 703.30</b>	<b>- 0.88 %</b>
49'343.60	77'500.00	79'571.70	2'071.70	
0.00	2'775.00	0.00	- 2'775.00	
<b>254'604.60</b>	<b>320'000.00</b>	<b>200'443.25</b>	<b>- 119'556.75</b>	<b>- 37.36 %</b>
0.00	0.00	0.00	0.00	
254'604.60	320'000.00	200'443.25	- 119'556.75	
<b>175'458.20</b>	<b>153'150.00</b>	<b>482'777.20</b>	<b>329'627.20</b>	<b>+ 215.23 %</b>
65'571.70	0.00	17'456.80	17'456.80	
92'693.85	113'150.00	449'401.80	336'251.80	
17'192.65	40'000.00	15'918.60	- 24'081.40	
<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>+ 0.00 %</b>
0.00	0.00	0.00	0.00	
<b>32'045'580.92</b>	<b>27'441'875.00</b>	<b>31'035'921.26</b>	<b>3'594'046.26</b>	<b>+ 13.10 %</b>
<b>3'588'962.60</b>	<b>93'421.00</b>	<b>2'148'673.35</b>		

## Répartition par dicastère des subventions versées en 2009 Soit CHF 4'085'837.-

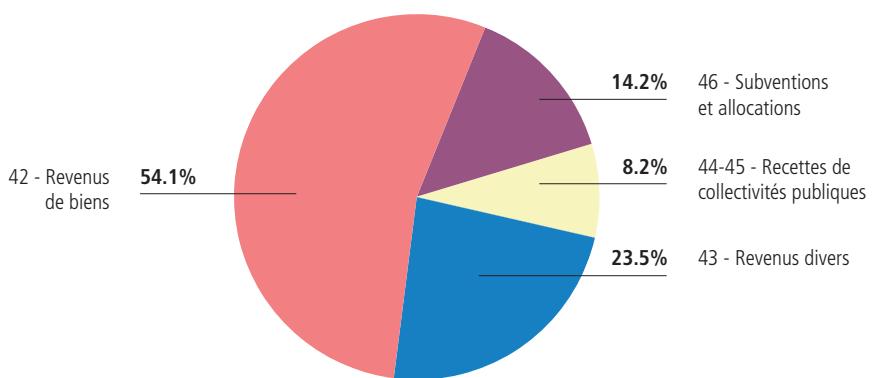


## Récapitulation des charges par nature Pour un total de CHF 28'887'248.-



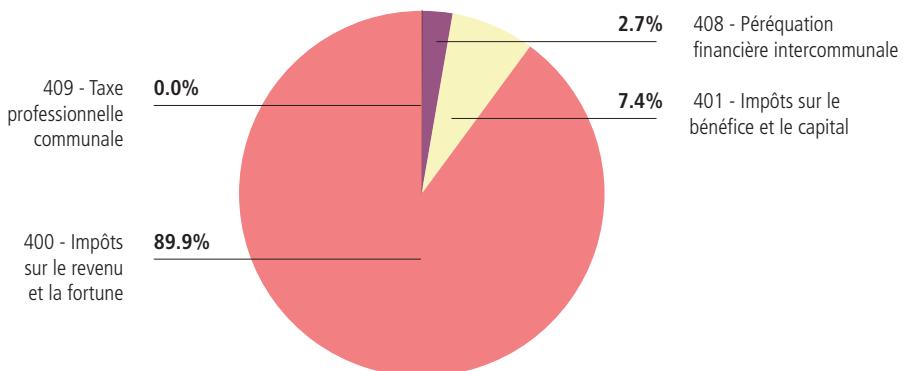
## Récapitulation par nature

Recettes non fiscales pour un total de CHF 3'396'870.–

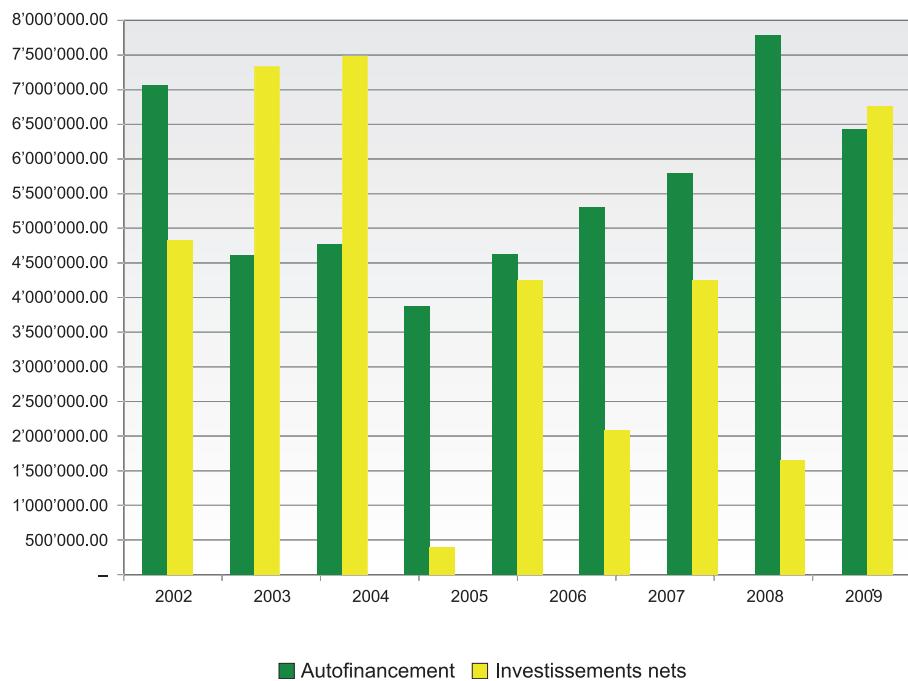


## Récapitulation par fonction

Recettes fiscales pour un total de CHF 27'639'051.–



## Investissements et capacité d'autofinancement



## Récapitulation par fonction et par habitant

	2009 10'288 habitants CHF	2008 10'293 habitants CHF
<b>Charges par habitant</b>		
<b>0</b> Administration, autorités et entretien des bâtiments administratifs	826	504
<b>1</b> Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	203	193
<b>2</b> Enseignement, formation, entretien des bâtiments scolaires	244	234
<b>3</b> Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, entretien des parcs publics	538	520
<b>5</b> Prévoyance sociale et aide humanitaire	360	344
<b>6</b> Routes communales et trafic régional	260	241
<b>7</b> Protection de l'environnement et traitement des déchets	318	316
<b>9</b> Finances, charges fiscales, bâtiments locatifs et intérêts de la dette publique	59	413
	<b>2'808</b>	<b>2'765</b>
<b>Recettes par habitant</b>		
<b>0</b> Administration, autorités et recettes des bâtiments administratifs	111	82
<b>1</b> Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	36	34
<b>2</b> Enseignement, formation, recettes des bâtiments scolaires	10	10
<b>3</b> Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, recettes d'expositions	8	13
<b>5</b> Prévoyance sociale et aide humanitaire	77	43
<b>6</b> Routes communales et trafic régional	4	4
<b>7</b> Protection de l'environnement et traitement des déchets	13	22
<b>9</b> Finances, recettes fiscales et bâtiments locatifs	2'757	2'907
	<b>3'016</b>	<b>3'115</b>

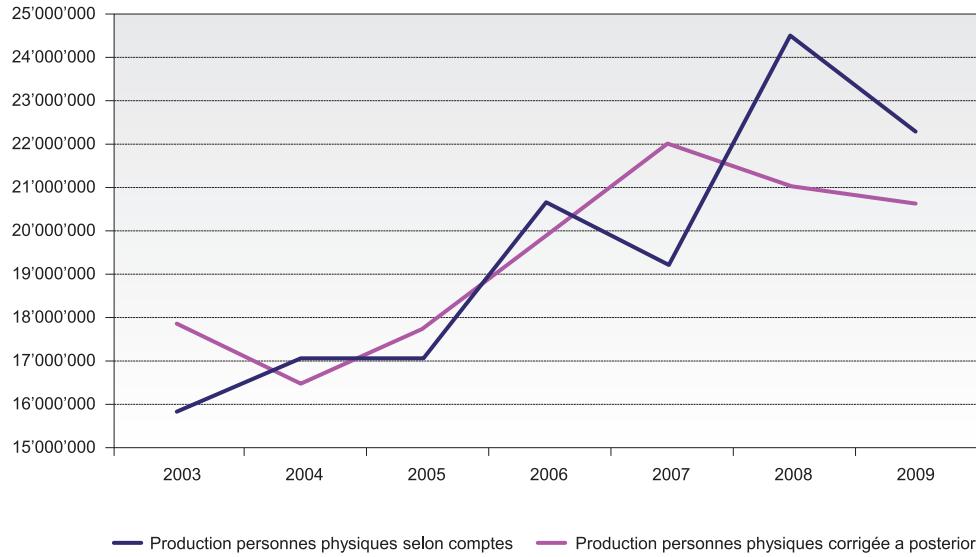
## Evolution de la valeur d'un centime additionnel

Personnes physiques en milliers de francs (1999 à Budget 2010)



## Commune de Chêne-Bougeries

### Imposition des personnes physiques soumises au barème ordinaire





## Commentaires sur les comptes 2009

L'exercice 2009 a été clos avec un total de recettes de CHF 31'035'921.–; quant aux dépenses, ces dernières ont été arrêtées à CHF 28'887'248.–.

L'excédent budgétaire ainsi réalisé s'élève à CHF 2'148'673.– dû à des recettes fiscales plus importantes que prévues.

Ce résultat est nettement supérieur au résultat positif de CHF 93'421.– qui avait été budgétisé.

### Les comptes de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel ont été bouclées avec un total de CHF 9'973'607.– représentant 34.5% des charges par nature du budget.

Les dépenses de la catégorie «Biens, services et marchandises», soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune, ont été bouclées avec un total de CHF 7'835'414.–, représentant 27.1% des charges par nature du budget.

Les dépenses d'amortissements ont été bouclées avec un total de CHF 3'135'105.– représentant 10.9% des charges.

Les contributions aux autres collectivités publiques et les subventions accordées ont quant à elles été bouclées respectivement avec un total de CHF 512'485.– et CHF 4'085'837.– soit 13.2% et 14.1% des charges.

### Evolution des dépenses et recettes

En analysant les dépenses de fonctionnement sur une période de 5 ans, on constate une augmentation linéaire des charges du personnel.

L'évolution irrégulière des amortissements est principalement due au fait que le résultat de l'exercice 2002 prenait en compte la dissolution d'une importante provision.

Les contributions à d'autres collectivités publiques, soit les financements d'activités cantonales ou intercommunales (notre participation au fonctionnement des activités parascolaires, du CSSM, du CRL, du SIACG et de l'ACG, du SIS et du CAS des Trois-Chêne) ont légèrement diminué par rapport à celles de l'année précédente.

Enfin, on constate également une constante progression des subventions accordées.

Depuis 2002 jusqu'en 2004, les courbes des dépenses et des recettes sont très proches l'une de l'autre. Dès 2005 et ceci jusqu'à aujourd'hui, l'augmentation des recettes fiscales, liée à un contrôle marqué des dépenses, a permis d'éviter l'effet ciseau où la courbe des dépenses dépasserait celle des recettes.

### Les recettes fiscales

Après deux, voire trois années de recettes fiscales des personnes physiques relativement stables, ces dernières progressent de manière très significative en 2006 pour marquer un ralentissement en 2007 avant de repartir à la hausse en 2008, puis fléchir à nouveau en 2009.

L'impôt sur le bénéfice net et le capital des personnes morales ayant leur siège ou leur activité à Chêne-Bougeries, a connu une spectaculaire augmentation en 2009 s'élevant à CHF 2'038'510.–, soit une variation positive de 165.25% par rapport à l'année 2008.

Enfin, il convient de relever que les charges ont été grevées par l'application de la loi sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat.

Ainsi, en application de ladite loi, l'Etat a prélevé:

- 1,5% de frais de perception supplémentaires, soit CHF 430'000.– (CHF 412'000.– en 2008)
- un supplément de participation de la commune à la compensation financière 2009 versée aux communes frontalières françaises, soit CHF 185'000.– (CHF 177'000.– en 2008)
- une part communale à l'impôt immobilier complémentaire.

Au total, nous pouvons estimer que les effets de cette loi ont représenté pour Chêne-Bougeries un montant de l'ordre de CHF 950'000.– en 2009.



Il convient de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 89.9% du total des recettes réalisées par la commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales. Il convient de rappeler que le budget 2009 a été préparé dans le courant de l'été 2008 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment-là, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2007.

Or en 2007, la valeur de rendement d'un centime additionnel personnes physiques s'élevait à environ CHF 635'000.-.

L'administration fiscale cantonale avait estimé la valeur de rendement d'un centime pour 2009 à environ CHF 677'000.-.

Cette estimation s'est avérée finalement encore en dessous de la réalité car les comptes 2009 ont été bouclés avec un centime additionnel personnes physiques d'une valeur d'environ CHF 731'000.-.

### Quels commentaires pouvons-nous faire concernant ces diverses données?

Tout d'abord, comme nous l'indiquons maintenant depuis plusieurs années, la modification du système de taxation de l'impôt, lequel est passé d'un système dit praenumerando au système postnumerando (le contribuable paie ses impôts sur la base du revenu de l'année en cours), ne permet plus d'apprécier avec exactitude la production enregistrée au cours d'un seul exercice.

Les comptes annuels reflètent une tendance qui se voit confirmée au mieux deux ans plus tard. En clair, cela signifie que c'est seulement en 2010 que la production effective de l'année 2008 est connue avec précision. Il faudra à l'avenir composer avec ce type de décalage. C'est très certainement sur la base des chiffres de production effective de 2008 que sera préparé le budget 2011.

Pour ce qui concerne Chêne-Bougeries, relevons que la production 2008 sur laquelle se base le Département pour estimer la production 2009 n'est composée que pour 49.2% d'impôts déjà notifiés et pour 50.8% d'impôts simulés sur la base des éléments déclarés. Force est donc de constater que la production effective d'une année fiscale doit tenir compte des multiples corrections inhérentes aux exercices fiscaux antérieurs. Les recours,



les taxations provisoires et les notifications définitives d'années fiscales antérieures sont autant d'éléments susceptibles de faire varier la production fiscale effective.

Concernant les personnes morales, il y a lieu de retenir des rentrées fiscales très exceptionnelles en 2009.

La grande volatilité de la valeur du centime en 2009 provient de montants de rectifications d'années fiscales antérieures imputées sur la valeur de production 2009. A noter que la commune ne maîtrise pas ce dernier paramètre, source d'incertitude et a fortiori d'imprécision dans les estimations budgétaires.

Le reliquat d'impôt, c'est-à-dire les impôts non-encaissés en fin d'exercice, a diminué de CHF 1'891'273.– pour s'élever au 31 décembre 2009 à CHF 13'303'195.–.

### Les investissements communaux

Au cours de l'exercice, la commune a procédé à des investissements bruts pour un total de CHF 6'769'711.– pour le patrimoine administratif.

L'autofinancement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à CHF 6'425'308.30. Ce montant se décompose en excédents de revenus du compte de fonctionnement pour CHF 2'148'673.35 et en amortissements pour CHF 4'276'634.95. Il en résulte une insuffisance de financement de CHF 344'402.70, représentant le 5.1% des investissements bruts réalisés.

Au budget, il avait été prévu des investissements bruts pour CHF 6'004'346.– couverts partiellement par l'autofinancement prévisionnel à concurrence de CHF 4'224'307.–. Aucun montant n'avait été prévu au titre de subventions.

Les investissements bruts du patrimoine administratif réalisés en 2009 représentent ainsi le 112.7% de ceux prévus au budget desdits investissements.

Les principaux objets inhérents à des dépenses d'investissements se répartissent de la manière suivante:

- Crédit d'étude – 8bis, route du Vallon
- Rénovation / transformation du bâtiment situé 8bis, route du Vallon
- Réalisation d'une centrale de chauffe

- Rénovation / transformation du bâtiment situé 132, route de Chêne
- Rénovation / transformation du bâtiment situé 18, rue de Chêne-Bougeries
- Remplacement du système de chauffage dans le groupe scolaire de la Gradelle
- Réfection du préau de l'école de Chêne-Bougeries et installation de nouveaux jeux pour enfants
- Remplacement d'une haie située sur le terrain du CRL
- Acquisition d'un tracteur chargeur John Deere 2520
- Travaux d'aménagement du quadrilatère de la mairie
- Réfection de la cuisine du restaurant «3-Communes» au CSSM
- Réfection des cabines basses tensions et installation d'éclairages LEC au CSSM
- Travaux d'étanchéité et de lutte contre la carbonatation au CSSM
- Réfection de l'installation de chauffage au gaz au CSSM
- Réfection du chemin De-La-Montagne
- Mesures d'aménagements sur le chemin de Conches
- Mesures d'aménagements sur le chemin de Grange-Falquet
- Mise en zone 30 km/h. du secteur «Falquet»
- Pose de 5 abribus et abris de tram
- Mise en œuvre du plan général d'évacuation des eaux
- Construction d'un collecteur EP/EU au chemin du Mont-Blanc
- Construction d'un collecteur EP/EU au chemin de la Bessonnette
- Elaboration d'un plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons
- Participation aux coûts d'élaboration du PLQ dit du «Nouveau Prieuré»

## Les amortissements

Les charges d'amortissements qui forment avec l'excédent budgétaire l'autofinancement, soit la trésorerie nécessaire pour financer les investissements, se sont élevées à CHF 4'276'634.95.

Les amortissements complémentaires réalisés entre 2001 et 2003 ont eu une incidence directe sur les budgets futurs. En effet, malgré les investissements importants réalisés en 2001, 2002 et 2003, la charge d'amortissement prévue au budget 2009 correspond à une planification linéaire croissante du niveau des investissements depuis 2004.

## **Conclusions**

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, la commune continue à présenter un résultat excédentaire.

Comme en 2008, force est de constater que la production fiscale effective pour 2009 est supérieure à celle planifiée et permet à elle seule d'expliquer ce niveau de résultat.



# Renseignements officiels



## Population résidente de la commune de Chêne-Bougeries

Suisses <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	Total
<b>Année 2008</b> au 31 décembre	3'185	3'868	7'053
<b>Année 2009</b> au 31 décembre	3'179	3'847	7'026
<b>Différence</b> 2008-2009	- 6	- 21	- 27
<b>Au 31 mai 2010</b>	3'198	3'831	7'029

Etrangers	Hommes	Femmes	Total
<b>Année 2008</b> au 31 décembre	1'629	1'611	3'240
<b>Année 2009</b> au 31 décembre	1'603	1'596	3'199
<b>Différence</b> 2008-2009	- 26	- 15	- 41
<b>Au 31 mai 2010</b>	1'636	1'640	3'276

Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Année 2008</b> au 31 décembre	4'814	5'479	10'293
<b>Année 2009</b> au 31 décembre	4'782	5'443	10'225
<b>Différence</b> 2008-2009	- 32	- 36	- 68
<b>Au 31 mai 2010</b>	4'834	5'471	10'305

1. La distinction entre Genevois et Confédérés est indéterminée

## Renseignements officiels

### **Secrétariat, finances, ressources humaines, culture**

Rte de Chêne 136

Tél. 022 869 17 17 – Fax: 022 869 17 18 - E-mail: info@chene-bougeries.ch

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h

### **Service technique**

Rue de Chêne-Bougeries 24, 2<sup>ème</sup> étage

Tél. 022 860 86 40 – Fax : 022 860 86 44 – E-mail: technique@chene-bougeries.ch

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h30

### **Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons**

Rte du Vallon 4

Tél. 022 869 17 50 – Fax: 022 869 17 51 - E-mail: etat-civil@chene-bougeries.ch

Heures d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Ouverture non-stop le mardi, de 8h à 16h

### **Service de police municipale**

Rte du Vallon 4

Tél. 022 869 17 56 - Fax: 022 869 17 59 - E-mail: securite-municipale@chene-bougeries.ch

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h

**Compte de chèques postaux:** N° 12-2774-5

### **Locaux de vote**

Ecole de Chêne-Bougeries, route de Chêne 149

Ecole de Conches, chemin de la Colombe 7

**Les conseillers administratifs reçoivent sur rendez-vous,** et sans rendez-vous certains jeudis. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie.

### **ORPC Seymaz**

Rte du Vallon 6

Tél./Fax: 022 349 82 92 - E-mail: orpc-seymaz@chene-bougeries.ch

## En vente à la mairie et sur [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)

- *Sismondi, Genevois et Européen*, Alfred Berchtold et Leïla El-Wakil
- *Sismondi une biographie (tome 1)*, Paul Waeber
- 1 coffret contenant: 1 plaquette sur Gustave Castan  
1 plaquette sur François Adolphe Grison  
1 plaquette sur Firmin Massot
- *Le chalet dans tous ses états* – Editions Chênoises (1999)
- *Chesne-Les-Bougeries 1801-1813, les premières années*, Dominique Zumkeller (plaquette historique)
- *Chêne-Bougeries, des origines à nos jours*, Isabelle Brunier, Dominique Zumkeller, Anita Frei (livre)
- *CS Chênois 1907-2007 / 100 ans, l'aventure*, Editions Slatkine – Editions chênoises
- *Le Grand Trois*, Rick Mar, Eric Marelli, Editions Chênoises (2008) – 1<sup>er</sup> Prix littéraire chênois
- *Huaynac, chevalier de l'ordre des psocoptères*, Annie Corsini-Karagouni; *Le Voisin du dessus*, Fernand Perrot; *La femme qui courait derrière le vent*, Frédérique Leroy, Editions Chênoises (2010) – 2<sup>e</sup> Prix littéraire chênois
- *Cartes postales des voies de Chêne-Bougeries*, photographe: François De Limoges
- *Articles promotionnels aux couleurs de la ville de Chêne-Bougeries*: parapluies, polo-shirts, cravates, ballons de football, étuis pour cartes de visites, Sudoku, Travel King (jeux d'échecs)

## Publications officielles

Le journal «Le Chênois» a été créé en 1915 et adopté comme organe officiel des trois communes chênoises dès 1926. Il est distribué gratuitement à chaque ménage 7 fois par année.

L'Annuaire officiel est distribué gratuitement à chaque ménage, début septembre.

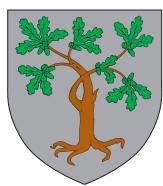




## IMPRESSUM

Mise en page: Stephan Boillat Graphisme – Chêne-Bougeries  
Photos: François de Limoges

Imprimé sur du papier recyclé Cyclus Print  
Tirage: 5'600 exemplaires  
Septembre 2010



Couverture: Roger Guindon, HEAD Genève